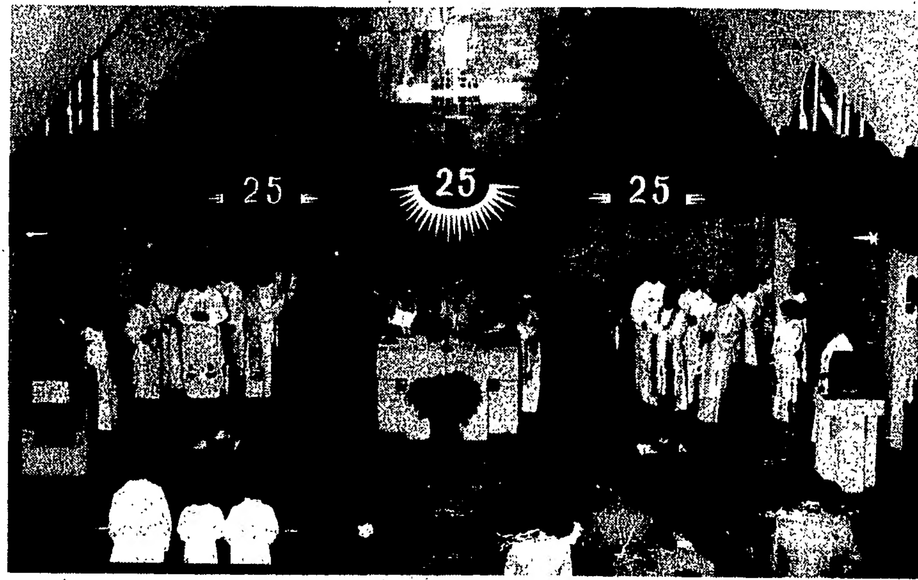
LES PLAISIRS DE LA PECHE... p.32

le franco albertain

Mercredi 2 novembre 1977 Volume 10 Numéro 39 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents



25ième ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE STE-ANNE



La chapelle du Centre Régional des Soeurs Grises où sont célébrées les messes de la paroisse Ste-Anne.

HISTORIQUE DE LA PAROISSE 1952—1977

par Gérard Labonté, o.m.i, Curé-administrateur

Ce n'est pas chose facile que de fonder une paroisse nationale dans un milieu aussi cosmopolite et, surtout anglais, comme Edmonton.

Le Père Jean Patoine, o.m.i., curé fondateur, s'y est essayé et avec succès. Les difficultés, les déboires, les incompréhensions, les doutes mêmes n'ont pas abattu cet homme qui voulait à tout prix la réussite de son plan, une église nationale et française dans l'ouest de la

(suite à la page 3)

St-Albert: "HONNEUR AU MERITE"

C'est en effet par ce thème qu'il faudrait saluer nos 2 jeunes co-paroissiennes, Annette Desrosiers et Charlene Muir.

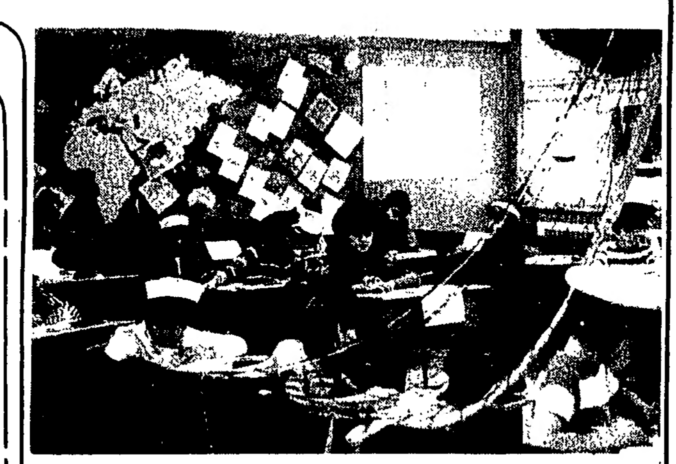
Le 11 octobre dernier, une cinquantaine de personnes, dont les parents et amis de ces 2 jeunes filles, se rendaient au sous-sol de l'Eglise paroissiale afin de les féliciter et se réjouir avec elles, de l'honneur dont elles étaient les heureuses récipiendaires.

Mme Charlotte Jeffers, cheftaine du Sturgeon River District, du guidisme, leur remettant ainsi qu'un diplôme, la marque du plus haut mérite obtenu chez les Guides, au pays, soit le "Canada Cord".

Il va sans dire que ceci représente beaucoup de travail et de dévouement à la cause, et le moindre n'est sûrement pas celui d'avoir donné (chacune) volontairement 15 heures de surveillance à des petits dans une des garderies de St-Albert. En plus de cette

(suite à la page 11)

"LE SAINT-THOMAS MET LES VOILES"



(VOIR ARTICLE PAGE 3)

"THEATRE JAUNE"



Gérard Guenette, Bob Papen et Nicole Bonvalet dans "Les Chaises".

(VOIR ARTICLES PAGES 20 et 21)

Cette semaine:

VOYAGES PRESTIGE

en collaboration avec DELUXE TOURS

présente

LA FLORIDE ET LES BAHAMAS

Départ - le 23 janvier 78



OPTION A

- Croisière de 4 jours au Bahamas sur le SS Emerald Seas

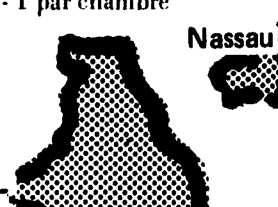
OPTION B

- 4 jours à Miami au lieu de la croisière

- 5 nuits à Orlando
- 4 nuits à St-Petersburg
- Avion aller-retour
- Visites: Sea world, Cypress g rdens, Disney-world, Kennedy space center, et Busch gardens.

COUT PAR PERSONNE :

- $956.00 - 4 par chambre
- $966.00 - 3 par chambre
- $976.00 - 2 par chambre (1 lit)
- $986.00 - 2 par chambre (2 lits)
- $1,236.00 - 1 par chambre



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT - PLACES LIMITÉES

VOYAGES PRESTIGE
10008 - 109e rue
EDMONTON
Tél: 424-6792 ou 424-6774



Pour tous vos besoins immobiliers

contactez un professionel

BARRY PLAMONDON

#40, 13160 - 118e avenue, Edmonton

Bur.: 455 - 9191
Rés.: 456 - 2067



ANIMATEUR SCOUT (à plein temps) demandé pour le district de l'Alberta

▷ **Salaire plus dépenses remboursées**

▷ **Personne disponible pour voyager dans la province à n'importe quel temps.**

▷ **Téléphonez ou écrivez à:** Laurent Ulliac
504 Cambridge Building
10024, avenue Jasper
Edmonton, Alberta
T5J 1R9

BUREAU: 429 - 7581 RESIDENCE: 469 - 1671

▷ **Réponse requise avant le 10 novembre.**

BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO

FANTASTIQUE PRIX EN ARGENT

Les dimanches, lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis à 7h30

Numéros de licence : 247-67 B 26568

Salle des Chevaliers de Colomb, 10140 - 119e rue

BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO BINGO

CARDA

Immeuble
Placements

C.P. 327
Saint-Paul
645-4056

Gérant: G. Bergeron

MEMO

NOVEMBRE

5 **18h00**
Bal du Richelieu
Sandman Inn

7 **20h00**
Assemblée du Cercle Francophone
Mission Club House
St-Albert

14 Assemblée Générale du Conseil La Vérendrye
10140 - 119e rue
Edmonton, Alta

15 **18h00**
Club Richelieu
Souper-conférence
(compte-rendu du Bal)

16 La Société Franco— Canadienne de Calgary
102, 1809-5e rue sud-ouest
présente le film français:
"TI-CUL TOUGAS"

17 **19h30**
ALLIANCE FRANCAISE
Conférence au C.U.S.J.
par Prof. André Bordeaux
"TOURS, capitale de la Touraine, ville universitaire."

20 **19h30 à 22h30**
Présentation de Diapositives sur l'Europe
Foyer Youville,
St-Albert

DECEMBRE

6 **18h00**
Club Richelieu
Souper-conférence (Mixte)
Mayfield Inn

6 **19h30**
Assemblée mensuelle du Comité Régional de l'ACFA
Morinville- Legal - Vimy

Achetez tous vos vêtements d'enfants chez les frères Tougas, propriétaires de

Jack and Jill

Avenue Jasper,
à l'ouest de l'hôtel Cecil

Centres d'achats :
Meadowlark, Southgate, Londonderry, Westmount & Bonnie Doon

SPENCER Real Estate Ltd

Nous pouvons nous occuper de tous vos besoins d'immeubles en français, dans toute la ville.

Appelez:
Charles E. Joly, gérant
(9h.00 - 21h.00)

9106A - 142e rue
Tél: 482-7402

BAL ANNUEL



Richelieu

Sandman Inn
17635 Stony Plain Road

**SAMEDI
LE 5 NOVEMBRE 1977**

COCKTAILS 6:00 ✱ BANQUET 7:00 ✱ DANSE 9:00

$12.50 PAR PERSONNE PRIX DE PRESENCE

(Billets limités)

S.V.P. CONTACTEZ:
Léo Bosc: 429-7611
L.A. Arès: 489-2938
Bernard Ledoux: 462-0410
André Lizaire: 434- 6551

ou tout membre du RICHELIEU.

25ième anniversaire de la Paroisse Ste-Anne

(suite de la page 1)

Historique de la Paroisse Ste-Anne 1952-1977

ville, nommément Jasper Place, où les canadiens-français venaient toujours de plus en plus nombreux s'établir parce qu'il devenait impossible de trouver un logement dans les alentours de St-Joachim.

Curé de St-Joachim, il entreprit cette tâche quasi-surhumaine. Aidé de dévoués volontaires laïcs et convaincus, il cherche à grouper et encourager les canadiens-français, anciens paroissiens et nouveaux arrivés, à rester ce que Dieu les voulait canadiens-français.

Une paroisse nationale n'est pas nécessairement la paroisse de la minorité. C'est une paroisse fondée sur la diversité de langues ou de fidèles habitant la même ville ou le même territoire. Mais, dans notre cas, c'est bien la paroisse de la minorité.

La première lettre adressée à Monseigneur John Hugh MacDonald, Archevêque d'Edmonton, date du 24 janvier 1951. La pétition, présentée le 6 juillet 1951 avait été par trois assemblées où assistaient Messieurs J.E. Brault, Léon Côté, J.A. Dumont, R. Gour, L. Bouthillier, et W.A. Thivierge. Ces assemblées étaient en date des 11, 18 et 25 mai. Le rédacteur en était M. Thivierge et tous les membres de ces assemblées avaient apposé leur nom.

Le 28 août 1951, l'Archevêque situe et délimite le territoire de la nouvelle paroisse. L'église sera située au nord du Stony Plain Road. La paroisse couvrira le même territoire que celle de St-Jean l'Evangéliste, c'est-à-dire, limitée au sud par la Rivière Saskatchewan, au nord par la 118e avenue, à l'est par la 142e rue, et à l'ouest par le chemin de Winterburn. Elle sera considérée desserte de St-Joachim où, canadiens-français et même canadiens-anglais, au besoin, pourront participer aux services religieux. De plus, la paroisse de St-Joachim se tient responsable de dettes occasionnées par cette nouvelle construction.

Ce qui n'empêche aucun canadien-français avec domicile en ville de choisir l'église de son choix pour la bonne raison qu'une paroisse nationale n'est pas nécessairement territoriale. C'était en même temps, bien que vaguement, un encouragement de la part des autorités de soutenir et supporter l'église nationale, ce qui ne s'est pas toujours fait et ne se fait pas encore.

En date du 26 janvier 1952, l'Archevêque nous assure que cette église bâtie au nord de Stony Plain Road sera française. Il y eut opposition de la part de certains, car on la voulait au sud du Stony Plain Road. Mais, les paroissiens acceptent la décision comme finale en dépit des énormes sacrifices financiers que cette construction leur impose.

Au mois d'août 1952 commençait la construction d'une salle ainsi que des appartements modestes, très modestes, et d'un garage au coin de la 102e avenue et de la 153e rue, sous la main experte de Monsieur Irénée Turcotte.

Dès l'automne de la même année, le curé enregistre les baptêmes de Joseph Richard Clément Gauthier et de Joseph Roméo Normand Frigon. C'était le 7 décembre. Le premier mariage avait lieu le 4 juillet 1953 entre Léonard Froese et Greta Latour.

Se posait, maintenant, la question épineuse d'une école séparée. Le Père Patoine se remet à la tâche. Il contacte les religieuses de l'Assomption qui se disent incapables de prendre la direction de l'école à cause d'engagements antérieurs. En septembre 1954, elles offrent leurs services.

Restait au successeur du Père Patoine de résoudre le problème puisque le 31 août 1953, le curé fondateur laissait la paroisse. M. l'abbé René Jacob, prêtre diocésain, en assumait la succession.

C'est en septembre 1953 que M. l'abbé Jacob se voyait confier le soin de la paroisse Ste-Anne. Son règne, lui aussi, fut parsemé de difficultés nombreuses: les écoles, les finances, l'obligation de commencer et mener à bon terme une paroisse bilingue, les oeuvres qui naissent et se développent accaparent tout le temps et tous les efforts du nouveau curé.

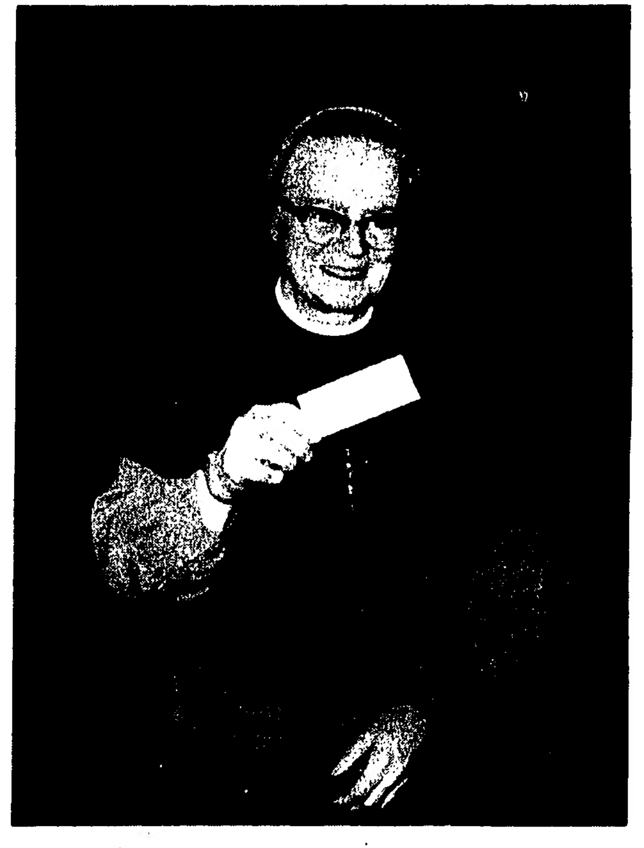
(suite à la page 5)



La table d'honneur au souper qui a eu lieu au Yellowhead Motor Inn.



Mgr McNeil et le Père G. Labonté qui a reçu une citrouille en cadeau.



Sr Beart, l'une des récipiendaires des 23 billets de loto surprise offerts au souper.

"Le Saint-Thomas met les voiles"

Partir en bateau pour un voyage en mer, telle est la symbolique utilisée par différentes écoles séparées d'Edmonton pour leur programme de catéchèse 1977-78. L'Esprit saint qui souffle dans les voiles de l'Eglise et conduit ainsi à bon port tous les membres de l'équipage et tous les voyageurs à bord du bateau. L'orientation du programme de catéchèse de l'école Saint-Thomas est, en effet, la découverte de l'Esprit saint par les jeunes élèves. Le bateau, baptisé "Le Saint-Thomas" par Mme J. Amyotte, a demandé la collaboration des étudiants dans la construction de ce dernier. Il fallut, en effet, se procurer tout le matériel requis pour construire le bateau, habiller l'équipage, etc... A l'arrière de la classe, une mappemonde illustrant le parcours du "Saint-Thomas", et représentées sur les fenêtres, différentes étapes d'une évolution individuelle, commune à tous les élèves. Selon Mme Allen, le "Saint-Thomas" illustre bien que la catéchèse n'est pas morte, mais qu'elle sait s'adapter et évoluer. L'Esprit saint, père nourricier des grandes vertus que sont l'amour, la foi, le courage, la confiance et la patience, conduira toujours à bon port celui qui lui aura abandonné ses voiles. Le "Saint-Thomas" a mis les voiles. ▽





EDITORIAL

"REPRODUIRE DES INÉGALITÉS"

L'annonce de M. John Roberts, Secrétaire d'Etat, d'une augmentation des subventions de $30 à $75 millions pour les groupes minoritaires au Canada est certes la bienvenue. Une telle augmentation de $35 millions répartie sur une période de 5 années sera répartie entre les différents groupes francophones hors Québec et la minorité anglophone de la "belle province". Même si la langue et la culture des groupes francophones hors Québec n'est pas une réalité artificielle entretenue par le fédéral, l'aide du Secrétariat d'Etat est toujours appréciée et insuffisante. Même si les besoins d'ordre économique du groupe anglophone du Québec sont très discutables, il n'en demeure pas moins que ce groupe doit désormais s'engager carrément sur le plan politique.

Les points d'interrogation soulevés par l'annonce de M. John Roberts sont les suivants. Quels seront les critères d'attribution des sommes d'argent en cause? Quelles seront les conditions d'utilisation de ces fonds par les différents groupes minoritaires? M. John Roberts a soulevé des remarques à travers tout le pays lorsqu'il a avoué ne pas être opposé à l'idée que le groupe anglophone du Québec se serve de ces fonds pour contrecarrer la loi 101 et le référendum par exemple. Il faut donc bien distinguer les forces en jeu.

Les groupes francophones hors Québec et le groupe anglophone du Québec ne sont pas dans un état d'égale infériorité. Le groupe franco-albertain, par exemple, est numériquement, économiquement et politiquement désavantagé. Le groupe anglo-québécois est numériquement minoritaire au Québec, mais majoritaire au plan national et nord américain. Il est de plus dans une position de force économique au Québec. Et on sait que dans nos sociétés, celui qui détient le capital, détient aussi un grand pouvoir de lobbying (groupes de pression). Même si le groupe anglophone du Québec a perdu le pouvoir politique officiel aux mains du PQ, il n'en possède donc pas moins les moyens d'influencer ce pourvoir. L'évolution des discours de M. Jacques Parizeau, lesquels démontrent une attitude de plus en plus conciliante envers les "réalités" économiques, est révélatrice à ce sujet.

Au départ, le groupe anglophone du Québec est avantagé numériquement, économiquement et politiquement, comparativement aux groupes francophones hors Québec. Les propos de M. John Roberts laissent cependant sous-entendre que ces groupes sont "dans le même bain". C'est donc dire que le Secrétariat d'Etat, en aidant également et les groupes francophones hors Québec et le groupe anglophone du Québec, ne fait que réaffirmer, propager, reproduire une situation au départ défavorable pour les groupes francophones au Canada.

Le Secrétariat d'Etat fournira donc des subventions au groupe anglophone du Québec pour la conservation et l'épanouissement de la langue et de la culture anglaise. Parce qu'au Québec, bien que la loi 101 consacre la priorité de la langue anglaise comme langue seconde, donc dans l'enseignement, situation d'exception unique au pays, la langue et la culture anglaise sont aussi en danger que celles des groupes francophones hors Québec... De plus ces fonds pourront être utilisés pour une action d'opposition au Gouvernement d'ordre clairement politique, au nom de l'unité canadienne. Comme si le groupe anglophone n'avait pas les moyens de s'offrir un tel plaisir.

Gaëtan Tremblay

OPINIONS LIBRES

LETTRE OUVERTE ADRESSEE A M. RENE LEVESQUE

Monsieur le Premier Ministre,

Dans une entrevue que vous avez accordée à Michel Roy et qui a été publiée dans Le Devoir du 27 septembre dernier, vous avez déclaré au sujet de l'avortement: "Nous parlions de référendum. J'en verrais un là-dessus, mais réservé exclusivement aux femmes".

Faire un référendum à ce sujet, c'est subordonner la vie humaine à des chiffres. Pour aucune considération la vie ne peut être pendue à des chiffres. On publie ici et là des listes arides de chiffres et de statistiques qui nous montrent tantôt un nombre de gens pour qui la vie est le bien le plus précieux qui nous a été donné et ensuite un nombre d'autres qui condamnent à la peine de mort des innocents considérés comme des intrus, dont la seule faute est de vivre une vie qu'ils n'ont pas demandée.

La majorité ne fait pas le droit. Il existe un droit naturel qui est antérieur et supérieur à l'Etat, à la loi du plus fort ou aux résultats d'un référendum quels qu'ils soient, c'est le droit à la vie.

Ceux qui luttent pour le respect de la vie ne défendent pas une opinion, ils défendent la vie. Pour avoir une opinion il faut d'abord être en vie.

Aucun gouvernement, si puissant soit-il ne peut prétendre faire le droit et définir ce qui est juste.

L'Etat qui prétend faire le droit en vient tôt ou tard à modifier les droits de l'homme, entre autres, son droit le plus sacré, le droit à la vie.

L'enfant conçu dans le sein de sa mère reste un mystère. C'est la vie qui renaît sans cesse. C'est la promesse d'un monde régénéré. C'est l'espoir de l'humanité. "A quinze jours du retard des règles, dit le célèbre généticien français, le docteur Jérôme Lejeune, c'est-à-dire à l'âge réel d'un mois, son coeur minuscule bat déjà depuis une semaine, ses bras, ses jambes, sa tête, sont cerveau sont ébauchés..."

La mère ou le couple qui refuse de rendre à terme une qui est déjà commencée est le signe évident d'une détresse physique, psychologique, affective, économique et morale.

C'est dans l'amour seulement que la mère trouvera sa vraie libération. Cet amour, elle doit le sentir chez ses proches comme de toute la société. Quand on aime et qu'on se sent aimée, on n'est plus seule, car on est habitée par l'espérance. C'est au nom de cette espérance que l'on doit s'opposer à toute solution de désespoir.

Il n'y a pas d'oeuvre de vie qui ne porte en elle-même sa joie et sa récompense. Il n'y a pas d'oeuvre de mort qui soit une réussite, un bien ou un bonheur.

La vie n'est pas et ne sera jamais subordonnée aux chiffres. Celui qui l'a reçue en est le dépositaire. Ni lui-même, ni les autres n'ont le droit d'en disposer. Lui-même et les autres ont le devoir de l'amener à son plein développement.

Au lieu de tuer la vie, travaillons tous ensemble à détruire les conditions qui font que la vie pour certains soit particulièrement pénible.

Les discussions autour de la vie naissante devraient être le point de départ d'une meilleure compréhension des situations particulières, c'est-à-dire une aide accrue et beaucoup plus efficace et au niveau des rapports interpersonnels et au plan de l'action sociale et politique.

Combien de fois faudra-t-il répéter que la solution véritable elle est là et pas ailleurs? Le refus de reconnaître les difficultés actuelles et d'y apporter au plus tôt les corrections qui s'imposent est un manque flagrant de justice.

Nous vivons dans un monde d'acier, de béton, de verre, de plastique, de néon...; un monde qui sécrète des anticorps qui font que nous ne sommes plus touchés par le mystère, la beauté et la grandeur de la vie humaine dans son commencement.

L'irrespect, le mépris, la violence de l'homme pour l'homme, voilà ce qui risque de mettre en péril l'humanité toute entière.

L'homme n'est pas gênant, tant qu'il reste celui que l'on peut exploiter, dompter, commander, tant et aussi longtemps qu'on pourra le réduire à n'être que cela; mais on doit s'en débarrasser quand, dans le sein de la mère, il vient troubler son confort, son bien-être, ses projets d'avenir. On fait alors appel à l'Etat-Providence pour que celui-ci accorde le droit de le tuer dans des conditions "propres". L'Histoire nous enseigne que l'Etat totalitaire s'est d'abord présenté comme un Etat-Providence.

La vie de l'enfant dans le sein de la mère se présente comme puissance de Dieu et faiblesse plus forte que la force humaine qui veut la détruire. Entre la vie et la mort, il faut choisir la vie avec tous les risques que cela comporte.

Jeannine Tessier.

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Omer Desjardins
Composition: Bernadette Granger
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

informations provinciales

par Roland Gaudet - collaboration spéciale

Environ 75 personnes ont participé samedi le 29 octobre au séminaire du N.P.D. de l'Alberta sur "La mort du service de conservation de l'environnement". Le principal orateur à ce séminaire, monsieur Julian Kinisky, ancien directeur du service de conservation de l'environnement, a amèrement déploré la loi provinciale qui enlèvera tous ses pouvoirs à ce service. Monsieur Kinisky, qui a remis sa démission au gouvernement en janvier dernier, a déclaré que le Service avait fonctionné à merveille, tant qu'il jouissait de l'autonomie et du pouvoir que lui avait conféré la loi du gouvernement précédent. Monsieur Kinisky a soutenu que le projet de loi 74, qui a été adopté en deuxième lecture à l'Assemblée Législative, supprimait un principe de démocratie qui faisait l'envie du continent. Il a déclaré que le service de conservation, dans ses rapports sur diverses questions, avait sans exception reflété les préoccupations et les intérêts des albertains concernés. Pour cette raison, selon monsieur Kinisky, ce n'est pas le service de conservation de l'environnement que le gouvernement rejette, mais bien l'électorat.

Plusieurs groupes non-partisans étaient représentés au séminaire du NPD, dont l'organisme anti-pollution S.T.O.P. Son porte-parole, monsieur Jean Poulin, a vertement critiqué cette décision du gouvernement. Il a déclaré que désormais, les audiences publiques éventuelles ne seraient qu'une farce, parce qu'elles seront menées sur les questions choisies uniquement par le ministre de l'environnement. De plus, les membres temporaires du conseil de l'environnement n'auront pas l'expérience ni l'intérêt que pouvaient avoir les anciens directeurs à plein temps. Monsieur Poulain a ajouté que des dégâts sévères à l'environnement auraient lieu, parce que des audiences ne pourront être tenues avant qu'il ne soit trop tard. On s'attend à ce que le projet de loi enlevant les pouvoirs au service de conservation de l'environnement soit adopté au cours de la session d'automne.

Le montant d'assurance-automobile contre toute réclamation en dommages-intérêts au chapitre de la responsabilité civile sera porté de 50 mille dollars à 100 mille dollars. Un projet de loi à cet effet a été déposé à l'Assemblée Législative. Ce changement reflètera l'inflation, et aussi le nombre plus fréquent des décisions en dommages-intérêts en Alberta. Cependant, il ne représentera qu'une augmentation de quelques dollars par année pour l'assurance. Ce sont les premiers 50 mille dollars d'assurance qui sont dispendieux, parce que la plupart des réclamations sont inférieures à ce montant.

Le soliciteur-général monsieur Roy Farran a entamé une étude des mesures de sécurité en vigueur au palais législatif. Le meurtre, suivi d'un suicide, qui s'est déroulé au palais législatif a provoqué cette étude. Un homme de 38 ans, apparament repoussé en amour par une secrétaire du ministre des Affaires Culturelles, est entré au palais législatif la semaine dernière, dissimulant un puissant fusil. Il a enlevé la vie à la jeune fille avant de se suicider. Monsieur Farran, comme les chefs de l'opposition, a déclaré qu'il hésiterait beaucoup à instituer des mesures de sécurité très strictes. Il a déclaré que le Palais Législatif se voulait très ouvert au public, et qu'il devait le rester.

Monsieur Lougheed est sorti d'une réunion avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, monsieur Enders, avec l'impression que les Etats-Unis n'étaient pas intéressés aux surplus de gas naturel albertain qui pourrait être acheminé aux Etats-Unis. Ainsi, le projet du gouvernement de demander en retour d'un échange de gaz naturel (alimentation vers les Etats-Unis dans un avenir rapproché; et remboursement en gaz naturel de l'Alaska lorsque le pipeline sera complété) des ouvertures nouvelles sur les marchés agricoles et pétrochimiques américains, sem-

(suite à la page 19)

25ième anniversaire de la Paroisse Ste-Anne

(suite de la page 3)

Au temps de la fondation, le système des Ecoles Séparées ne répondait pas encore trop bien aux besoins des catholiques dans Jasper Place. Les parents s'accomodaient à qui mieux mieux avec cet état de choses. Les nouveaux paroissiens de concert avec les paroissiens de St-Jean l'Evangéliste travaillèrent ardemment à la formation scolaire séparée.

Leurs efforts furent couronnés de succès, car en novembre 1954, trois écoles séparées, Notre-Dame, Notre-Dame de Fatima et Notre-Dame de Lourdes ouvraient leurs portes à nos jeunes catholiques. Prêtres pour les classes, ces écoles étaient bénites le 19 par un représentant de Mgr. MacDonald; et, dans la soirée, le maire de Jasper Place et ses conseillers, le département d'éducation, l'Association des professeurs de l'Alberta, les Commissions Scolaires d'Edmonton et de Jasper Place ouvraient officiellement ces écoles. Les parents assistaient en grand nombre. Ces trois écoles faisaient partie du District scolaire NO 45.

Un francophone de la paroisse, M. Hilaire Bériault, devenait surintendant du District scolaire. Et les soeurs de l'Assomption offraient leurs talents et leur dévouement surtout à Notre-Dame de Lourdes, présentement école bilingue de Jasper Place. Les religieuses n'ont cessé leur enseignement qu'en 1970.

L'énorme dette, pour une aussi jeune paroisse et encore peu nombreuse force le pasteur et ses marguillers à demander une paroisse bilingue qui leur sera accordée en mars 1954. Une dette de $67,000.00 avait de quoi faire trembler les plus braves. Devenant bilingue, la paroisse s'assurait de meilleurs revenus et un espoir de survie jusqu'au jour où l'on pourrait revenir à la paroisse nationale.

Ce n'était pas toujours facile de plaire à tout le monde, mais l'abbé Jacob, avec tout le dévouement et la charité qu'on lui connaît, et son grand esprit de justice, a eu le rare mérite de faire de cette jeune paroisse bilingue une communauté unie où tous travaillaient avec entrain et amour à se mieux comprendre et faire de leur église une communauté qui deviendra en peu de temps un immense foyer d'où rayonnent la joie et la charité.

Il développa une vie paroissiale intense où organisations de tous genres explosèrent: enfants de choeur, Dames de Ste-Anne, Ligue du Sacré-Coeur, choeur de chant, etc... Et durant onze ans, il travailla sans relâche à donner à son troupeau aimé et aimant, un service où justice et charité s'entremêlaient magnifiquement bien. Il s'est gagné l'estime et le respect de tous, et son oeuvre reste encore imprégnée dans la mémoire de plusieurs.

En 1964, nommé à la paroisse St-Vital de Beaumont, l'abbé Jacob était remplacé par l'abbé Claude Préfontaine qui, lui aussi, sera assailli par nombre de difficultés.

On parlait déjà d'une paroisse d'expression anglaise dans le district. Il n'en était pas inquiet plus que de juste, car sa mission était d'enquêter sur la possibilité de redonner à Ste-Anne son caractère français. Dès le 19 août 1964, une réunion groupait les marguillers à ce propos. Il en manquait bien quelques-uns, mais les Arès, A. Bilodeau et R. Quévillon étaient présents. Il fallait à tout prix prendre une décision rapide à cause de la population croissante de cette partie de la ville et surtout à cause des nouveaux changements liturgiques qui s'avéraient obligatoires au début de janvier 1965. Changements très difficiles, quasi impossibles d'application dans une paroisse bilingue.

On veut une paroisse française, oui, mais...

Une enquête révèle les chiffres suivants: 62 demandent une paroisse française; 29 préfèrent le statu quo; 17 sont opposés; 10 se disent indifférents. Les dissidents, au nombre de 57, blâment les enfants. Les enfants, disent-ils, ne savent pas suffisamment le français. On leur parle en français, ils répondent en anglais. D'ailleurs, malgré tous ces chiffres, on s'accorde à merveille. Pourquoi changer alors? Et, pour quelque temps encore, la paroisse demeurera ce qu'elle était: bilingue.

A l'automne de 1966, d'autres changements se préparent avec l'arrivée des RR. PP. du St-Esprit. De fait, le 26 octobre, une lettre officielle spécifie que l'érection de la paroisse du Saint-Esprit n'affecterait pas le statut de la paroisse Ste-Anne jusqu'à ce qu'elle obtienne ses propres facilités. Le Père John Cunningham, C.S.Sp. s'occuperait des catholiques de langue anglaise et l'abbé Claude Préfontaine continuerait à desservir ceux de langue française.

Mais on ne comptait pas sur la tragédie du 30 novembre. Un incendie détruisait de fond en comble l'édifice élevé à coup de tant de sacrifices à la gloire de Dieu. L'enthousiasme est amorti pour quelque temps, mais on ne s'y laisse pas arrêter.

Quelques temps auparavant, exactement le 5 novembre, une réunion de marguillers propose de nommer un comité paroissial en vue de travailler à conserver à Ste-Anne son caractère français. Ce comité se composait de L.A. Arès, Mme H. Amyotte, H. Prince, A. Plamondon, P. Faucher, A. Belland, R. Quevillon, A. Renaud, C. Côté et R. Côté. A retenir toutefois, qu'au moment du feu, on comptait 158 familles françaises, 52 bilingues et 93 anglaises.

A la suite du travail de ce comité, Maître Louis Desrochers, présente à l'Archevêque d'Edmonton, Mgr. Anthony Jordan, o.m.i., la requête des canadiens-français qui, en dépit d'obstacles formidables tiennent à maintenir leur caractère français.

"Nous sommes d'avis" affirme Maître Desrochers, "qu'il y a à l'ouest de la 152e rue un nombre suffisant de francophones pour maintenir la paroisse nationale et que ce nombre peut être sensiblement augmenté si ses cadres sont fixés clairement". Et il conclut sa plaidoirie par ces mots: "l'aperçu historique que nous avons tracé démontre que notre paroisse a surmonté plusieurs difficultés, que certaines décisions quant à son orientation ont compliqué son caractère et qu'elle fait face encore à de graves problèmes".

En date du 19 février 1967, Mgr Jordan se rendant au désir des paroissiens leur désignait l'école Notre-Dame de Lourdes pour leur place de culte et leur assignait M. l'abbé Raymond Sévigny, vicaire à Saint-André, pour les services du dimanche en attendant la nomination officielle de M. l'abbé Camille Dozois comme administrateur de Ste-Anne.

De février 1967 à juin de la même année, M. l'abbé Dozois, malgré sa lourde tâche de professeur au Grand Séminaire réussit à regrouper et réorganiser le groupe de langue française par ses nombreux appels afin de relancer la vie liturgique, la chorale, les diverses organisations paroissiales et un bulletin paroissial auquel travailla Mme H. Gour.

Son professorat lui demandant presque tout son temps, il quitte la paroisse. A cause de la pénurie de prêtres de langue française, Monseigneur l'Archevêque remet la paroisse à la responsabilité de St-Joachim. Le Père Georges Chevrier, curé de Saint-Joachim verrait à ce que les paroissiens aient la messe le dimanche, et le Père Amédée Nadeau voit au service religieux.

Restait encore la division des assurances-feu. Question sur laquelle on ne s'est pas entendu. Les deux partis, anglophones et francophones, ont fait des représentations pour régler ce problème. Les francophones demandaient les deux-tiers des assurances. Qu'on dit les anglophones? On n'en sait rien. La décision finale donnée par l'Archevêque d'alors, Mgr Anthony Jordan, a été moitié-moitié, appuyant sur le fait qu'il ne voulait faire injustice à personne. Il admettait qu'il était bien difficile de déterminer ce que chaque groupe avait apporté à la paroisse.

Une fois réglée cette question, il s'agissait de se trouver un local plus digne pour le culte religieux. Entre temps, la paroisse du Saint-Esprit était en frais de bâtir son église, et nous, eh bien, nous cherchions!

C'est après Pâques de 1967 que Mgr Jordan écrivait au Père G. Chevrier, o.m.i., alors curé de St-Joachim, le mettant en charge de Ste-Anne, chapelle de secours dépendant de Saint-Joachim.

Le Père Chevrier réunit conseil et paroissiens. La grande question était d'obtenir la chapelle des Soeurs Grises du Centre Régional. En date du 19 juin 1967, on se réunissait avec le P. Chevrier. On propose un comité paroissial composé des membres suivants: H. Prince, A. Belland, N. Gour, G. Gagnon, E. Mercier, P. Lambert, G. Poirier, et des dames H. Amyotte, C. Bilodeau et P. Morin qui s'ajoutent aux marguillers déjà existants: P. D'Aoust, R. Quévillon, M. Dubrule, Dr L.A. Arès, Monsieur G. Gagnon, nommé sur le comité était déjà marguiller.

On s'occupe fébrilement à trouver un nouveau local. Entrevue et pourparlers avec les Soeurs Grises du Centre Régional qui résultent en une réponse favorable à la joie de tous les paroissiens. Immense merci et actions de grâces: c'est l'acclamation générale.

Et, le Père Paul-Antoine Hudon, nouvellement nommé par le curé de St-Joachim, pour s'occuper de Ste-Anne, fait ses débuts en septembre 1967. Il célèbre la Fête de la Toussaint dans le nouvel endroit, chapelle des plus modernes, où tous les paroissiens se mêlent à la communauté des religieuses pour rendre à Dieu leur devoir dominical. L'archiviste des Soeurs Grises a noté que le dimanche 5 novembre, le Père Hudon commençait le service régulier des dimanches et fêtes. Pour accommoder tout le monde, trois messes étaient célébrées en ces jours.

Ses nombreuses visites à domicile, son esprit d'initiative, son travail assidu et dévoué l'inspirent à jeter les normes d'une constitution d'un Conseil Paroissial selon les nouveaux règlements de

(suite à la page 19)

BONNYVILLE

H. P. L.

Institut des professeurs

Vendredi, le 21 octobre fut une journée de congé pour les étudiants mais une journée d'étude pour leurs professeurs. La régionale de l'ATA (l'Alberta Teacher's Association) tenait son institut pédagogique à Grand Centre pour plus de 500 professeurs du nord-est de l'Alberta et du nord-ouest de la Saskatchewan. Quelques trente ateliers étaient en marche pendant la journée.

Pour les professeurs francophones, il y eut un atelier animé par l'ONF, dont Lucien Marleau de Montréal et Rachelle Cournoyer d'Edmonton qui ont démontré la préparation d'un guide d'accompagnement d'un film.

L'autre atelier intitulé, Le Français International, avait pour but d'étudier la pédagogie de la méthode. Les animateurs furent Angéline Gauthier, Denise Roy, Jean-Claude Mahé de Bonnyville et Victor Wiart de Cold Lake.

Animateurs de l'atelier de français à l'institut de l'ATA. De g. à d.: Angéline Gauthier, Jean-Claude Mahé, Denise Roy et Victor Wiart.

Soirée des prix à l'Ecole Notre-Dame

Quelques 600 personnes se sont entassées dans le gymnase de l'Ecole Notre-Dame Junior High lundi soir dernier pour assister à la première soirée des prix de l'école. Antérieurement, l'école donnait les prix et trophées à la fin juin mais cette année on a jugé bon d'en faire une soirée entière. Et à voir la participation des parents et des étudiants on peut confirmer que cette première fut un réel succès.

Le maître de cérémonie était un des professeurs, Richard Papp. La chorale Jeunesse'72, sous la direction de Laurier Hamel a interprété deux chansons.

De nombreux étudiants ont reçu des certificats de mérite pour avoir eu honneur dans certaine matière. D'autres ont reçu des certificats parce qu'ils sont arrivés les premiers de leur classe.

Voici la liste des gagnants de trophées et de prix:

Trophées en mémoire de Denis Biron: Gilles Chartrand et Carole Vallée, mention honorable à Kris Barnes et Joanne Normand.

Kchewin Achievement Award: Connie Badger

ATA Proficiency: 7ème- Marcel Lapointe et Judy Wiatr; mentions honorables à Douglas Niwa, Nadine Champagne et Lana Ewanowich- 8ème: Raymond Désilets et Sandra White; mentions honorables à Timmy Martin et Marie Brosseau. - 9ème: Gilles Chartrand et Carole Vallée; mentions honorables à Kris Barnes et Joanne Normand.

Prix en mémoire de Monsieur Roy: Gilles Chartrand, Carole Baril, Jeanne Normand et Luc Vincent.

Prix de l'AEBA: Gilles Chartrand, Carole Baril, Joanne Normand et Luc Vincent.

Trophée de l'ACFA: 9ème: Kris Barnes et Hélène Beauchemin - 8ème: Raymond Désilets et Roland Busque- 7ème: Claudine Lajoie et Jo-Anne Ducharme.



Le président de l'A.E.B.A., M. Jean-Claude Mahé fit la présentation des prix aux élèves de la 9ième année qui se sont distingués dans le programme bilingue: Gilles Chartrand, Carole Baril, Joanne Normand, Luc Vincent.



Les gagnant(e)s des prix de français de l'A.C.F.A. furent (de g. à d.): en 9ième année, Kris Barnes et Hélène Beauchemin; en 8ième année, Raymond Désilets et Roland Busque; en 7ième année, Claudine Lajoie et Jo-Anne Ducharme. Gilbert Proulx (à l'extrême droite), président de l'A.C.F.A. régionale, fit la présentation.

GERRY & ZIZ en spectacle à Bonnyville vendredi le 4 novembre à 20h00 à l'Ecole Notre Dame Junior High



Un mélange subtil de classique, blues, rock et jazz reflète les nombreuses fantaisies du duo de St-Boniface. L'intensité avec laquelle ils jouent sur scène est unique, le mysticisme de leurs chansons envoûtant. Une combinaison harmonieuse du français et de l'anglais donne à Gerry et Ziz un charme exclusif.

Gerry et Ziz ont chanté

(suite à la page 19)

RIVIERE-LA-PAIX

Jocelyne Verret Chiasson

VIN ET FROMAGE

à l'occasion de l'atelier des animateurs et des préposés au membership à Rivière-la-Paix.

PLUS DE DETAILS LA SEMAINE PROCHAINE



Le livre d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...

L'Acadie d'Antonine Maillet

par Jacques Ferron

Il y a des auteurs qui partent de haut, déclinent vite et s'arrêtent après deux ou trois livres, c'est qu'ils n'ont pas d'autre sujet qu'eux-mêmes, tandis qu'il y en a d'autres qui, après des débuts modestes, deviennent des écrivains considérables, telle Madame Antonine Maillet. Dans un premier roman paru en 1957, **Pointe-aux-Cocques**, elle n'était pas sortie d'elle-même et s'identifiait à une petite institutrice, ravie de découvrir le village acadien, de participer à ses fêtes, mais comme invitée, et qui le décrivait correctement, mais par le dehors, et cela donnait un récit aimable, assez mince, fait d'une succession de tableaux dont l'intérêt tenait moins à la façon de l'auteur qu'au pittoresque du sujet. Dans les **Cordes-de-Bois**, le sujet reste le même, un village acadien de la côte, face au golfe, mais dans une toute autre perspective, non plus observé de l'extérieur, mais dit de l'intérieur. Ce qui en change le style et la durée: l'un, cessant d'être narratif, devient discours, et l'autre au lieu d'être un aperçu furtif d'une année environ, part de l'empremier, d'aussi loin que peut remonter la tradition orale, d'un siècle et plus, soit de l'origine du village. Et l'auteur, en le pénétrant, s'est fondu dans le sujet, se contentant d'interroger les porte-parole du lieu, les conteux, discoureux, radoteux, déchifreteux de parenté, et de donner une cohérence à cette voix multiple et populaire. Les contrastes et les conflits permettent aux personnages de s'identifier les uns par rapport aux autres, de se suffire et de former une entité qui peut se passer du reste du monde pour la bonne raison que dans ce lieu fermé, petit, le vaste monde est captivé, si précaire que soit le lieu.

Leur dispersion a ébranlé à jamais l'univers des Acadiens et ce qu'ils appellent l'empremier lui est postérieur, marquant leur retour dans les maritimes, sur une côte tournée vers le golfe, encore inoccupée, et dont la possession leur reste incertaine. Dans le cas des **Cordes-de-Bois** qui ont leur quartier sur une butte au-dessus du village du Pont et n'en sont pas délogées par Mac Farlane qui y entrepose le bois qu'il exportera, l'été, par les bateaux qui viendront le charger à son quai, cela tient au fait que leur ancêtre, un matelot en rupture d'équipage, nommé Mercenaire, s'y était établi avant que Mac Farlane n'en obtienne la propriété en bonne et due forme, sur papier timbré, ce qui crée une situation qui ne laisse pas d'être conflictuelle, mais qui perdure; les Mercenaires gardent leurs cabanes au milieu des billots et des madriers de Mac Farlane, et cela, joint au fait qu'ils forment une engeance particulière qui n'entre pas dans les cadres de la paroisse, leur vaudra le surnom de **Cordes-de-Bois**, qui donne son titre au livre. Après deux générations, ces Mercenaires ne sont plus que des filles, la Piroune et ses tantes, Zélica, Barbe, Patience, puis la Bessoune, fille de la Péroune, qui a de la vie pour deux comme le dit son nom, une étoile au derrière, et qui, fille de matelot, deviendra la reine des Corde-de-Bois, l'antagoniste de Ma-tante-la-Veuve qui s'impose au village par tous ses neveux bien-pensants et bons paroissiens, au moins en principe, mais aussi chenapans que peuvent être candides les gens de la butte, selon le chassé-croisé des saints Evangiles où les meilleurs sont les pires et les pires les meilleurs pour l'embarras des

(suite à la page 8)







M. Pike et l'unite nationale

Même si l'on quitte son pays pour quelque temps, et même si l'on s'imagine avoir quitté ses racines et toutes conséquences inhérentes à un passé et à un engagement de vie, il arrive qu'au moment le plus inattendu tout vous revient avec force et intensité nouvelles.

Aujourd'hui (dimanche) j'ai quitté ma résidence à Denver pour aller prendre un peu d'air en montagne avec quelques amis. Avec les six jours de cours par semaine qu'on nous présente, c'est un bon repos que de tout laisser derrière pendant quelques heures pour admirer la beauté des paysages que nous offrent les Rocheuses américaines.

Nous sommes allés à Pike's Peak tout près de Colorado Springs à une heure et demie de voiture, environ. Cette montagne s'élève à 14,110 pieds de hauteur, soit plus de mille pieds plus élevé que notre géant Mont Robson. Ce qu'il y a de particulier avec ce mont, c'est qu'une bonne route vous y conduit jusqu'au sommet. Oui, c'est vrai, vous circulez à plus de 14,000 pieds d'altitude. Votre tête tourne à cause du manque d'oxygène, et le moteur de votre voiture se lamente lui aussi. Mais le tout en vaut la peine. C'est une expérience formidable. Par moment, je me crois pilote d'un avion tant je suis haut, et qu'il n'y a que le ciel bleu autour de moi.

Mais revenons à terre. En visitant le centre touristique, j'apprends que Pike's Peak tient son nom d'un militaire du nom de Pike, qui a été aussi un explorateur fameux. Il est le premier blanc, dit-on, à avoir vu cette montagne en 1806. Il en a même tenté l'ascension, mais en vain. Un autre aura plus de succès en 1820. Aujourd'hui, des centaines de voitures en franchissent le sommet, ainsi qu'un train qui y fait quatre voyages par jour! Les Américains ne font pas les choses à moitié...

Revenons à M. Pike. Une note biographique, que j'ai trouvée de très grand intérêt, nous dit que le Général Pike finit ses jours en 1812 sur les champs de batailles, alors qu'il amené une attaque réussie(?) sur York, aujourd'hui mieux connu sous le nom de Toronto. Eh oui, ça m'est revenu: les Canadiens et les Américains ont déjà été en guerre, et ce sont les Canadiens qui ont gagné!

J'attirai l'attention d'un sérieux Jésuite américain qui m'accompagnait, sur cet écrit afin de connaître sa version. Il me dit qu'en effet, les Américains, après s'être libérés du joug du colonialisme britannique, espéraient que les territoires du Nord (i.e., ce qui devait devenir le Canada), voudraient eux aussi leur indépendance en se joignant aux Etats-Unis. Ce qui a été décisif dans cette affaire, d'après mon ami Jésuite, c'est que l'élément francophone qui était catholique ne voulait pas se joindre au gros bloc américain protestant par crainte de perdre son identité catholique et francophone. Les Français de Québec se sont donc joints aux Anglophones de l'Ontario, et ils ont fait cause commune pour se défendre contre l'ennemi, les Américains, qui ont compris le message: "Pas intéressé! ". Et M. Pike y laissa la vie à 34 ans.

C'est alors, qu'à 14,000 pieds dans les nuages, je revins momentanément sur la terre, et que je retrouvai mes racines de Franco-Albertain assez rapidement. Et je me demandai ce qui a changé depuis. Les conclusions de mon ami Jésuite américain correspondaient beaucoup avec "Notre histoire nationale" apprise à l'école. "Serions-nous devenus plus chauvins que nos ancêtres d'il y a 165 ans...? ", me demandai-je...

Jacques Johnson o.m.i.

ST-PAUL

Stella Tremblay

La célébration de l'Action de Grâce - étudiants de l'Ecole Elémentaire

Le 7 octobre, les professeurs et élèves de l'Ecole Elémentaire de St-Paul ont célébrés une messe d'Action de Grâce en la cathédrale de St-Paul.

M. l'abbé Marcel Croteau, avec le comité de religion a préparé cette célébration pour nous rappeler à ce temps de l'année qu'il nous faut être très reconnaissant pour beaucoup de bonnes choses qui nous entourent dans notre milieu rural.

Des offrandes de divers produits de la nature furent offerts par des élèves de chaque classe.

On demanda aux parents d'encourager leurs enfants dans ce projet et aussi de discuter avec eux de ce qu'est l'action de grâce. ▽

Notes des Musicos

L'année 1977-78 sera une des plus mémorables pour les Musicos. L'an dernier, le voyage des Musicos en Europe était bien un rêve mais cette année, avec l'aide et le support de M. Pierre Astoin, ce rêve devient réalité. Les Musicos, avec grand enthousiasme, perfectionnent leur répertoire de chants favoris et se jettent avec ardeur dans les projets de bingo, raffle, etc. Le 9 octobre, lors du premier bingo, les gagnants de la raffle furent annoncés. Mme Joan Lawton est l'heureuse gagnante de la télévision-couleur; Mme Suzanne Richard gagna la nappe et M. l'abbé R. Simard gagna le $50.

A cette occasion, nous voulons remercier tous ceux qui nous ont encouragés d'une façon ou d'une autre dans nos diverses activités. Nous savons que c'est grâce à vous tous que nous irons à Digne, France, pour chanter et communiquer la joie de vivre et l'esprit d'ouverture des gens de l'Ouest canadien cet été. ▽

Prochainement sur la scène du théâtre de St-Paul

"Bousille et les Justes"

Juliette Lafleur



Gilles LeBlanc



Pauline Joly

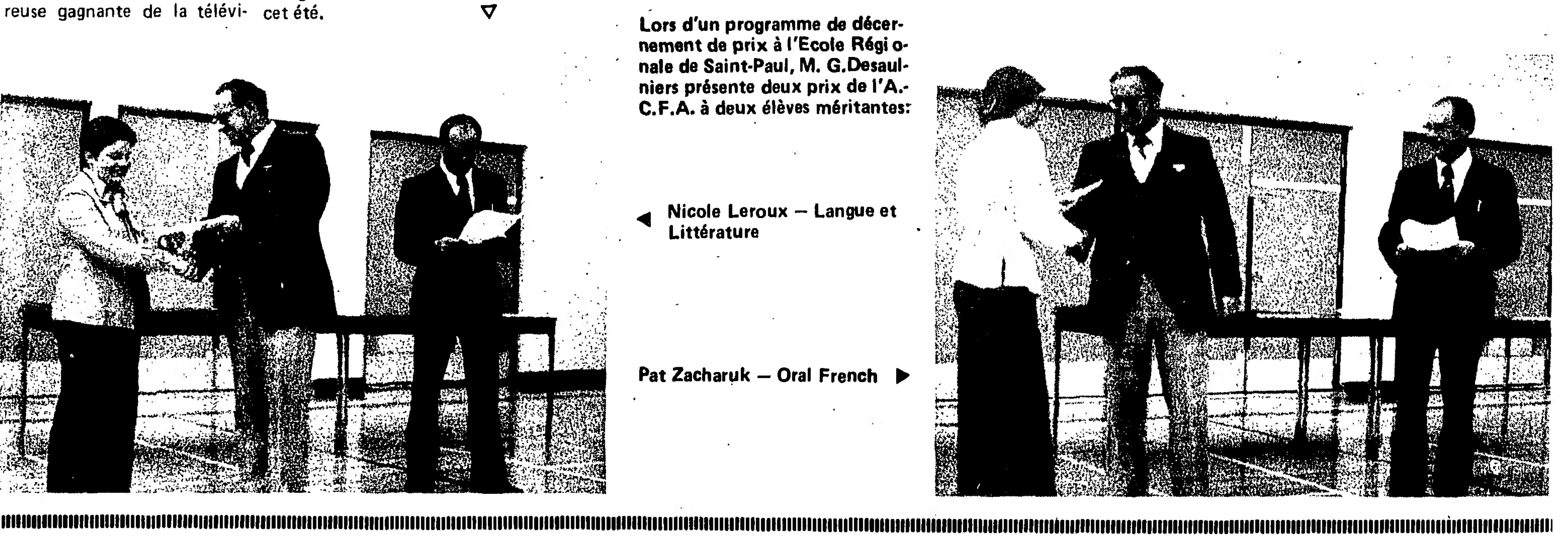
Vous aurez bientôt le plaisir de voir une pièce de Gratien Gélinas, présentée par le Cercle Dramatique de Saint-Paul.

Cette pièce mettra en vedette trois nouveaux comédiens: Gilles Leblanc, un nouveau venu de Moncton, N.B., interprêtera le rôle d'Henri Grenon, Pauline Joly interprêtera Noella Grenon, femme d'Henri, et Mme Juliette Lafleur celui de la Mère.

Cette pièce, sous l'habile direction de Laurier Joly, sera à l'affiche vers la fin novembre au théâtre de l'Ecole Régionale.

Décernement des prix A.C.F.A.





Lors d'un programme de décernement de prix à l'Ecole Régionale de Saint-Paul, M. G.Desaulniers présente deux prix de l'A.-C.F.A. à deux élèves méritantes:

◀ Nicole Leroux — Langue et Littérature

Pat Zacharuk — Oral French ▶

L'ACADIE D'ANTONINE MAILLET

(suite de la page 7)

uns et des autres. Et la mer sert de réactif, pourvoyeuse de liberté, de désordre et de vie, chérie par la Bessounne, détestée par Ma-tante-la-Veuve.

Peu à peu, Madame Maillet y mettant le pouce, la balance penchera du côté des Cordes-de-Bois. Au clan des Mercenaires se sont ajoutés les marginaux, contrebandiers, fainéants et artistes des alentours. Puis viendra le p'tit vicaire qui, au grand scandale des paroissiens, penchera du côté de la butte et du quai. Dénoncé à l'évêché, deux ans se passeront avant qu'il ne soit rappelé et envoyé à Rome. Quand il partira, le désespoir de la Bessounne éclatera; elle se jettera trois fois à la mer et trois fois elle sera sauvée par un survenant comme son ancêtre, irlandais cette fois, et consolée, semble-t-il. Et la fin du livre ramène le commencement, ce qui est une façon de rassurer le lecteur sur la pérennité du monde, sinon de l'Acadie. C'est à la fin, de plus, que la vente des pauvres à l'encan marque la victoire des Cordes-de-Bois sur Ma-tante-la-Veuve et les bonnes familles. A cette époque durant les années trente, ceux qu'on appelait les abandonnés du Bon Dieu, les orphelins, les Vieillards impotents et sans famille, étaient à la charge de la paroisse. Chaque année, un encan avait lieu sur le perron de l'église, un encan qui se faisait à l'envers, où ces pauvres étaient livrés aux soins des plus bas enchérisseurs. On appelait ça les mettre sur la charité. Eh bien! cette année-là, les plus bas enchérisseurs seront les Cordes-de-Bois: ils les prendront pour rien.

C'est sur cette note plus romanesque que réaliste, mais très chrétienne, que s'achève le beau livre de Madame Antonine Maillet, paru chez Leméac. ▽

CALGARY Claude Rouchon

Les luthiers de Calgary

Nadine Mackensie.

Une petite boutique de Calgary, avec à l'arrière un atelier, rien de spécial à cela et beaucoup de gens passent devant sans même la remarquer. Mais si on y entre, on pénêtre immédiatement dans un domaine surprenant et envoûtant: celui des luthiers. Cette petite boutique est le domaine de Susan Rod, de ses assistants et de son apprenti.

L'atelier rappelle celui des artisans de l'ancien temps. On n'en voit plus que de très rares comme celui-là. Les tables, sont jonchées d'outils de formes diverses, de bouteilles de vernis, de fines planches de bois dont certains contours rappellent ceux d'un violon ou d'un alto. Aux murs et un peu

(suite à la page 10)





Le coin de travail.



Leif se concentre.



Susan essaie la sonorité d'un de ses instruments.



Susan au travail.



Jim, le spécialiste de la contrebasse.

Maxim, l'apprenti, nettoie un violon.

Une artiste de Calgary: Sylvia Boehrnsen

Nadine Mackenzie.

Sylvia Boehrnsen a exposé au cours de l'été à la galerie d'art de l'université. Ses oeuvres étaient pour la plupart, des paysages de l'Arctique canadien où elle a passé quelque temps et qui l'a grandement influencée.

Pour le magazine de la compagnie Gulf, elle avait déjà fait des croquis d'un camp de pétroliers dans le delta de la rivière Mackenzie en hiver.

Ses sketches montraient la vie quotidienne de ce camp et l'on pouvait voir la cuisinière au travail, deux ouvriers en train de boire du café tout en jouant aux échecs, le garage local, des mécaniciens réparant un camion et l'arrivée d'un avion. Mais les impressions que Sylvia collectionna au cours de son voyage furent traduites par des aquarelles qui présentent des couleurs étonnantes, des formes inattendues et des jeux de lumières fixés par le seul pouvoir de la peinture et par un don réel pour la combinaison des teintes en même temps que la maîtrise totale de la perspective.

Qui est Sylvia Boehrnsen?

Elle répond ainsi: "Je suis née et j'ai été élevée en Estonie. J'ai ensuite passé plusieurs années comme réfugiée en Allemagne avant de venir au Canada. Là, j'ai d'abord étudié la peinture à l'huile à l'Université de l'Al-

(suite à la page 10)



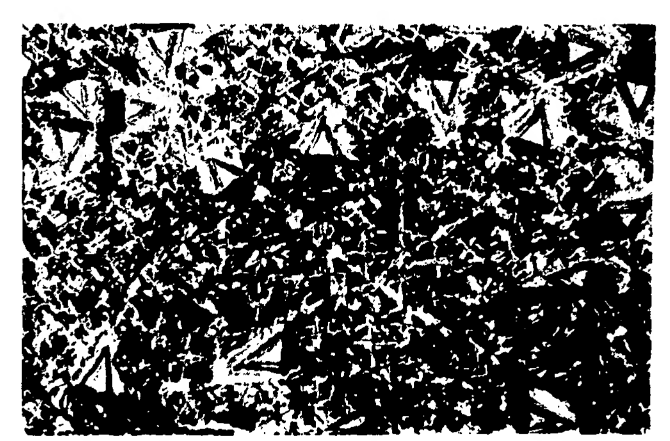
Sylvia Boehrnsen

Un artiste de Calgary: Dale Fehr

Nadine Mackenzie.

Une exposition de 26 oeuvres récentes de l'artiste calgarien Dale Fehr a lieu actuellement à la Galerie Dandelion.

Fehr a été co-directeur de la galerie depuis 1975. Ses oeuvres sont exécutées grâce à une variété de technique allant de la craie au crayon en passant par le pastel. L'ensemble montre un côté serein et un autre côté dynamique, et toutes ces oeuvres exposées ont été élaborées l'année dernière. ▽



"Bijou": dessin au crayon et au pastel.

LES LUTHIERS DE CALGARY

(suite de la page 9)

partout sont accrochés des violons, des altos, des archets et des gravures d'instruments. Le chien, vieil habitué de l'atelier, fait partie du décor.

Susan Rod est arrivée à Calgary depuis quelques années déjà. Comme elle était musicienne, elle dut faire face un jour au problème de faire réparer son archet à Calgary. Il n'y avait personne qui faisait ce genre de travail dans la ville et les musiciens devaient envoyer instruments et archets à Vancouver. Susan eut alors l'idée d'ouvrir un magasin spécialisé dans la réparation des instruments à cordes. Elle alla prendre des cours de lutherie à Chicago, puis s'installa dans sa petite boutique de Calgary. Immédiatement, tous les possesseurs d'instruments à cordes s'empressèrent de venir la voir. C'est ainsi que depuis bientôt dix ans, l'atelier de Susan a vu défiler les musiciens de l'Orchestre Symphonique, les professeurs de musique de la ville et les étudiants. Tout ce monde lui demande pêle-mêle de remplacer les crins des archets, de nettoyer les instruments, de les vérifier, de les réparer, de les revernir, de les revendre ou de les échanger. On lui passe même des commandes quant à la fabrication d'un violoncelle, d'un alto, d'un violon et même d'une contrebasse. Au cours des ans et des mois, ces clients musiciens sont devenus des amis qui entrent bavarder quelques instants dès qu'ils se trouvent dans les alentours du royaume de Susan.

Avec elle, travaille un jeune suédois, Leif Karlsson, qui a étudié la lutherie en Suède, en Allemagne et en Angleterre à la célèbre fabrique Dolmesch d'Hasmelere dans le Surrey. Leif est une véritable encyclopédie vivante en ce qui concerne tout ce qui touche à la fabrication, à la réparation et à l'histoire des instruments de musique. C'est ainsi que j'ai appris qu'il fallait compter près de cinq ans d'études pour devenir luthier et que la fabrication d'un instrument comme le violon réclamait entre 120 et 180 heures de travail quand ce n'était pas plus.

Il n'y a pas d'écoles de lutherie dans l'Ouest du Canada. Il est probable qu'il n'y en ait guère plus dans l'Est. Ainsi, tous les luthiers viennent-ils d'Europe ou des Etats-Unis. En Europe, on assiste malheureusement à la fermeture de plusieurs écoles de lutherie. Par contre, un nombre croissant de centres de fabrication d'instruments musicaux s'ouvrent aux Etats-Unis.

A Susan et à Leif s'est joint, depuis un an, un spécialiste de la contrebasse, Jim Pacholke. Non seulement il fabrique sur commande cet énorme instrument ou répare ceux qu'on lui apporte, mais il en joue également très bien. Jim a étudié la musique et la lutherie dans l'Illinois. Il y a également un apprenti dans cet atelier, un jeune garçon d'une quinzaine d'années qui est passionné par le travail du bois. Maxim s'installe à sa table de travail pendant toute la durée des vacances scolaires et se précipite à nouveau vers ses instruments dès que la journée à l'école se termine. Maxim adore nettoyer les violons. On commence toujours à une petite échelle avant de devenir un grand luthier.

Beaucoup de gens possèdent des violons, héritage de famille ou acquisition d'un magasin d'antiquités. C'est très amusant de constater combien de personnes espèrent être en possession d'un instrument d'époque et d'une valeur considérable. Au cours de ma visite, un homme est entré avec un vieux violon qu'il portait avec autant de précautions que s'il avait eu entre les mains le plus gros diamant du monde. Il désirait savoir si ce violon, qui était dans sa famille depuis longtemps, était un violon ancien et authentique. Leif a pris le violon, l'a examiné sur tous les côtés et a secoué négativement la tête: encore un faux, attribué à Stradivarius quand ce n'est pas à Guarnerius. L'homme mécontent, ses rêves détruits, a repris la boîte et instrument qu'il a mis tout simplement sous son bras sans précaution cette fois. "Je ne pouvais tout de même pas lui dire que c'était un violon d'époque alors que ce n'était qu'une vulgaire copie, m'expliqua Leif, cet instrument a été plusieurs fois réparé et reverni, mais les gens sont toujours très déçus d'apprendre que ce qu'ils viennent montrer avec fierté ne vaut pratiquement rien. C'est ahurissant le nombre de faux instruments qui circulent et généralement entre les mains de non-musiciens."

Le petit atelier de Susan Rod est le seul de son espèce dans l'Ouest du Canada et les calgariens qui jouent d'un instrument à cordes ont bien de la chance d'avoir sur place trois personnes qui peuvent réparer leurs instruments, les échanger et même leur en fabriquer sur commande. ▽



Susan avec un alto dont elle est particulièrement fière: elle l'a entièrement fabriqué seule.

Leif s'exerce sur un violoncelle qu'on lui a commandé et qu'il vient de terminer.



Capsules

C'est, sauf erreur, en 1976 que les éditions La Basoche voyaient le jour avec un recueil de Jean-Loup Brochet intitulé **Les poètes sont morts.** Aujourd'hui, six nouveaux recueils de poèmes nous arrivent: **Poésies** de Claude La Ferrière, **Poèmes de la tout aimée** de Louis Bricault, **Vestiges de vertiges** de Ronald Martel, **La tombe d'un rêve** de Francine Harvey, **L'ennuit** de Jacques Guimont et **Femme de** Gaston Tremblay. Il est intéressant de souligner que chaque recueil est tiré à trente exemplaires. On peut communiquer avec l'éditeur en écrivant à la case postale 341, Québec 4, G1R 4P8, P.Q.

□

Un livre de J. C. de Schietère et P. R. Turcotte sur **La dynamique de la créativité dans l'entreprise** paraît aux Presses de l'Université de Montréal; à partir de l'exemple d'une société nord-américaine, les auteurs nous persuadent de l'importance de la créativité et suggèrent des méthodes pratiques pour entretenir cette "flamme sacrée", tant chez les cadres que chez les employés.

□

En traduction de l'américain, la maison Stanké lance ses **Recettes minceurs pour gourmets au régime**; ce livre est signé Beverly Cox et Gordon McKellar Black.

□

Toujours en traduction de l'américain, Feu Vert publie **Le tennis commence à quarante ans** de Pancho Gonzalez et Jeffery Bairstow. Un guide abondamment illustré.

□

Le numéro 3/4 de la revue **Possibles** vient de paraître; il traite notamment des Amérindiens, de l'artisanat comme instrument de conquête, de Borduas et l'automatisme et du renouveau en musique traditionnelle. On peut s'abonner à cette jeune et dynamique revue en s'adressant à: B.P. 114, succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec, H3S 2S4.

SYLVIA BOEHRNSEN

(suite de la page 9)

berta avec Annora Brown, W.J. Phillips, et avec le professeur Glyde.

Tout en travaillant comme dessinatrice industrielle pour une compagnie de pétrole, j'ai suivi différents cours à l'Institut de technologie du Sud de l'Alberta, avant de m'inscrire à l'université de Calgary où j'ai obtenu par la suite un baccalauréat ès arts et une maîtrise en littérature allemande.

A présent, je travaille surtout l'aquarelle et j'oublie pour le moment la peinture à l'huile. J'enseigne à mi-temps le dessin au département de décoration et d'architecture du Collège de Mont Royal.

L'influence la plus marquante sur mon travail en tant qu'artiste peintre est due à l'expérience que j'ai faite dans l'Arctique canadien, avec les paysages immenses aux atmosphères changeantes, aux subtilités et aux extrêmes à la fois calmes et excitantes, et surtout, je ne peux oublier la variété infinie des couleurs et des lumières." ▽

ST-ALBERT

Lucienne Brisson

Le nouvel édifice de L.B.H.

Il y a 3 ans et demi, plus précisément en février 74, à la suite de la mort de leurs parents, les six frères Lemieux, Roger, Larry, Len, Ben, Claude et Victor, décidèrent... dans le but tout d'abord de demeurer très unis entre eux, d'investir dans une entreprise et former ainsi une compagnie familiale.

Parce que d'après eux, le besoin se faisait sentir là plus qu'ailleurs, ils optèrent pour acheter 1 acre et demi de terrain sur le Riel Drive, à St-Albert, fourni d'une bâtisse de 7,500 pieds carrés. Au commerce en question, les clients pouvaient se procurer tout ce qui peut servir à la réparation ou à l'amélioration du bien-être dans une maison, et ceci, du rez-de-chaussée au grenier. Les frères Lemieux, ont-ils édifié les gens de St-Albert, dans cette initiative d'affection et d'entr'aide filiales? Quoiqu'il en soit, les clients se sont ajoutés l'un après l'autre et le succès dans toutes ses formes continue de sourire aux frères Lemieux, si bien qu'aujourd'hui ils se doivent de multiplier les services et agrandir l'espace primitif. Avez-vous d'articles de sport, électriques, certains items pour soins des animaux et même certaines pièces d'automobile...? Vous les trouverez ches les frères Lemieux. C'est pour cela maintenant que s'est élevée la nouvelle bâtisse de 5,000 pieds carrés adjacente à la première avec cette fois 1 quart d'acre de terrain pour le stationnement des clients.

Le personnel du L.B.H. Home Improvement Centre est composé de: Roger, Lprés; Larry, sa jeune fille Sandra et David Lemieux; D. Koleman, B. Chrysler ainsi que Don Wilson. Len, qui demeure à Morinville, dirige à cet endroit une succursale du même genre. Qui dira que les Canadiens-Français sont incapables de s'organiser? Aux frères Lemieux, nos sincères félicitations à l'occasion de l'ouverture officielle de cette nouvelle bâtisse. ▽

Une ambulance à St-Albert

Les pourparlers entre intéressés afin d'obtenir les services d'une ambulance étaient en cours depuis plus de 2 ans. Or, voilà que depuis quelques semaines, les gens de St-Albert ont leur propre ambulance.

L'équipe d'ambulanciers est composée de trois personnes dont M. Gary Alford, qui dirige les opérations. On est présentement à la recherche de 2 autres personnes qui auraient elles aussi, les connaissances paramédicales requises.

Pour un temps temporaire seulement, les ambulanciers ont établi leurs quartiers généraux au même endroit que les pompiers.

Plusieurs organisations ont apporté leur aide financière pour l'achat de l'équipement nécessaire à ce service, dont le Kinawis Club, Royal Canadian Legion, les dames auxiliaires de la Sturgeon General Hospital. Nous devons aux personnes qui ont travaillé pour l'obtention de ce service, toute notre admiration et notre reconnaissance. Combien de vies seront sauvées à cause de ceci. ▽

Ad hoc

A la suite d'une invitation des autorités municipales, un comité de 5 personnes ont volontairement offert leurs services afin de conduire une étude ou enquête qui ferait découvrir les besoins culturels de la communauté. Ceci permettrait à ces mêmes autorités d'établir par la suite, s'il y a lieu et s'il se peut, les facilités que requièrent ces besoins.

Les résultats de cette étude devrait être présentés aux autorités mentionnées plus haut, d'ici la fin de décembre.

Ce noyau est formé de M. Les Graff, président et ses aides sont: Mme Sandra Vaneldik. Lois Folkins, Shirley Martin et Louise Zuk. ▽

Affaires municipales

Nous saluons fièrement notre nouveau maire, monsieur Ron Harvey, qui a l'occasion des élections municipales du 19 octobre dernier, a gagné avec une forte majorité de neuf cent quarante et une voix le titre ci-haut mentionné. M. Harvey, en effet, briguait les suffrages entre notre ancien maire, monsieur Dick Plain et monsieur Tom Priddle.

Interviewé tout juste après son élection, le nouveau maire a déclaré qu'il y avait beaucoup à faire à St-Albert. Il a ajouté que sa première réalisation, et c'est assez primordial et urgent il me semble, sera, je dis bien, d'établir d'amicales relations avec Edmonton, Morinville, l'Esturgeon, etc. Entre nous, ça fait longtemps que nous vivons le contraire ! Il avoue aussi vouloir être au service des différentes organisations de St-Albert, telles que les dirigeants des écoles, de l'hôpital et autres "clubs" à échelle secondaire comparitivement aux organisations ci-haut mentionnées. Il projette d'ailleurs, plusieurs rencontres dans un avenir approché avec ces différentes autorités.

M. Harvey qui est âgé de 65 ans, demeure à St-Albert depuis 1955. C'est un "homme d'affaires" avantageusement connu. Il fera son serment officiel d'allégeance à la ville de St-Albert, lundi le 31 octobre, lors de la cérémonie usuelle. La première assemblée du Conseil sous son mandat, aura lieu, lundi le 7 novembre prochain.

En le croyant de "bonne foi", nous lui présentons toutes nos félicitations. Il a vraiment gagné ses épaulettes. L'avenir nous dira si le 19 octobre dernier n'a été que des promesses d'élections!

Quand à notre ancien maire, monsieur Plain, il blâme les interventions de monsieur Jamison, député à la législature, lesquelles dit-il, lui ont fait perdre ses élections. Vous avez déjà vu des élections sans un peu de "cabale"! Quand on appartient au calibre de M. Plain, on peut blâmer les autres sans toutefois être justifié, de n'avoir pu remplir d'une façon adéquate, le mandat gratifié. Le fait d'être continuellement en désaccord avec M. Jamison, n'était pas de nature à lui aider et l'élection du 19 octobre, lui a servi de leçon en matière politique. M. Plain peut maintenant dire son "MEA CULPA". ▽

"Honneur au mérite"

(suite de la page 1)

"Canada Cord" nos jeunes filles ont reçu plusieurs cadeaux commémoratifs. Les drapeaux canadien, celui des Jeannettes et des Guides ainsi que les décorations de la salle donnaient à toute cette fête une apparence exceptionnelle. Portant le bouquet de roses offert par les petites Jeannettes, elles ont en termes choisis, remercié tous ceux qui leur avaient aidé à arriver à ce succès.

Parmi les autorités guidismes qui assistaient à cette réunion nous remarquions: Mmes Wref O'Hara, Charlotte Jeffers, Delmarie Rosseker, Barrie Brown, Béatrice Sinlay et enfin Susan McBain. Le tout a été couronné par un délicieux goûter, préparé par les dames de la paroisse. Encore une fois, nos félicitations Annette et Charlene ▽

ALLIANCE FRANÇAISE- Soirée "T.G.I.F."

Le vendredi 16 septembre, avait lieu, au Faculty club de U. of A., la soirée dite T.G.I.F. Nous on pourrait dire D.M.C.V.- Dieu merci, c'est vendredi et on peut trinquer. Eh bien de 18h30 à 19h30, on l'a trinquée, puis on l'a bouffée, après quoi, on est retourné au fringant-trinquant, et on l'a secouée, les décibels tympan-tappant de sons électrisés. Plus ça fessait, plus les soucis de la semaine s'engloutissaient. C'est ce qu'on dirait bien, de nos jours, une soirée du tonnerre, au propre comme au figuré. Et cela, sans dommage d'hommage à notre sociabilité... quelle merveille moderne!

Ajoutons que Mme Guérand s'est fait souhaiter la bienvenue parmi nous aux sons affectueux de "je t'ai donné mon coeur" et que le chanteur en fut aussi affectueusement récompensé.

Soirée éthérique et féerique ... octobre

Conférence magnifiquement audio-visuelle de Nicole Kunzle: "Féerie des Vitraux de France".

Ecoutons d'abord Nicole, de son savoir à s'avoir!

"L'art du vitrail est un art de la lumière destiné à nous offrir par son sortilège, un univers de vibrations et de couleurs, un monde enchanté, immatériel et magique."

"Qu'est-ce qu'un vitrail? "

"C'est un assemblage d'éléments de verre coloré dans la masse, tenus entre eux par un réseau de plomb, et formant des panneaux multicolores symboliques, décoratifs ou narratifs. Un graphisme précis vient leur donner un sens en rendant lisible les formes et leurs détails. Le graphisme est fait de traits, de hachures, de silhouettes et de demi-teintes."

Technique du vitrail "Deux parties de cendre de hêtre et une partie de sable de rivière épuré, étaient mélangées pour être fondues. La potasse (de la cendre) fut remplacée par de la cendre de l'herbe de Kali importée d'Orient, en ajoutant une certaine quantité de sel pour rendre le verre plus fusible, d'où plus facile à travailler.

"Pour colorer la pâte de verre, les verriers ajoutaient divers oxydes métalliques et certains sulfures.

"Le temps de cuisson, la température du jour permettait d'obtenir des coloris et des nuances différentes."

En étant là, on en a su plus long, mais revoyons maintenant quelques diapositives de ce "Tour de France", de Tours, à Le Mans, à Paris, à Strasbourg.

Un thème choyé de la verrerie, c'est "L'arbre de Jessé", père de David, retraçant la généalogie de Jésus, fils de David, fils de Ruth la Moabite, d'où fruits de l'inceste.

Même les signes du zodiac revenaient nous hanter, car le rosacé pétaloïde inspire fortement les verriers. Ironiquement, le bon Saint-Eloi qui "avait remis la culotte du roi à l'endroit", nous apparaît la tête à l'envers!

Le tout nous réchauffait d'enluminures baignées de rayons solaires, et de sons nostalgiques du chant grégorien des Moines de Clervaux.

Merci à Jeanne Pfanmuller de ces sons éthériques, comme merci au Consulat de ces diapositives féeriques et boniments appropriés.

Surveillons le "Mémo" pour le "Bal masqué" et la conférence annuelle.

B.J. Tremblay



Karen Kain, la jeune danseuse sensationnelle du Ballet National, reçoit l'oeuvre d'art original d'une illustration présentée avec l'article "Karen Kain: Première Ballerine du Canada" publié dans le Reader's Digest Canadien du mois d'octobre.

Charles Magill, éditeur du Digest et Rosalind Halvorsen (à droite), assistante de l'éditeur, font la présentation à la Place des Arts, lors du récent passage de Karen Kain à Montréal.

L'illustration fut réalisée par Alan Daniel, un artiste canadien notoire.



L'Alliance Chorale Alberta

L'Alliance Chorale Alberta vous invite à participer à une rencontre musicale d'automne les 11, 12 et 13 novembre prochains, à l'Ecole J.H. Picard, 8828-95e rue, Edmonton.

A l'ordre-du-jour:

11 novembre:
- 08h30 - inscription
- 09h00 - ateliers
- 17h00 - fin des ateliers

12 novembre:
- 09h30 - ateliers
- 17h00 - fin des ateliers

13 novembre:
- 10h00 12h00 - répétition générale
- 13h30 - concert pour le public
- 15h30 - fin des activités

Soirée:

le 11 novembre pour les jeunes (de 17h00 à 21h00) - mini-banquet, films, activités.

le 12 novembre pour les adultes (de 18h00 à 1h00) - banquet, spectacle, présentation audio-visuelle, danse.

Chaque participant doit remplir une fiche d'inscription et la remettre, avec son chèque, avant le 3 novembre prochain.

Contactez le directeur de votre chorale pour les fiches d'inscriptions. Si vous n'êtes pas membre d'une chorale et vous voulez participer à cette rencontre, contactez Suzanne Dalziel au 424-6774.

Il y aura:

O des ateliers de répertoire pour adultes, dirigés par: Laurier Levasseur, Albert Lafrance, Thérèse Potvin, Léonard Rousseau, Michel Gervais et Evelyn Christie.

O des ateliers de répertoire pour jeunes dirigés par: Lise Kleinmeyer, Jules Lacoursière, Thérès Potvin, Léonard Rousseau.

O ateliers de danses folkloriques pour jeunes avec Lise Holeton.

O ateliers de mise en scène pour adultes avec Nicolas Doclin (réalisateur de Radio-Canada, Montréal).

Coût: selon l'option choisi.

Les options sont:

Options "JEUNES":
- Option A — Inscriptions (ateliers, musique, pause-cafés, banquet et soirée) — $10.00
- Option B — Inscriptions (Option A) et 2 repas midi — $18.00

Options "ADULTES":
- Option A — Inscriptions (ateliers, musique, pause-cafés) — $7.00
- Option B — Inscriptions et 2 repas midi — $15.00
- Option C — Inscriptions et banquet-soirée — $15.00
- Option D — Tout compris (inscriptions et 2 repas midi et banquet-soirée) — $23.00

Ne manquez pas cette rencontre... célébrons ensemble dans une ambiance chaleureuse les 15 ans

d'A COEUR JOIE!

LE MOUVEMENT DES FEMMES CHRETIENNES

Au congrès diocésain, il fut établi que la semaine du M.F.C. serait la première semaine de novembre.

▶ C'EST QUOI?

LE MOUVEMENT DES FEMMES CHRETIENNES est, au Canada français, l'ACTION ORGANISEE DE LAIQUES, au niveau des communautés chrétiennes.

Ce Mouvement veut être:

— *un lieu de réflexion*

où chaque femme apprend à mieux se connaître

— *un lieu de rencontre*

où la femme est éveillée aux richesses des relations humaines, à la communication et au partage avec les autres.

— *un lieu d'apprentissage*

où la femme apprend à vivre en équipe, en tenant compte de l'autre, et à développper ses talents pour mieux servir la famille, la société et l'Eglise.

▶ POURQUOI?

Pour développer chez la femme:

- ses connaissances sociologiques et religieuses
- son sens de la fraternité
- sa compréhension de l'humain dans toute sa plénitude
- son aptitude à lire le message évangélique à partir du vécu
- sa capacité de communication, de travail en équipe, d'animation, d'élaboration de projets, d'actions, etc.
- sa possibilité d'engagement face aux besoins du milieu et de la communauté chrétienne, où elle doit s'impliquer.

▶ COMMENT?

En pratiquant la méthode du Voir-Juger-Agir

- **en utilisant les techniques modernes d'animation**
- **en suscitant la créativité**
- **en s'intégrant à la pastorale paroissiale et diocésaine**
- **en collaborant avec divers mouvements sociaux**

▶ POUR QUI?

Pour des femmes de toutes conditions et de tout âge, qui désirent travailler à leur promotion humaine et chrétienne, et mieux remplir leur rôle dans la famille, la société et l'Eglise.

Comité diocésain du M.F.C., Legal



POURQUOI EST-ON VEGETARIEN?

Par Marie-Rose

Les régimes sont bien en vogue de nos jours. Avez-vous remarqué combien de personnes qui, devant un mets plus ou moins élaboré ou une superbe pâtisserie avouent presqu'en rougissant: "Oh! vous savez, moi, je suis au régime mais aujourd'hui je vais..." et ils se jettent amoureusement sur l'assiette tentatrice avec un sourire de satisfaction rayonnant sur leur visage épanoui. Et zip! le régime. Ce sera pour demain ou après-demain ou après-après-demain.

De toute façon, l'idée de réduire nos portions alimentaires n'est pas si mauvaise en soi. Il a été prouvé maintes fois que les Canadiens mangent trop pour l'énergie qu'ils dépensent. On ne brûle pas assez de calories. Ou on en consomme trop. C'est pareil. Mais il existe une catégorie de gens, qui, eux, ne sont pas au régime, ne suivent pas une diète sévère et qui, par contre, font beaucoup parler d'eux. Ce sont les VEGETARIENS. Pourquoi est-on végétarien?

Premièrement, disons tout-de-suite qu'il existe plusieurs catégories de végétariens. Au départ, le principe de base est de ne pas consommer de viande. Donc, on accepte les fruits, les légumes, les céréales, le poisson, les sous-produits animaux tels le lait, le fromage, les oeufs. A ce moment là, on est VEGETARISME. Si par contre, on supprime les sous-produits animaux comme le lait, le fromage et les oeufs, on devient alors CRUDIVORISTE, ce qui veut dire que l'on ne consomme que des légumes et des fruits crus ou séchés ou bien on se classe parmi les MACROBIOTIQUES et on ne mange que des céréales! Il faut le faire? ? ! !

A ce compte-là on peut se demander: "Qui devient végétarien?" On les a divisés en deux groupes. Ceux pour qui la viande n'a absolument rien d'attrayant, et les autres pour raison de santé.

Le végétarisme consiste à manger moins et à ne pas manger n'importe quoi. En passant, le terme "végétarisme" nous vient de l'Angleterre. Apparamment, en 1809, un médecin du nom de William Lambe a voulu démontrer qu'une alimentation végétale pouvait guérir certains cancers. Les médecins d'aujourd'hui ne sont pas prêts à affirmer que cette théorie est entièrement véridique mais ces derniers ne s'opposent pas à l'idée que le végétarisme est une discipline alimentaire valable. En effet, si l'on considère le point de vue nutritif, on trouve dans les fruits, les légumes, le lait, les oeufs et les céréales, tout ce dont nous avons besoin. Reste, tout-de-même, que bon nombre de diététiciens recommandent la consommation d'environ deux repas de viande par semaine. Ce qui constitue un apport suffisant en autant que le reste du régime est bien équilibré.

Donc, pour en revenir à la question du début, pourquoi est-on végétarien? Je crois que c'est parce qu'un jour, on décide de faire quelque chose de bon pour son corps, lequel est le véhicule de nos pensées. C'est important ça. Surtout quand on pense beaucoup! ! Je crois aussi que l'on veut remplacer une alimentation trop chargée par une alimentation saine, vivante, éclatante. Mais, en tout premier lieu, on devient végétarien parce que l'on a le désir profond de supprimer la viande de notre alimentation. Pour certains, cela devient presqu'une religion.

Rappelez-vous, il n'y a pas si longtemps, les Catholiques ne pouvaient consommer de viande le vendredi. Nous étions tous vivants le samedi, que je sache! !

Salut bien! ▽

COLLOQUE-

"LA SITUATION ÉCONOMIQUE DÉSASTREUSE DES RETRAITÉS"

C'est au cours d'un colloque de deux jours au Cegep de Rosemont à Montréal, les samedi 5 et dimanche 6 novembre en matinée que sera discuté et démontré la situation financière de la personne âgée.

Le colloque débutera par un panel avec diverses personnalités à la suite duquel un débat pourra se poursuivre l'après-midi dans des ateliers.

Au cours de ce week-end d'étude la deuxième journée portera sur le logement et les services. On procèdera au lancement d'un manifeste préparé depuis l'hiver dernier par un groupe de retraités et pré-retraités de Montréal et des environs. Une pétition d'appui au manifeste permettra aux participants d'exprimer ou non leur accord. Cette pétition sera, par la suite, envoyée aux pouvoirs publics.

Situé dans le quartier Rosemont à Montréal au 6400- 16e avenue, angle de la rue Beaubien, le Cegep de Rosemont offre un vaste emplacement pouvant accueillir de nombreux participants. RA

L'inscription à ce colloque se fait le samedi 5 novembre dès 9 heures le matin, sans aucun frais. Il en est de même du stationnement des voitures pendant toute la durée de ces assises. Le repas de midi au Cegep est à la charge des participants ($2.00). Chacun recevra un exemplaire du manifeste et, s'il ne l'a pas déjà eue, la documentation du colloque.

Des kiosques d'information pourront vous aider sur ce point.

Les panelistes invités sont les personnalités suivantes:

Mme Jeanne D'Arc Nolet, Comité logement, Association et Services 3e âge (ASTA); M. Léo Cormier, travailleur social et communautaire; Gaby Théroux, animatrice, préparation à la retraite; Henri Gagnon, syndicaliste et auteur du livre "Le racket des fonds de pension"; Louis Plamondon, Promotion collective, 3e âge, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal; Pierre Tousignant, Service d'éducation des adultes, Cegep de Rosemont; Hubert de Ravinel, organisateur des Petits Frères des Pauvres au Québec.

Pour tout renseignement on communiquera avec Michel Thiénot, Université de Montréal au (514) 343-7011 ou Marcel Lapalme (514) 725-9179.

Percussions for Six
le 6, 21 h 30

Vedettes en direct
mardi 8, 20 h 30

Un ballet aux mouvements inattendus

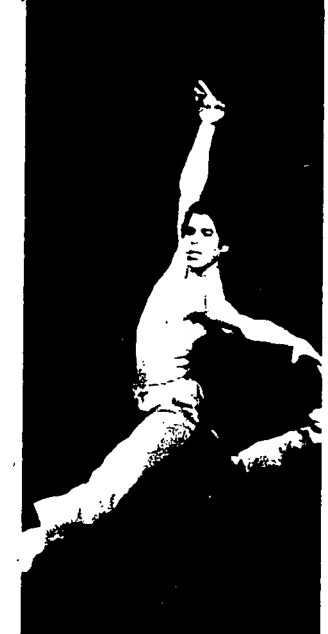
Percussions for Six, qui sera proposé aux **Beaux Dimanches** le 6 novembre à 21 h 30, est une très belle étude chorégraphique exécutée par les danseurs du Harkness Ballet de New York sur la nature des divers instruments de musique.

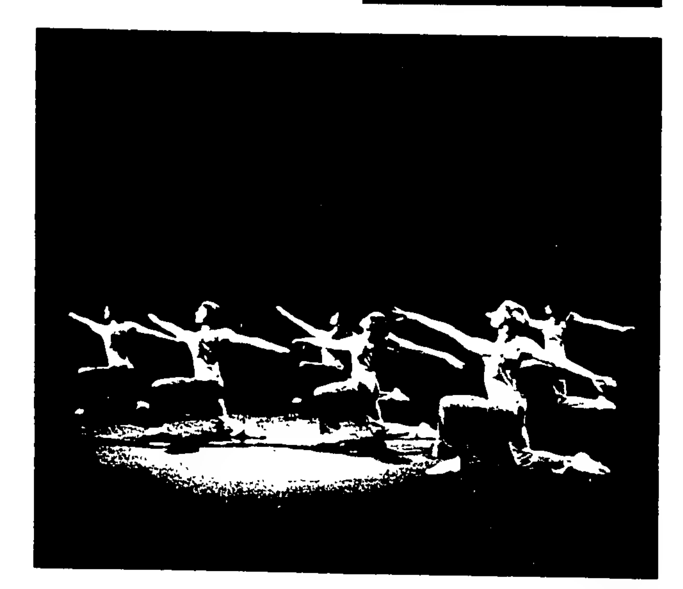
On a écrit, un peu partout dans le monde, à propos de cette troupe de ballet d'avant-garde qu'elle a su, à travers le langage du corps, révéler constamment des choses inattendues et inhabituelles que le seul ballet classique n'avait pu montrer.

Ces danseurs, en plus d'exécuter avec une rare aisance toutes les figures de la danse classique, peuvent se livrer à des performances «sportives» qui ne manquent jamais d'enthousiasmer à coup sûr tous les publics. Pour leur part, les critiques se plaisent à signaler la discipline de fer de ces danseurs, la vitesse exceptionnelle de leurs mouvements et leur «charme viril».

Solistes: Kirk Petersen, Kenneth Scalice, Christopher Aponte, Ben Stevenson, Zane Wilson et Dennis Pool. Musique: Lee Gurst. Chorégraphie: Vincente Nebrada. Direction: H. Niebeling.

Les Ballets Harkness





Catherine Lara: une bouffée d'air pur

Catherine Lara et Claude Engel seront les artistes invités de **Vedettes en direct** le mardi 8 novembre à 20 h 30 à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Catherine Lara a surgi dans la musique populaire après vingt ans de musique classique. Toujours premier prix en musique classique, Catherine vise également les sommets en musique populaire: «Je ne comprends pas qu'on fasse de différence entre un genre de musique et un autre. Il y a la bonne musique et la mauvaise, c'est tout. Quant à moi, je me sens aussi heureuse quand je joue du Mozart que quand je joue du Cat Stevens.»

Excellente violoniste, Catherine Lara a fait la mutation de la musique de Mozart à celle de Lara, de la voix du violon à celle de Lara. Elle composait d'ailleurs depuis huit ans déjà quand des gens du milieu l'entendent au cours d'une soirée et l'encouragent à se lancer. Mais perfectionniste, Catherine Lara ne se presse pas. Elle mûrit lentement son nouveau défi. Elle doit trouver des mots qui lui ressemblent. Elle rencontre Daniel Boublil qui lui ressemble d'esprit comme un frère siamois et elle met des musiques sur ses mots à lui.

C'est son premier disque et c'est un coup de maître. Elle surprend tout le monde et on l'accueille avec passion comme la bouffée d'air pur qu'attendait la chanson française pour se guérir de son asthme.

A **Vedettes en direct** Catherine Lara sera accompagnée de Claude Engel, brillant guitariste et chanteur pop français qui a déjà enregistré un disque avec Catherine Lara et Georges Rabol, pianiste, lauréat de plusieurs grands prix européens. Sur scène, les trois artistes s'accompagneront mutuellement, Catherine au violon, à la guitare et au piano; Claude Engel à la guitare et à la basse, et Georges Rabol au piano.

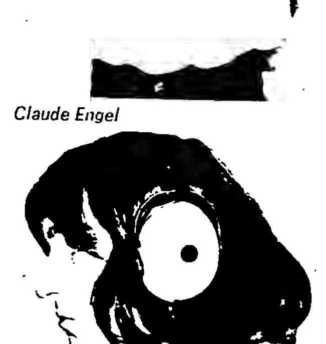
A ceux qui ne connaissent pas encore Catherine Lara chanteuse et qui se demandent quel style elle a adopté, la jeune violoniste répond: «Folk... sans hésitation. Je travaille avec Daniel Boublil. Je n'ai jamais pu écrire les paroles. Lui, il parle pour moi; il écrit ce que j'aurais souhaité pouvoir dire moi-même. Cela colle merveilleusement avec ce que je ressens.» C'était en 1972 et depuis lors, Catherine Lara a changé de parolier et elle a beaucoup composé parce qu'elle est toujours aussi passionnée de musique selon le mot d'un de ses premiers critiques: «Elle a le diable de la musique chevillé au corps.»

Cette émission de **Vedettes en direct** est une réalisation de Marcel Brisson.

Catherine Lara



Claude Engel



L'âme vivante de
L'Evangile en papier:
Claude Lafortune
(article en page 3)

Aux Beaux Dimanches:
Le Groupe Cano;
Le Skieur de l'Everest;
Percussions for Six

Le renouveau charismatique
à Second regard
et à Rencontres

A Vedettes en direct:
Catherine Lara

Ici Radio-Canada

Volume 11
numéro 45

Semaine du 5
au 11 novembre 1977

Programme
de la télévision

Emissions religieuses

L'Eglise en papier
dimanche 6, 9 h 45

La conversion de Paul vue par Claude Lafortune

Raconter l'Evangile, la Bible et les Actes des Apôtres aux enfants en 1977 n'est pas une tâche facile. Innover en parlant de religion, savoir informer sans essayer de convaincre et ne pas tomber dans la facilité semble au premier abord être un défi insurmontable. C'est pourtant ce qui se produit depuis maintenant trois ans grâce aux personnages magiques de Claude Lafortune.

Le dimanche 6 novembre à 9 h 45, vous pourrez voir, au petit écran, l'un des épisodes de **l'Eglise en papier** qui s'intitule «La Conversion de Paul». Durant les quinze minutes que dure l'émission, vous pourrez voir les personnages de papier devenir presque vivants sous les mains affectueuses de l'animateur Claude Lafortune et avec les voix des comédiens Edgar Fruitier, Pierre Lebeau et Jean-Pierre Waserman.

L'émission débute sur une musique de Mario Bruneau, alors que la voix du narrateur Gilles Dupuis commence à se faire entendre pour nous raconter une histoire, celle des origines du christianisme. Après nous avoir familiarisés avec les personnalités de l'époque, un dialogue s'enchaîne entre les personnages. Ici et là, une chanson sert de lien et apporte un charme de plus à cette émission déjà fascinante. Habitués que nous sommes à avoir une télévision aux moyens très élaborés, nous sommes sceptiques devant la perspective d'une émission faite avec des moyens aussi simples. Mais c'est là qu'on se rend compte que l'utilisation des moyens est beaucoup plus importante que ces moyens eux-mêmes, si perfectionnés soient-ils.

C'est Claude Lafortune qui a eu l'idée de cette série. Avec le réalisateur Gérard Chapdelaine, le recherchiste Jean-Guy Dubuc et Henriette Major qui écrit les textes, le projet s'est réalisé et obtient depuis trois ans un succès qui dépasse tout ce qu'on pouvait imaginer. En effet, les Français ont acheté les 36 émissions consacrées à l'Evangile, de nombreuses transactions sont en train de se faire avec d'autres pays et on sait déjà que **l'Evangile en papier** sera diffusée dans le Tiers monde et dans plusieurs pays d'Europe.

Tous ceux qui s'intéressent aux émissions pour enfants connaissent le nom de Claude Lafortune. Après avoir terminé son cours à l'Ecole des Beaux-Arts, il a été professeur d'arts plastiques. Puis ce fut le début d'une longue participation aux émissions pour enfants. On lui doit de nombreux décors pour des émissions comme *la Souris verte, le Boîte à Surprise*. En tant que chroniqueur, on l'a vu aux *Coqueluches* et au *Soleil à 5 cents*. Il a été également l'assistant de Jean-Claude Rinfret, alors décorateur et aujourd'hui directeur des programmes.

C'est en regardant jouer ses propres enfants que l'idée de cette série lui est venue. Il souhaitait illustrer la Bible et la mettre à la portée des enfants. «Je veux stimuler la création chez l'enfant, dit-il. Mes personnages sont fabriqués à l'aide de cônes faits de papier-construction. Je veux les inciter à faire eux-mêmes des personnages et c'est pour cela que j'utilise un matériau qu'ils connaissent.»

Il est peut-être difficile de s'imaginer les résultats d'un travail fait avec du papier. Mais il faut voir de quelle façon Claude Lafortune parvient à donner une personnalité différente à chacun de ses personnages. Durant l'émission, il ne parle pas, il s'identifie à ses personnages qu'il manipule et fait bouger selon les situations. Pour lui, ce travail n'est pas superficiel. C'est l'amour qu'il veut transmettre, l'amour comme il le croit mais sans jamais faire de propagande, sans jamais essayer de convertir.

Si Claude Lafortune aime tant ce qu'il fait, c'est qu'il y croit. Il veut raconter aux enfants une histoire qu'il trouve belle parce qu'elle le rend heureux. Il parle de tendresse et même s'il n'en parlait pas, il en dégage beaucoup. Le succès international des trois séries le surprend un peu. «Pour moi, c'est un conte de fées», dit-il. Il est question pour l'an prochain d'une production franco-canadienne, mais rien n'est encore définitif.

Le travail d'équipe qui se fait depuis trois ans est sûrement l'une des raisons du grand succès de ces émissions. On respecte la participation de chacun et les émissions se font avec le sourire de ceux qui travaillent avec plaisir.

Il faudrait aussi souligner la qualité que l'on peut constater à tous les niveaux. Qu'il s'agisse des plans de caméra, des voix, des chansons, de la couleur, des formes, du mouvement et du rythme, tout se déroule dans une harmonie parfaite. Et les personnages de papier dans leur peu de mobilité donnent à l'émission un calme qui convient au contenu.

Hélène Fecteau



Debove, docteur ès lettres, linguiste et collaboratrice chez Robert, et M. Jean-Marie Laurence, linguiste. — «Un chez-soi pour soi». Comment concevoir et créer un décor, une ambiance où l'on aura plaisir à vivre. Rech. et entrevue: Madeleine Arbour. Animatrice: Louise Arcand. Real.: Georges Francon.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Avec un groupe de citoyens de Montmagny, M. Proulx fait l'historique du manoir Taché et l'abbe Poitras explique le fonctionnement d'une horloge de bois faite de ses mains. — Chronique-information: les mises en garde contre les colporteurs sans scrupule, avec l'agent Gilles Daigneault, de la Sûreté du Québec. — Activité de la semaine: le ski de fond, avec Jean-Rock Roy. — Artiste invitée: Louise Lemyre. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lepine. Monique Lalande et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc; Mireille Daoust, Denise Daudelin, Gérard Poirier et Marielle Bernard. On fait une grande course au trésor. En l'occurrence, le trésor s'appelle Antoinette Ortographe.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mercredi: le théâtre, avec Pascale Perreault et les restaurants, avec Diane Tassé. Réal.: Royal Marcoux.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Émission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Angèle Coutu, Jean Besré, Mario Verdon, Candice Greene, Micheline Lanctôt et la voix de Valérie Gagné. «Maison à vendre» Francine se cherche du travail. Elle consulte les petites annonces. Marie-Josée lui vient en aide. Réal.: Rolland Guay.

20h30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'actualité de l'année 1959. Invité: Roger Bélanger, administrateur. Animateur: Jacques Fauteux. Réal.: François-X. Chamberland.

21h00 HORS SERIE
Le Coeur au ventre. Feuilleton réalisé par Robert Mazoyer. Scénario et dialogues: Jean-Pierre Petrolacci. Avec Guy Marchand, Sylvain Joubert et François Leccia **(2e de 6)**. Ceretti, resté seul à Paris, gagne péniblement sa vie et paie quand il le peut la pension de la petite Lucie. Philippe Morand et Roger Konacker cherchent à l'aider. Ce dernier va jusqu'à lui céder un combat, mais Ceretti disparait.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude Leblanc.

22h30 TELEJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Rimouski. Qui sont les habitants de Sept-Iles? Pourquoi les gens vont-ils s'installer à Sept-Iles et comment s'integrent-ils à la communaute? Un bref historique de la ville est donné par M. Louis-Ange Santerre. Rech et entrevues: Suzanne St-Pierre. Réal.: Viateur Lavoie.

24h00 CINEMA:
Soleil O. Film réalisé par Med Hondo, avec Robert Liënsol, Théo Légitimus, Yane Barry et Bernard Fresson. Un jeune Africain arrive à Paris où il espère trouver du travail. Il ne tarde pas à se heurter à diverses difficultés tant pour se trouver un logement que pour exercer l'occupation à laquelle ses études l'ont préparé (Fr.-Maur. 70).

JEUDI
10 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Quel désordre».

9h30 LES ORALIENS
«La Fête de la citrouille».

9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC

10h00 YOU HOU
«L'Air»

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Les Chaises», «La Flaque d'eau», «L'Avion».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins», avec M. André Bluteau (8e de 13). Les apéritifs à base de vin; les eaux de vie à base de plantes, de raisins, de fruits et de céréales; les liqueurs digestives. — «La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. La poitrine de boeuf, le nom des coupes et destination culinaire.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: la pose de tissus sur les murs (dernière de 2), avec Luc Lefebvre. — Tricot: petite veste pour homme, avec Lise Poiré-Godin. — Masque de beauté pour cheveux.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«L'Accouplement». Le printemps est la saison des amours pour les canards, bécasseaux, pluviers, pics, butors et autres oiseaux.

12h00 FIFI BRINDACIER
«Fifi et le spunk».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TELEJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le tissage au Quebec. Entrevues: France Nadeau. — «Le Théâtre». Analyse des deux personnages de la pièce de Peter Nichols, «Un jour dans la mort de Joe Egg» mis en scène par la troupe de Jean Duceppe. Invités: Andrée Lachapelle, François Tassé et une psychanalyste. Rech.: Nadia Ghalem. Entrevues: Louise Arcand. — Symposium international sur les maladies vénériennes, tenu à Montréal les 31 octobre, 1er et 2 novembre. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Yves Dumoulin.

14h30 CINEMA
Tripoli. Aventures réalisées par Will Price, avec John Payne, Maureen O'Hara et Howard Da Silva. En 1805, un lieutenant des fusiliers marins des Etats-Unis est chargé de mener une expédition punitive contre les pirates barbaresques. Il fait alliance avec l'ancien souverain de Tripoli detrôné par son frère. Mais l'exroi transige en secret avec les pirates. Sa fiancée, une comtesse française, s'éprend du lieutenant (USA 50).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DELICAT
Avec Lise LaSalle et Gisèle Mauricet. «De la grande visite».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: les petits spectacles, avec Francine Grimaldi et le tourisme, avec Normand Cazelais. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 VISAGES:
Magazine socio-culturel, local.

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard, Roger Lebel, Jean-Pierre Chartrand, Normand Chouinard, Monique Miller et Jean-Marie Lemieux. «Les Duquette». Un imprésario français désire engager Mario et Gaétan après les avoir entendus chanter en duo. Réal.: Raymonde Boucher.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Le Secret. Drame réalisé par Robert Enrico, avec Jean-Louis Trintignant, Philippe Noiret et Solange Pradel. Un prisonnier s'enfuit de la section médicale d'une prison, après avoir étranglé son gardien. Il se réfugie dans les Cevennes où il est recueilli par un couple qui fuit le monde. Il leur révèle qu'il est poursuivi parce qu'il a surpris un secret mais qu'on le fait passer pour fou (Fr. 74).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA:
Le Deuxième Souffle. Aventures réalisées par Peter Twksbury, avec Brien Kieth, Elizabeth Ashley, Kenneth Mars et William Windom. Au cours d'une excursion de pêche, un homme s'arrête dans une ville morte pour y remplir d'eau son radiateur. Pourquoi ne pas acheter cette ville? (USA).

VENDREDI
11 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Mémo va chercher de l'aide».

9h30 LES ORALIENS
«Le Souper de Francolin».

9h45 MON AMI GUIGNOL
«Le Petit Chaton». Des petits chatons sont nés chez la voisine. Clémentine en adopte un et avec sa maman, Mme Beausoleil, lui prépare un biberon. Oscar qui déteste les animaux lâche la chienne Rididine. Malheureusement pour lui, la chienne et le chat s'entendent parfaitement.

10h00 TAM-TAM
Emission qui aide les enfants à prendre connaissance des mécanismes logiques de leur pensée.

10h15 VIRGINIE
«Pêche interdite».

10h30 JOUR DU SOUVENIR
Reportage sur l'anniversaire du Débarquement à Dieppe et entrevues avec des anciens combattants, suivi de la cérémonie traditionnelle au Cénotaphe d'Ottawa. Animateur: Jean Groulx. Réal.: Gilles Thibault.

11h15 MARCEL PROUST
Evocation de la vie et de l'oeuvre de l'écrivain français Marcel Proust. Réal.: Edouard Berne.

11h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le docteur Hudon, de l'Institut de cardiologie de Montréal, qui parle des radiologies de routine pour les cardiaques. — Le docteur André Aubry démontre la biopsie du sein.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.

14h30 LES ATELIERS
La peinture sur toile, avec le docteur Camille Gélinas. — Comment filer le lin, avec Mme Albertine Trudel. — L'art de faire des encadrements, avec M. Victor Brière. Rech.: Myriam Magnan. Animateur: Jacques Houde. Réal. à Québec: Andrée Thériault.

15h30 LES CHIBOUKIS
«Une graine de Chiboukis liquide».

15h45 MINUTE MOUMOUTE!
«La Pesanteur», «Futaie et l'orange», «Le Camion à fruits», «Cétacé»; «Mes mains» (chanson).

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
La vie dans une salle de rédaction des années 20. Les sept journalistes du Gutenberg, sous les ordres de madame Hyperpression et son adjoint Hypervioion, nous font vivre des situations cocasses. Texté: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et le loisir, sport et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.:

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 MARCUS WELBY, M.D.
«Kate». La rumeur veut que le secrétaire d'Etat de la Californie ait trempé dans un scandale. Sa femme en est profondément troublée.

20h00 ALLER-RETOUR
La Normandie. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Parizeau.

20h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Refaire sa vie». Qu'arrive-t-il après une séparation ou un divorce? Témoignages d'hommes et de femmes et un exposé de Mme Lilian Dunski, psychologue. Rech. et entrevues: Minou Petrowski. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Yves Dumoulin.

21h30 SCÉNARIO
«Le Refuge». Pièce de Gilbert Larocque. Avec Benoit Girard, Mélissa Garnier, Jean-Michel Picard, Amulette Garneau, Arthur Grosser, Gaston Lepage et Nettie Harris **(2e de 4)**. Jérôme annonce à sa femme qu'il s'est fait congédier. Il raconte qu'il a assassiné son patron. Terrifiée, Céline se réfugie dans la chambre avec son enfant. Jérôme va retrouver ses amis dans une brasserie et leur dit qu'il est libre et heureux. Réal.: Jac Segard.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
Magazine d'actualité scientifique. Animateur: Donald Dodier. Rech. et entrevues: Fernand Seguin, Yannick Villedieu, Solange Gagnon et Jean-Denis Dubois. Réal.: Thérèse Patry, Karl Parent et Hélène Robert.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINEMA:
Pas de printemps pour Marnie. Drame réalisé par Alfred Hitchcock, avec Tippi Hedren, Sean Connery et Diane Baker. Marnie est une habile voleuse. Elle s'engage sous un nom d'emprunt dans une firme puis s'enfuit avec la caisse pour recommencer ailleurs la même manoeuvre. Elle arrive ainsi chez un éditeur qui s'éprend d'elle tout en soupçonnant son déséquilibre. Lorsqu'il découvre qu'elle l'a volé, il lui offre de l'épouser plutôt que de la dénoncer (USA 64).

9h30 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Bouderie».
9h45 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «Le Petit Léopold». Le docteur Barbichon cherche quelqu'un pour s'occuper de son petit-fils Léopold. Guignol se présente: il s'aperçoit que le petit garçon est un terrible menteur.
10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.
10h15 VIRGINIE
Récits, contes, histoires imaginaires illustrés par des dessins animés. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Les Oignons de la fée Doduche».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. Le lait et sa valeur nutritive. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Deux chambres de garçons: table de travail, revêtement des murs et du sol, couleurs; une maquette et des photos. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: la décoration d'une fenêtre, avec Chantale Bérubé. — Cuisine: la tire-éponge, avec Richard Bastien.
11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Les Grosses Affaires - 1929». Dans une petite ville de banlieue, nos deux compères font du porte à porte pour vendre des arbres de Noël.
12h00 SÉSAME
Théâtre de marionnettes, avec Croque-Croque le Monstre, Hubert, Ernest et Blaise.
12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Roger Joubert. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.
13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Quatre siècles de peintures de femmes». Premier inventaire majeur en histoire de l'art, de peintures faites par des femmes au Brooklyn Museum. Rech. et entrevues: France L'Abbé. — Entrevue avec Agnès Varda, réalisatrice du film «L'une chante, l'autre pas». Rech. et entrevue: Minou Petrowski. — «Le Rôle de la femme dans le nouvel ordre économique mondial». Invitée: Madeleine Gérome. Rech. et entrevue et animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud.
14h30 CINÉMA ●
L'Ange gardien. Comédie réalisée par Jacques de Casembroot, avec Lucien Baroux, Roger Duchesne, Carlettina et Irène Corday. Un ingénieur et sa femme, chanteuse d'opéra, continuellement séparés par leurs carrières respectives, confient leur fille à son grand-père (Fr. 42).
16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.
16h30 LE MAJOR PLUM-POUDING
Aventures d'espionnage. En vedette: Yves Létourneau. «Le Miroir sans reflet» (1re de 2).
17h00 L'HEURE DE POINTE
Début.
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels et les disques, avec Benoît L'Herbier. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 DANIEL BOONE
«Secours inattendus».
20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Louise Lambert, Roland D'Amour, Lucille Cousineau, Jacqueline Magdeleine, Christian Trau, J.-Léo Gagnon et Yves Létourneau. Pour se débarrasser de la femme de ménage, Procule l'enferme dans sa chambre. Réal.: Louis Bédard.
20h30 LE PONT
Téléroman de Michel Gréco. Avec Anne Létourneau, Pierre Beaudry, Pierre Claveau, Claire Pimparé, Claude Préfontaine, Réjean Guénette, Denis Larue, Alain Charbonneau et Monique Lepage. «Diane» (dernière de 3). Diane est déçue par le comportement des motards envers un étudiant du collège. Elle prend une grave décision. Réal.: Jean-Yves Laforce.
21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
McCloud: «Musicalement vôtre».
Drame réalisé par Russ Mayberry, avec Denis Weaver, J.-D. Cannon et Terry Carter. On amène à McCloud un présumé coupable de crime. Mais l'homme est un doux violoniste apparemment inoffensif (USA).
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. «La Femme aux deux sourires». L'artiste Ledain et le banquier Lefebvre ne font qu'un seul personnage... Arsène Lupin. Toute cette mise en scène parce qu'un marquis recherche sa fille.

24h00 CINEMA:
Ciné-girl. Drame réalisé et interprété par Francis Leroi, avec Christiane Guého, Juliet Berto et Henri-Jacques Huet. Un cinéaste s'inspire des confidences d'une comédienne qu'il vient de rencontrer. Jeune provinciale débarquée à Paris, elle a abandonné de vagues études à la Sorbonne pour connaître diverses aventures dans des milieux bohèmes (Fr. 69).

MARDI
8 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Le Retour de Quenouille».
9h30 LES ORALIENS
«Multicolore».
9h45 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Dessins animés. Les aventures fascinantes de deux enfants et d'une ribambelle d'animaux.
10h00 YOU HOU
«Le Nez».
10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«La Tire».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie», avec Gérard Gauthier (8e de 13). Les coupes, les couleurs, les défauts et les proportions des diamants. — «L'Art floral», avec Gilles Domaine. Les arrangements de fleurs séchées. La façon de procéder pour faire un bouquet de ligne Hogart.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: une soupe lunch, avec Claudette Taillefer. — Bricolage: un porte-bébé, avec Luc Courchesne.
11h30 DOCTEUR SIMON LOCKE
«Les Deux Dents de la fourche» (dernière de 2). Les autorités médicales mettent la main sur le responsable de l'épidémie de fièvre typhoïde.
12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Le Monde sous-marin».
12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
De Québec. Monique Fortier voyage beaucoup et souvent seule. Elle s'est rendue aux Galapagos en avion militaire et a vécu avec des coupeurs de têtes en Equateur. — «La Lecture chez les jeunes». Importance de la lecture, criteres de sélection des volumes et sort réservé aux jeunes lecteurs dans les bibliothèques scolaires et municipales à Québec. Invités: Alvine Belisle, bibliothécaire, conseillère en littérature pour les jeunes; Philippe Sauvageau, directeur, Bibliothèque municipale de Québec; Claire Bonenfant-Pouliot, coordonnateur de bibliothèques scolaires du ministère de l'Education, et Claudette Duguay, responsable des services techniques de la Bibliothèque municipale de Ste-Foy. Rech.: Louise Maranda-Samson. Animatrice: Renée Hudon. Réal.: Réjean Chayer.
14h30 CINÉMA
Qu'est-ce que maman comprend à l'amour? Comédie réalisée par Vincente Minelli, avec Sandra Dee, Rex Harrison, Kay Kendall et John Saxon. Un homme d'affaires américain établi à Londres et remarié à une Anglaise attend sa fille qui arrive des Etats-Unis. Celle-ci sympathise avec sa belle-mère qui s'empresse d'organiser bals et réceptions pour présenter sa belle-fille à la société et lui trouver un prétendant (USA 58).
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
«La Course au trésor».
17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Diamants sur roue» (1re de 3).
20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Guy Godin, Catherine Bégin, Marie Guimont et Lucie Saint-Cyr. Jacques est convaincu d'avoir vu une soucoupe volante et personne ne pourra l'en dissuader. Réal.: Lucile Leduc.
20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Catherine Lara. Elle interprète: «Jeux de société», «L'Océan», «La Hora» et quelques autres de ses chansons les plus populaires. Réal.: Marcel Brisson.
21h00 LES AS
Téléroman de Victor Lévy-Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Edgar Fruitier, Normand Lévesque, Anne-Marie Ducharme et Bertrand Gagnon. Dans une maison de rapport, un homme affolé veut tuer tout le monde. Guy Leclerc essaiera de l'amadouer. Réal.: René Verne.
21h30 TÉLÉMAG
Magazine d'actualité animé par Pierre Nadeau. Rech.: Marc Bourgault. Reporters: Gilles Gougeon, René Mailhot, Michel Pelland, François Perreault, Daniel Pinard et Armande Saint-Jean. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h55 NOUVELLES DU SPORT
23h05 RENCONTRES
Invité: André Méhat, professeur à la faculté des lettres de Nancy et auteur de «Comment peut-on être charismatique?» (dernière de 2). André Méhat raconte son évolution et son adhésion étonnante au mouvement du renouveau charismatique. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
L'éditeur français Robert Laffont se raconte (dernière de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h00 CINEMA:
Amants et fils. Drame réalisé par Jack Cardiff, avec Trevor Howard, Wendy Hiller et Dean Stockwell. Une femme acariâtre n'a jamais pu pardonner à son mari de n'être qu'un ouvrier. Elle l'écrase de ses sarcasmes et couve le dernier de ses fils. Celui-ci ne peut se décider ni à poursuivre une carrière ni à se marier (Brit. 60).

MERCREDI
9 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Coccinelle et Caméléon».
9h30 LES ORALIENS
«Couac au téléphone».
9h45 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué.
10h00 LA BOÎTE À LETTRES
«La Lettre O».
10h15 VIRGINIE
«Les Martiens».
10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, explique l'importance d'établir un équilibre entre le support qu'on apporte à l'enfant et les confrontations que l'on a avec lui. — «Photographie». M. Yvon Richard parle des appareils 35mm.
11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage, la pose de tissus sur les murs (1re de 2), avec Luc Lefebvre. — L'équipement de hockey, avec Claude Chapleau.
11h30 LES GRAND-MÈRES
«Rose et Joseph Racine». Après avoir élevé 17 enfants à la ferme, Rose et Joseph Racine rappellent des souvenirs, d'où se degage une saine philosophie de la vie.
12h00 MINI-FEE
«Pootan, l'ourson».
12h30 LES COQUELUCHES
Real.: Normand Mathon.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Juste Prix Mode». Reportage fait à Paris sur les modifications dans les habitudes de choix et d'achat de la Francaise moyenne. — «Les Canadianismes et le Petit Robert». Invites. Mme Rey-

Culture et information

Second regard
dimanche 6, 11 h 00

Images du congrès charismatique

Le dimanche 6 novembre à 11 heures, ne manquez pas le reportage télévisé sur le congrès national charismatique de juin dernier, reportage qui sera présenté dans le cadre de **Second regard**, à la chaîne française de Radio-Canada.

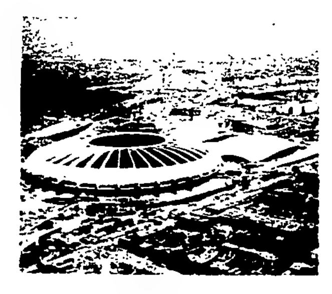
Le congrès, on s'en souvient, a réuni 40 000 personnes au Stade olympique de Montréal les 11 et 12 juin 1977; les mots *Jésus est vivant* servaient de signe de ralliement à la foule.

Les séquences évoqueront, entre autres événements majeurs, la messe dite par 500 célébrants et la communion distribuée par les prêtres dans les gradins. On remarquait la présence du cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, et de Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal. Invité spécial, l'abbé Michel Quoist, d'origine belge, auteur de plusieurs ouvrages de spiritualité, s'est adressé aux congressistes. Il a expliqué comment rencontrer Jésus et travailler avec Lui.

Les charismatiques croient au Saint-Esprit. Ils affirment qu'ils se communiquent les uns aux autres un message «en langues». On verra ce que signifie le fait de «parler en langues». Un prêtre explique ce que telle personne a voulu dire dans son illumination.

Le père Jean-Paul Regimbal, organisateur du congrès, en a été aussi l'animateur, secondé par le père Henri Paradis.

L'émission sera réalisée par Jean Charbonneau. Script-assistante: Denise Beaudry. Animateurs: Gilles-Claude Thériault et Yves Blouin.



Rencontres
mardi 8, 23 h 05

Le renouveau charismatique II

La fin de l'entretien de Marcel Brisebois avec André Méhat, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, sera télévisée le mardi 8 novembre à l'émission **Rencontres**, à partir de 23 h 05.

André Méhat, ainsi qu'on a pu le voir la semaine dernière, n'est pas simplement un lettré. C'est un homme qui a adhéré d'une manière étonnante au mouvement du renouveau charismatique, dont les adeptes se comptent par centaines de milliers sur notre continent.

Si le mouvement charismatique n'est pas une doctrine nouvelle, c'est assurément un esprit nouveau, un apport de sang neuf qui afflue miraculeusement dans une chrétienté qui était fatiguée par les tempêtes, secouée par des convulsions et décimée par la sécheresse. C'est en un sens une redécouverte du surnaturel à la fin d'un des siècles les plus matérialistes de l'histoire. Tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à ce mouvement, de même que tous les téléspectateurs capables de vie intérieure, auront plaisir à entendre André Méhat lors de la prochaine émission de la série **Rencontres**, le mardi 8 novembre dès 23 h 05, sur la chaîne française de Radio-Canada.

Cette série, réalisée par Raymond Beaugrand-Champagne avec le concours de Colette Danthony, a pour animateurs deux maîtres de l'interview télévisée: Wilfrid Lemoine et Marcel Brisebois.

Si vous avez des observations, des commentaires à faire sur ces émissions, on vous prie de les communiquer par téléphone, de 9 heures du matin à minuit, au numéro 285-3333. Vous pouvez aussi écrire à **Rencontres**, C.P. 6000, Montréal.

Sport

Boxe, water-polo, hockey
semaine du 5

Water-polo olympique

A l'émission **les Héros du samedi**, télévisée le 5 novembre à 13 heures, à la chaîne française de Radio-Canada, nous pourrons voir des matches de boxe qui mettront aux prises des jeunes de douze à seize ans. Cette émission réalisée par André Latour sera enregistrée au Centre d'entraînement national. Reporter sportif: Serge Arsenault.

Le samedi 5 novembre à 20 heures, nous vous invitons à regarder **la Soirée du hockey** télévisée en direct du Forum de Montréal. A cette occasion, les Canadiens de Montréal accueilleront les Bruins de Boston. René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval décriront toutes les péripéties de ce match dont le reportage sera réalisé par Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

Le dimanche 6 novembre à 14 heures à l'émission **Football canadien**, nous aurons l'occasion de voir le reportage du match qui sera disputé au Hamilton Civic Stadium. Lors de cette partie, les Tiger Cats de Hamilton feront face aux Rough Riders d'Ottawa. Pierre Dufault sera le reporter sportif de cette rencontre et Pierre Dumont fera les commentaires sur les faits saillants du match. Cette émission sera réalisée par Jacques Viau.

Pierre Dufault



René Lecavalier



Gilles Tremblay



Richard Garneau



Lionel Duval



Serge Arsenault



Les Beaux Dimanches

Dimanshowsoir
le 6, 19 h 30

L'identité franco-ontarienne en chansons

En première partie des **Beaux Dimanches**, le 6 novembre à 19 h 30, Radio-Canada vous présentera à **Dimanshowsoir**, un spectacle de variétés des plus captivants.

Parmi les invités, vous retrouverez le groupe nord-ontarien Cano. Depuis leur première apparition en décembre 1975, ces huit musiciens n'ont pas cessé de gagner de la popularité. Ces Français de Sudbury ont débuté autour d'une troupe de théâtre et d'une coopérative d'artistes du Nouvel Ontario. Ils veulent travailler à faire naître une identité franco-ontarienne. Leur passage à Montréal l'année dernière et leurs multiples tournées au Québec et en Ontario ont suscité beaucoup d'intérêt. Les membres du groupe ont tous une solide formation musicale mais dans des secteurs bien différents les uns des autres. C'est sans doute ce qui explique l'originalité de leurs compositions qui sont très personnelles.

A **Dimanshowsoir**, lis interpréteront des chansons de leur microsillon, «Au nord de notre vie». Cano est composé de Marcel Aymar, voix et guitare; David C. Burt, guitare et harmonica; John Doerr, basse électrique, trombone, synthétiseur et piano électrique; Michel Dasti, batterie et percussions; Michel Kendel, piano classique, piano électrique et basse; Wasyl Kohut, violon et mandoline; Rachel Paiement, voix et guitare sèche, et André Paiement, voix, guitare et flûte.

Guy Trépanier sera l'un des artistes invités de ce spectacle. Il chante depuis de nombreuses années et a déjà quatre microsillons à son actif. Il s'est fait connaître un peu partout à travers le Québec et a beaucoup chanté en France où il est plus connu qu'ici. Cet auteur-compositeur interprétera des chansons tirées de son dernier disque, «Aimons-nous d'abord». Gagnant du premier prix au festival provincial de la chanson de Terre des Hommes en 1968, on lui promet un grand avenir.

Anne joyal participera aussi à cette soirée. Originaire d'Amos en Abitibi, elle compose et écrit elle-même ses chansons. Bien qu'elle ait débuté il y a deux ans seulement, elle s'est tout de suite imposée comme un auteur-compositeur de talent. André Gagnon, après l'avoir entendue, l'a aussitôt invitée à se joindre à lui pour sa tournée annuelle. Elle a fait un microsillon dont le titre est «Eveil».

Louise et Claude Naubert comléteront ce programme de choix en chantant *Fête foraine*, *Tout le long de mon pays* et plusieurs de leurs succès.

La direction musicale de cette émission a été accordée à Cyril Beaulieu et c'est une réalisation de Pierre Desjardins.

Anne Joyal



Le Skieur de l'Everest
le 6, 20 h 30

Descente en ski du sommet du monde

Dans le cadre de la série **les Beaux Dimanches**, Radio-Canada vous présentera, le 6 novembre à 20 h 30, un film documentaire intitulé **le Skieur de l'Everest.**

Ce film illustre l'exploit d'un skieur japonais qui entreprit, en 1970, la descente sur skis d'une des faces du plus haut sommet du monde, le mont Everest. Yuichiro Miura est un skieur olympique de 37 ans qui, après avoir établi de nombreux records de vitesse, a voulu surpasser son exploit du mont Fuji en descendant un mur de glace de quelque 26,000 pieds de longueur. Inutile de dire que cette pente est la plus longue piste de ski au monde. L'expédition a nécessité une équipe de 400 porteurs, guides et techniciens. Miura est le premier à avoir eu l'audace et le courage d'entreprendre une pente sur laquelle personne n'a jamais skié et qui ne sera pas utilisée encore pendant de longues années.

Le commentaire du film est basé sur le journal de Miura qui retrace ses impressions minute par minute, heure après heure.

Ce samouraï des neiges nous conduit à travers crevasses et falaises avec une agilité incroyable. L'image et le texte sont d'une grande éloquence. Le film a d'ailleurs obtenu un Oscar pour la photographie, en 1976, à Hollywood.

Le skieur est un peu présenté comme un philosophe et un poète. Car en plus de nous donner la description du paysage, il fait une réflexion sur la paix intérieure de l'athlète. Au moment du départ, Miura confesse qu'il se sent comme Icare volant vers le soleil et qu'il comprend maintenant l'orgueil du samouraï devant un grand défi.

Le parcours est long et périlleux. La glace ralentit souvent les sikeurs et à l'escalade, à un moment, ils n'ont pu avancer que de trois milles en quarante jours. Six membres de l'expédition meurent en tombant dans une crevasse. Plusieurs protestent et souhaitent abandonner le projet mais Miura veut continuer car il a le sentiment d'accomplir quelque chose de grand.

Le Japonais commence sa course historique aidé d'un parachute mais en quelques secondes, il a atteint une vitesse de cent milles à l'heure.

Cette descente de 18,000 pieds se fait souvent à 45 degrés et elle se termine sur une crevasse très dangereuse. Lorsque Miura tombe, il n'est qu'à 200 pieds de cette crevasse qui l'aurait tué.

Nul besoin d'insister sur l'aspect spectaculaire de ce film dont la photographie est magnifique.

Yuichiro Miura



SAMEDI
5 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 HEIDI
«Le Chant des sapins».
9h30 WICKIE
«Opération Tunnel».
10h00 LA MAISON DE PERSONNE
Début.
Aventures réalisées par Michael Ferguson et David Green. Personne est un aimable et solitaire fantôme de 14 ans qui hante une demeure victorienne dans une ville du nord de l'Angleterre. «Fantômes à vendre».
10h30 MONSIEUR ROSÉE
«Le Parapluie».
11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante.
11h30 DÉCLIC
Spectacle de mime. «Campagne».

12h00 LES HEROS DU SAMEDI:
Du C.E.N.A. (Centre d'éducation nationale d'athlétisme): la boxe. Reporter sportif: Serge Arsenault. Réal.: André Latour.

13h00 SPORTHEQUE:
Water polo

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Bruno Laplante, baryton, interprète «Barcarolle» (Gounod) et «Chant hindou» (Bemberg). Entrevue: Louise Arcand. — Chronique-évasion: «Le Nepal», avec M. Gérard Lareault, directeur des affaires publiques d'Air Canada. Rech. et entrevue: Aline Caron. — Commentaires de Mme Yolande Leroux sur le livre de Charles Duchaussois «Flash». Entrevue: Louise Arcand. — «La Géographie, carrière féminine possible?» Rech.: Solange Guilbert. Entrevues: Françoise Faucher. — «Quoi faire de ses dix doigts?» Rech. et commentaires: Judith Paré. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Lucille Paradis.
15h00 DÉFI
«L'Armée au féminin». Qu'est-ce qui pousse une femme à s'enrôler dans l'armée? Invitée: Jacinthe Audette. Interviews: Diane Renaud et Anik Dousseau. Réal.: Daniel Bertolino et François Floquet. Via le Monde Canada Inc.
15h30 CINÉ-JEUNESSE
Tchili Tchala, le magicien. Guyurgi Balogh recrée constamment les différents éléments de son univers d'enfant. Un jour, il fait appel à Tchili Tchala, le grand magicien, qui lui donne un robot qui va à l'école. Avec Antal Pager (Hongr.).
Le Calife cigogne. Conte oriental réalisé par Lotte Reineger. Le calife de Bagdad et son grand vizir sont changés en cigognes par un magicien.

17h00 POURQUOI?
Des adolescents racontent leurs voyages. Participant: Nicolas Matile, Monaco. Sujet: la roche en Ardenne, Belgique. Animateur: Patrick Sabatier. Réal.: Georges Giauffret. Prod.: Communauté des Télévisions francophones.

17h30 TELEJOURNAL

17h35 ICI, AILLEURS
De Toronto. Les 34 ans de pouvoir du Parti conservateur en Ontario. Bilan et objectifs. Invités: MM. William Davis, premier ministre de l'Ontario; Andrew Kniewasser, homme d'affaires ontarien; Fernand Guindon et Bert Lawrence, ex-ministres, et Don Rumball, économiste et rédacteur adjoint au Financial Post. Entrevues: Gilles-André Gosselin. Réal.: Diane Simard. Prod. délégué: Dominique Molin.

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY:
Du Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens de Montréal. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 BAGATELLE
Dessins animés. «L'Agent Sans-secret». «Bugs Bunny». «Le Lutin de la pendule». «Le Capitaine Pugwash». «Notre amie Michaela». «La Fourmi atomique»: «Malléchés». «Le Petit Cabri»: «De l'autre côté de l'arc-en-ciel». «Fred Basset»: «Fred Basset donne un coup de main». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Néron».

21h30 LA FEMME BIONIQUE
Science-fiction réalisé par Kenneth Johnson, avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. «Gagner c'est l'essentiel». Afin de recouvrer un micro-circuit vital à la sécurité des Etats-Unis, Jaime doit se présenter comme navigateur lors d'une course internationale d'automobiles.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Nouveau Parti démocratique.

23h10 CINEMA:
Les Rosenberg ne doivent pas mourir (dernière de 2). Drame réalisé par Stellio Lorenzi, d'après la pièce d'Alain Decaux, avec Marie-Josée Nat, Gilles Segal, Jean Topart et Georges Wilson. Condamnés, Julius et Ethel Rosenberg se retrouvent à Sing-Sing. Les appels aux Cours supérieures sont rejetés ainsi que les demandes de révision de procès. Après plusieurs sursis, malgré une campagne d'opinion internationale, les époux Rosenberg sont exécutés en juin 1953 (Fr. 75).

DIMANCHE
6 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
Animation et marionnettes. Les aventures d'un petit garçon, Oui-Oui. Réal.: Brian Cosgrove et Mark Hall. Adaptation: Ruth Boswell. Musique: Mike McNaught. «Oui-Oui et le champion». Oui-Oui conduit l'auto d'un homme riche et gagne une course qui lui rapporte un prix. — «Oui-Oui et le chien». Oui-Oui s'occupe du chien Zim. Il le reçoit chez lui et lui donne à manger.
9h30 LES CONTES DE LA RIVE
Les aventures d'une petite souris vivant le long d'une rivière. «Le Roi Gus» (dernière de 2).
9h45 L'EGLISE EN PAPIER
«La Conversion de Paul». Avec les voix d'Edgar Fruitier, Pierre Lebeau et Jean-Pierre Waserman. Narrateur: Gilles Dupuis. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Animateur: Claude Lafortune. Réal.: Gérard Chapdelaine.
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse St-Louis-de-France, à Terrebonne. Célébration de la messe par l'évêque de St-Jérôme, Mgr Charles Valois. Animateur: Claude Julien. Réal.: Simon Richer.
11h00 SECOND REGARD
Reportage sur le Congrès national des Charismatiques qui s'est tenu en juin dernier au Stade Olympique de Montréal. Célébration de la messe par 500 célébrants, communion à une foule de 40,000 personnes et discours de l'abbé Michel Quoist sur le thème du congrès: «Jésus est vivant». Participants: l'abbé Michel Quoist, auteur de plusieurs ouvrages de spiritualité; le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec; Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, et le père Jean-Paul Régimbal, organisateur et animateur de ce congrès. Animateurs: Yves Blouin et Gilles-Claude Thériault. Réal.: Jean Charbonneau.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: «Danger de la production industrielle du porc au Japon». — Chronique horticole: les orangers nains, avec Denise Ouellet. — Commentaires sur l'actualité agricole. — Le syndicat de machinerie agricole à St-Sylvère, avec Jean-Guy Roy. Animateur: Pierre Perreault. Réal.. Claire Villemaire. Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.
13h00 D'HIER À DEMAIN
«Le Monde tribal: à travers les frontières». Documentaire réalisé par D. Collison et M. McIntyre. Masques et sculptures de tribus de Nouvelle-Guinée, d'Afrique, d'Hawaï et d'Esquimaux de l'Arctique (All.).

14h00 CINEMA:
"Les révoltés du Bounty" (Mutiny on the Bounty) Drame réalisé par Lewis Milestone with Marlon Brando, Trevor Howard et Richard Harris.

16h30 TAMPON AU TELECINE

17h00 INITIATION A LA MUSIQUE
17h30 CINE-MAGAZINE
Magazine animé par André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Ronald Plamondon et Jean-Pol Passet. Real.: Armand Fortin.
18h00 LES ECRIVAINS FRANÇAIS
«La Normandie de Flaubert». Documents du temps, images filmees d'aujourd'hui Les premiers écrits moins connus de Flaubert témoignent de l'influence profonde de la Normandie sur le séquestre volontaire de Croisset. Nous suivrons Flaubert par les rues de Rouen, découvrant la souffrance et la maladie dans les couloirs de l'Hôtel-Dieu, s'exaltant ou rêvant à l'internat du Collège royal. Vacances a Trouville, alors village de pêche, et rencontre avec le grand amour de sa vie. Premières atteintes de la maladie au retour de Pont-l'Eveque et retraite prématurée du jeune homme de 25 ans dans le sanctuaire de Croisset, s'occupant uniquement de littérature. Scénario et présentation: René Michelems. Réal.: Charles Godefroid. Prod.: RTB.
18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
18h35 TELESCOPIE
Pierre Olivier interroge un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine. Réal.: Claude-H. Roy.
19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Robert Maltais, Gilles Pelletier, Mario Lirette, Véronique Le Flaguais, Jean Brousseau, Anouk Simard et Johanne Morency. Pierre Jutras a un malaise. François et Claude le conduisent à l'hôpital. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Le groupe Cano, Anne Joyal, Guy Trépanier et Louise et Claude Naubert interprètent leurs succès. Cano: «Pour la première fois». «Frère Jacques» et «Baie Sainte-Marie». A. Joyal: «Le Coeur dans l'eau». «I'm Going Crasy» (Je perds la tête) et «Vu d'en haut». G. Trépanier: «A/D». «Les Demoiselles» et «Aimons-nous d'abord». L. et C. Naubert: «Fête foraine». «Tout le long de mon pays». «Voyage» et «L'Espace». Dir. mus.: Cyril Beaulieu. Réal.: Pierre Desjardins.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Skieur de l'Everest. Un Japonais, Yuichiro Miure, a entrepris de descendre sur skis, avec un parachute attaché dans le dos pour ralentir sa vitesse, les pentes vertigineuses du plus haut sommet du monde, l'Everest.
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Percussions for Six. Etude chorégraphique avec les danseurs du Harkness Ballet de New York qui interprètent, avec des figures spatio-temporelles nouvelles, la nature des divers instruments de percussion. Solistes: Kirk Petersen, Kenneth Scalice, Christopher Aponte, Ben Stevenson, Zane Wilson et Dennis Pool. Musique: Lee Gurst. Chorégraphie: Vincente Nebrada. Réal.: Hugo Niebeling.
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.

23h15 BILAN DU CONGRES CONSERVATEUR

24h00 CINE-CLUB
Sports d'hiver. Drame réalisé par Imre Mihalyfy, avec Cecilia Esztergalyos et Peter Kertesz. Une jeune fille souffre d'une maladie de poumons. Elle doit s'installer dans un sanatorium, en montagne. Elle rencontre l'entraineur de ski et un amour nait entre eux. La jeune fille reçoit une lettre de sa soeur qui lui annonce qu'elle ne peut payer les frais du traitement (Hongr.).

LUNDI
7 novembre

9h05 OUVERTURE ET HORAIRE
9h10 THE SUN RUNNERS
L'apprentissage de l'anglais. Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario. Treize personnages vivent des aventures fantaisistes.

GERRY & ZIZ A BONNYVILLE

(suite de la page 6)

ensemble depuis l'école secondaire dans les années 60. Une amitié croissante jusqu'au collège leur a donné amplement le temps d'étudier toutes les possibilités d'une carrière ensemble.

Cependant, le choix de carrière dirigea Gérard Jean (Ziz) dans l'enseignement durant 2 ans et Gérard Paquin (Gerry) dans le domaine des assurances. Quelque peu insatisfaits de cette existence tranquille, Gerry et Ziz formèrent un groupe au printemps de 1970 et firent une tournée dans les clubs de nuit de Québec durant un an.

Lassés par cette vie d'hôtel, le groupe se sépara, Gerry cessa de chanter et Ziz retourna au Manitoba pour jouer avec un nouveau groupe-The Family Six.

Les séries musicales de la station française de télévision, donnèrent l'occasion à Gerry de chanter à nouveau et à l'automne 73, ils décidèrent de se retrouver; chanter était et a toujours été leur plus grande passion. Maintenant, ils essaieraient sérieusement d'en arriver à un plein accomplissement de leurs propres aspirations.

Leur retrouvaille coïncida avec la proposition d'un ami qui les convainquit de présenter 45 minutes d'un spectacle original à la télévision d'Ottawa. Par cette entremise et avec le matériel nécessaire, ils aboutirent à la composition de "Finalement", chanson qui donna à Gerry et Ziz la distinction d'être les seuls Canadiens français hors Québec de gagner au Festival de la chanson à Grandby, lors du festival québécois.

Ce succès quasi inattendu à l'automne 1973, encouragea le duo de créer entièrement leur propre composition et d'obtenir une certaine popularité sur la scène canadienne.

L'émission télévisée "90 minutes Live" étant aussi populaire que l'émission présentée à Québec "Appelez-moi Lise" donna à Gerry et Ziz la reconnaissance qu'ils avaient cherchée depuis si longtemps. Ils se distinguèrent aussi lors du Tirage de la Loterie Olympique à la suite de quoi à l'été 76, "Finalement", la chanson qui avait fait pleurer des milliers d'admirateurs "encore", devint la chanson thème de leur premier album.

Ce duo exceptionnel a depuis fait des tournées en Afrique et participa annuellement au Festival de St-Boniface du Voyageur et au Festival folklorique de Winnipeg. Ayant fait leurs tournées dans 3 provinces et apparu à de nombreuses émissions de variété, Gerry et Ziz feront une tournée prochainement dans l'Ouest et chanteront leurs dernières compositions. Ces dernières ont un arrière goût de métis dépeignant l'ouest. Leur présentation est variée et musicale, leurs chansons divines.

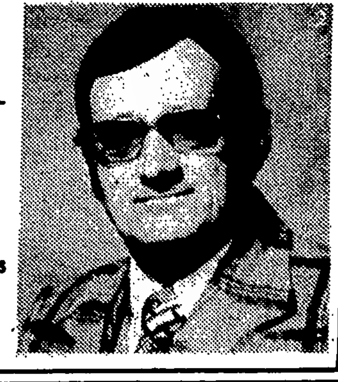
Gerry et Ziz ont maintenant gagné leur renommée et l'aura du succès a montré la lumière de leur passé, mais l'avenir leur réserve d'être parmi les meilleurs artistes aussi bien français qu'anglais du Canada. ▽

INFORMATIONS PROVINCIALES

(suite de la page 5)

blerait voué à l'échec. Cependant, il n'est pas certain que les propos de monsieur Enders représentent la position ferme des Etats-Unis. On se souvient que le gouverneur Brown de la Californie déclarait récemment à Edmonton que son état serait prêt à acheter tout le gaz naturel disponible de l'Alberta, face à une sérieuse pénurie.

Un projet de loi gouvernemental a été déposé à l'Assemblée Législative, qui fournirait des mécanismes facilitant la mise en vigueur des ordres de la cour relativement au versement des pensions alimentaires entre conjoints séparés. Une femme séparée, par exemple, pourrait désormais faire une simple déposition à la cour pour que celle-ci soit autorisée d'ordonner la saisie d'une partie des revenus ou des possessions du conjoint en délit, afin de payer la pension alimentaire. La protection serait la même pour les hommes, dont la cour aurait décidé qu'ils devraient recevoir une pension de leur épouse séparée. ▽





25ième ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE STE-ANNE

(suite de la page 5)

Vatican II. Il s'y dévouera jusqu'en août 1969 où le Père Jean Gariépy, o.m.i., lui succèdera. On souhaite la bienvenue à la réunion du Conseil le 9 septembre 1969. Il s'intéresse à la visite des familles, il organise les différents comités du Conseil Paroissial: liturgie, Social, Finances, Education, Propagande, Publicité, Recherche et Développement. Il porte grand intérêt aux jeunes. Si l'oeuvre reste, les hommes passent. Car, lui aussi, doit quitter.

Le Père André Mercure, o.m.i., le remplace en date du 24 septembre 1972. Dès son arrivée, il organise les chevaliers de l'autel, les Francunis, la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, Section Ste-Anne, réorganise les différents comités du Conseil Paroissial, surtout la Liturgie, les Finances et le Social.

En date du 13 septembre 1973, Marcel Lavallée, Président du Comité paroissial, faisait la demande à Monseigneur Joseph Neil MacNeil, J.C.D., D.D., nouvellement arrivé comme l'Archevêque d'Edmonton, en vue de l'achat d'un presbytère. Les finances permettaient pareil achat, et nous avions besoin d'un local où loger notre curé et le visiter, tenir nos réunions paroissiales. Autre détail, puisqu'il restait à St-Joachim, ce n'était pas toujours facile de le rejoindre. Homme dynamique, il organise également les camps d'été pour garçons et filles. Les Scouts: il s'en est occupé très activement.

Son stage tirant à sa fin, il télévise une messe qui marque les débuts des célébrations du 25e anniversaire de fondation. C'était le 24 avril 1977. Ce fut un succès.

Et le premier juin 1977, le Père Gérard Labonté, o.m.i., lui succèdait.

En terminant cette courte histoire que je sais incomplète et hâtive, on peut affirmer que rares sont les paroisses qui ont vaincu autant de difficultés, essuyé autant de vicissitudes, encaissé autant de déboires que la Paroisse Ste-Anne.

S'il est vrai de dire que les oeuvres de Dieu se développent et prospèrent dans l'épreuve, nous avons eu notre part pour sûr.

En son 25e, la paroisse se voit en plein essort et croissance. Espérons que les paroissiens seront toujours à la hauteur de leurs devanciers qui, par leurs exemples et leurs sacrifices, ont tenu le coup sans fléchir. L'indifférence n'est pas de mise quand on s'arrête, ne serait-ce que pendant la lecture de cet article, pour redire à tous les vignerons de la première heure: grand merci, bons et fidèles serviteurs.

Que le dévouement, l'intelligence et la compréhension de tous fassent de Ste-Anne une communauté chrétienne idéale, une fleur précieuse dans l'immense jardin de l'Eglise à la plus grande gloire de Dieu.

A nouveau, un immense merci à la communauté des Révérendes Soeurs Grises pour nous héberger encore, après dix années de culte, dans leur magnifique chapelle du Centre Régional de Jasper Place. ▽

ARTS ET

"Favoriser le Jeu des Acteurs"

Un entretien de Mario Martin, Directeur technique au TFE, avec Gaëtan Tremblay.

Q. Monsieur Mario, pourriez-vous préciser le rôle du directeur technique au TFE?

R. Etre directeur artistique au TFE ça veut dire faire les décors certes, mais ça veut dire aussi penser avec quelqu'un faire la liaison entre le côté artistique et le côté technique. Il y a des gens qui m'aident évidemment.



Eugène Ionesco

Q. Par exemple, lorsque le directeur artistique a décidé, de concert avec le Comité de Lecture, de produire une pièce déterminée, quelles sont les étapes qui font qu'on en arrive à tel décor précis?

R. L'auteur donne toujours les données de base pour le décor de la pièce. Ceci considéré, le directeur artistique imagine l'ensemble de la scène, la manière dont les acteurs vont se déplacer, compte tenu de dimensions précises, etc... Par exemple L'Ouvre-Boîte. Etant donné, qu'on jouait au Citadel, on avait un espace de 16 par 20 pieds. On a composé le décor sur cette base. Il fallait ensuite imaginer une espèce de cachette souterraine dans laquelle évolueraient les 2 acteurs. Il faut aussi faciliter, favoriser le jeu des acteurs. L'arrivée d'une nouvelle directrice artistique a aussi attiré plus de gens qui s'offrent à donner un coup de main. Ce qui complique un peu ma tâche en ce que je dois coordonner tout ce monde.

Q. Jusqu'à quel point y a-t-il un échange, doit-il y avoir un échange entre le directeur technique et les comédiens?

R. Il doit y avoir un échange constant entre les deux. J'assiste à toutes les répétitions. Je vois ce qui manque et j'y pourvois toujours dans le sens de construire un milieu dans lequel les comédiens se sentiront à l'aise. Evidemment avec les moyens qu'on a c'est pas facile. Par exemple, Le Citadel qui peut donner une impression de réalisme incroyable. Le TFE ne peut faire cela parce qu'il n'a ni le temps ni les moyens.

Q. Est-ce que c'est frustrant d'être directeur technique au TFE?

R. Non parce que même si on avait l'argent on est limité dans le temps. Nous ne sommes pas une équipe professionnelle. Nous sommes tout de même satisfaits de ce que nous faisons.

Q. On sait qu'il y a une critique permanente, positive et/ou négative du public en regard du choix des pièces de la saison. Est-ce que le public a aussi des réactions au plan strict des décors, des réalisations techniques, etc...?

R. Pas tellement. Je me dis que c'est donc correct. Pas de nouvelle, bonne nouvelle oui... Lorsque le public est satisfait d'une pièce, on prend pour acquis qu'il est aussi content du décor. On serait évidemment heureux si le public était peut-être un peu plus conscient de tout le travail qui se fait en arrière.



Mario Martin

Q. Pour la prochaine pièce "Sur le Matelas", est-ce que vous aurez à construire un lit rose, une arène de lutte, ou quoi?

R. Le matelas c'est seulement un lieu d'action. Il n'y a rien de grave qui se passe en fin de compte sur le matelas. C'est une pièce même assez inoffensive, légère, assez facile à prendre. Il y a peut-être une certaine critique de la religion qui pourra peut-être en piquer quelques-uns, mais il y a vraiment rien de grave dans cette pièce. C'est même une pièce assez pure. C'est un couple qui s'aime et qui veut s'aimer. C'est la ligne directrice de la pièce. Autour de cela, un tas de personnages interviennent. Il y a des représentants des arts, de la culture, de la religion, de la famille, de la politique, de la police, etc... Ce n'est qu'un lieu de rencontre de différents comportements sociaux. ▽

"Un Problème de Communication

Une conversation de Eve-Marie et de G. Tremblay.

Q. Pourquoi avoir choisi Les Chaises de Ionesco pour la première pièce du théâtre d'à côté? Pourquoi une autre et pas celle-là... Mais pourquoi celle-là?

R. C'est une pièce qui va tout à fait pour le théâtre d'à côté. J'ai lu à peu près 8 pièces. J'ai pensé d'abord de monter La Leçon... On aurait dû répéter l'été, ce qui causait certains problèmes. J'ai pensé aux Chaises et Gérard Guénette et Nicole Bonvalet étaient prêts à jouer. J'ai hésité entre les deux pièces. J'ai choisi Les Chaises à cause de la disponibilité des comédiens.

Q. Quelle serait la particularité des Chaises dans le théâtre de l'absurde?

R. C'est dans le langage. Si on lit bien la pièce, on s'aperçoit que ce sont des phrases bien banales... Mais c'est dans la façon dont s'est amené, la suite des phrases. Il n'y a pas un lien explicatif évident. Le spectateur doit lui-même faire les liens.

Q. Y a-t-il un problème de communication soulevé par Les Chaises?

R. Oui, un problème de communication avec l'humanité entière, surtout. C'est aussi le gars qui veut dire quelque chose depuis le début et qui finalement se décide. L'usage des répétitions par exemple, c'est tellement la vie. Tout se répète de façon différente, mais se répète. C'est l'histoire du monde, la répétition.

Q. Y a-t-il une évolution au sein de cette répétition?

R. Oui à la fin, il décide qu'il va le faire, ce qu'il n'a jamais pu faire auparavant, peut-être par quelqu'un d'autre, mais il va le faire.

Q. Pourquoi les personnages des Chaises sont-ils deux vieillards?

R. Les vieux sont très vieux. Il est important qu'ils soient très vieux pour dire ce qu'ils ont à dire, sur leurs expériences. Il est aussi vrai qu'ils redeviennent enfants, un peu gaga...



Eve-Marie

Q. Comment interprêtez-vous le suicide des 2 vieillards à la fin?

R. Ils ont accompli ce qu'ils ont voulu accomplir toute leur vie. C'est sur le point d'être fait, alors c'est fini puisqu'ils ne peuvent plus évolués.

Q. Est-ce qu'on peut vraiment rationaliser sur un théâtre absurde? Est-il possible d'avoir un théâtre absurde?

R. Pas vraiment. On dénonce une absurdité mais il faut tout de même que le théâtre dise quelque chose.

Q. Est-ce qu'une dénonciation des Chaises, du monde assis, permet une interprétation de cette pièce absurde comme très critique, voire révolutionnaire à la limite?



SPECTACLES

par Gaëtan Tremblay

«THEATRE JAUNE»


Gérard Guénette

"Ailleurs
C'est peut-être à côté
Ou quelque part entre nous
Faudrait y aller..."
J.P. Ferland

La pièce "Les Chaises" de Eugène Ionesco, actuellement à l'affiche au théâtre d'à côté du TFE, se déroule sur une île. L'île c'est d'abord la terre, le lieu d'origine, d'originalité, de la force créatrice. L'île c'est aussi la mer, toujours autre, toujours la même, l'équilibre en mouvement permanent, l'harmonie. Au chant des premières vagues, le spectateur peut avoir compris le message de Ionesco: il n'y a pas de message mais des messages, lesquels sont originaux, créateurs, en autant qu'ils sauront se perdre dans les flots de l'histoire. Si le théâtre d'avant-garde doit aller contre son temps, pour le faire avancer, c'est justement qu'il s'inscrit dans l'histoire.

L'île sur laquelle se bercent Les Chaises est présentée aux spectateurs sous la forme d'un demi-cercle, entrecoupé de trous, de portes de sortie et/ou d'entrée, qu'importe, mais d'où on revient toujours. Les portes de ce demi-cercle sont autant de "chemins qui ne mènent nulle part", autant "d'eternels retours", autant de rebondissements de l'égo humain sur la paroi du néant ou de la totalité, sur la sphère originelle. Le cercle des Chaises est loin d'être une sphère. Il est loin d'être un cercle complet. Il est non seulement brisé par les portes, mais fermé par une série de petites lignes droites: les chaises.

La structure du décor des Chaises est celle de la condition humaine. L'homme en rêve d'unité ou d'harmonie universelle (voir la "continuité" de la ligne du cercle, par extension de la sphère). Mais l'homme aussi aux prises avec une série de petites lignes droites, "straight", avec son ego-ratio prétentieux, petit, presque ridicule. La condition humaine, c'est celle de la sphère originelle perforée, trouée, trahie. C'est la sphère des petits égo-ratio, des petites têtes, des petits maréchaux, des petits rois, des petits dieux de l'homme. Les petits orateurs sont dénoncés par les Chaises, mais moins avec la véhémence de la révolte qu'avec le sourire de celui qui observe les acrobaties du Grand Cirque Ordinaire.

Les Chaises assoient le spectateur non pas sur du solide mais sur la fragilité même. Le Vieux et la Vieille, les deux personnages principaux, ont l'aspect de deux poupées d'argile prêtes à se désagréger au premier vent du large. Nos deux personnages hésitent, tremblent, craquent sous la vieillesse. La fragilité est même poussée à la transparence, l'effondrement à la néantisation. La foule d'invités invisibles, en "présences" de plus en plus nombreuses tout au long du déroulement de la pièce. Aussi l'orateur invisible tout au long de la pièce, mais en "présence" à la fin. Pour "rien" puisqu'il n'y a pas de message de la part de l'orateur. Le jeu des Chaises est celui de la déconstruction, de l'a-structuralisme, du visible et de l'invisible, de la "présence absente" et de "l'absence présente", du même et/ou de l'autre.

Un tel théâtre du comédien non comédien est sans doute l'un des plus grands défis que peut avoir à surmonter un comédien. C'est plus qu'un tour de force, parce que ce tour de force doit être aussi un tour de faiblesse. Les comédiens doivent se produire tout en se retirant, assurer une présence qui leur est retirée dès le départ. Ils doivent se parler pour ne pas se comprendre, se répéter pour se trahir. La communication avec le spectateur est elle-même en procès... Les deux comédiens sont seuls. S'ils réussissent à se tenir debout, à être à la hauteur tout au long de la pièce, c'est plus qu'à l'honneur de Nicole Bonvalet (La Vieille) et de Gérard Guénette (Le Vieux). Ils doivent en effet tendre à réaliser l'art sublime: produire la déconstruction permanente!

Nicole Bonvalet

Le double monologue du Vieux et de la Vieille, ou plutôt le monologue du Vieux dédoublé et souvent trahi par la Vieille, qui fait un usage déclaré de la répétition tout au long de la pièce, comme pour faire écho au rebondissement impuissant de la volonté de puissance de l'homme sur les parois de la sphère originelle qui le contient (certains diront comme une pomme paradis peut contenir un ver serpent...), est repris par la foule anonyme. La foule d'invités invisibles sussurent, murmurent, gazouillent, grenouillent mais ne parlent pas. Elle n'est que ce qu'elle est. Personne! Elle n'est qu'un décor passif pour ceux qui réclament l'Orateur, pour ceux qui créent les épouvantails artificiels par la négation de leur propre soi. L'Orateur est tout... Nos 2 vieillards sont rien et peuvent donc mourir. Les hommes n'ont certes pas créé le monde mais ils ont certainement créé les dieux. Le maître est esclave de ses esclaves; les esclaves sont maîtres du maître. Mais aussitôt que le Grand Orateur sera envoyé à la guillotine, le peuple se donnera un autre roi, Orateur, un autre épouvantail, un autre idéal, besoin aussi réel que le monde de l'homme est absurde.

Ionesco ne demande pas à la foule de descendre dans la rue le jour du Grand Soir... Il ne fait que lui démontrer sa fragilité, son ridicule, sans s'en moquer. En introduisant l'autre, l'ailleurs, l'à côté au sein du même, au sein de la foule, Ionesco est critique... révolutionnaire. En conseillant la foule de rester assise, "il ne faut pas aller entre les chaises", ou "à rester debout contre le mur", ou encore à rester anonyme, "il faut se méfier les uns des autres", Ionesco est conservateur. En invitant les spectateurs à s'asseoir dans l'entre-deux, Ionesco est critique, mais non absurde. "Il faut savoir se séparer de soi-même, des autres, regarder et rire, malgré tout, rire" (E.I). Il opte donc "pour le monde" mais contre le monde.

Les Chaises, loin d'être absurdes, sont pleines du sens de l'absurde. Elles se bercent au soleil de la source originelle. Elles grincent mais elles rient encore. Le spectateur qui veut apprendre à rire, sans avoir besoin d'aller au théâtre pour pouvoir rire, ira certes se bercer sur l'une des Chaises de Ionesco. Du rire jaune, de l'humour noir, mais un rire profond.

Le TFE, avec Les Chaises, présente un théâtre jaune. Le jaune de la lumière qui éclaire le quasi sublime ridicule de la scène ordinaire. Le jaune aussi du rire, peut-être jaune, mais du rire encore. Le jaune aussi de le richesse artistique de deux comédiens. Les Chaises c'est le vieux procès de la communication, du concept. Le verdict de l'incommunication entre l'homme et son origine, entre l'homme et son idéal, entre les hommes. Les Chaises c'est donc aussi les tentatives de communication de l'homme avec les autres hommes, avec l'Autre. ~~Les~~ Elles nous auront aussi démontré qu'il n'y a toujours pas de place en ce monde pour l'à côté, puisque c'est l'éternel retour au même. S'il est impossible d'avoir un théâtre d'à côté, l'éternel théâtre du trop tard comme dirait Artaud, il est certes possible d'avoir un théâtre d'avant-garde qui sera donc à côté pour plusieurs.

"We all come and go unknow
Each so deep and superficial
Between the forceps and the stone."
Joni Mitchell

avec l'Humanité"


Mario Martin et Sapho

R. Ca va même plus loin que cela. Les personnages sont invisibles. Le seul moment où on entend la foule, c'est au moment où les 2 vieux sont morts et l'orateur essaie de parler. Les personnages invisibles ça représénte peût-être la foule qui ne va pas comprendre le message, ou va peut-être l'interprêter de mille façons.

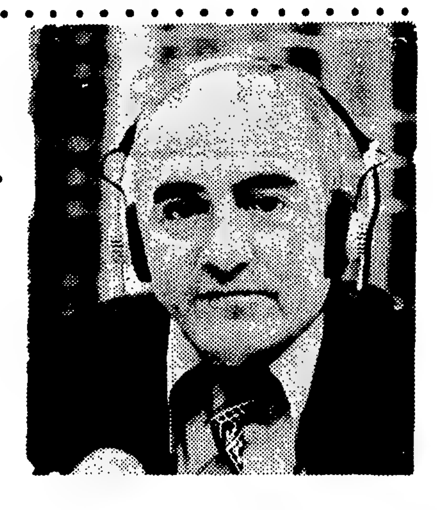
Ce qui est intéressant avec Ionesco c'est qu'on peut le découvrir sans arrêt.

▽


Robert Papen

SPORTEZ - VOUS BIEN

par Benoit Pariseau



FOOTBALL CANADIEN

Les ROUGHRIDERS d'Ottawa se sont assuré le deuxième rang de la division est, en défaisant Toronto 14-4. Ainsi ils rencontreront Toronto en demi-finale pour la section est.

Dand l'Ouest, les ESKIMOS d'Edmonton ont accédé aux séries d'après saison en défaisant les STAMPEDERS de Calgary 23-21 grâce à un botté de placement de DAVE CUTLER a 27 secondes de la fin. A Regina, victoire de 38-28 des ROUGHRIDERS de la Saskatchewan sur les LIONS de la Colombie-Britannique. Donc Ottawa,Toronto disputeront le droit de rencontrer les ALOUETTES en finale de la division Est. Dimanche prochain, les ROUGHRIDERS de la Saskatchewan visiteront le Stade Clarke contre les ESKIMOS.

RESULTATS DE LA LIGUE DU FOOTBALL CANADIEN

EST	matchs	victoires	défaites	nulles	pour	contre	total
Montréal	16	11	5	0	311	245	22
Ottawa	15	7	8	0	343	320	14
Toronto	15	6	9	0	244	256	12
Hamilton	15	5	10	0	259	369	10
OUEST							
B.C.	15	10	5	0	348	295	20
Winnipeg	15	9	6	0	351	315	18
Edmonton	15	9	6	0	374	320	18
Saskatchewan	15	8	7	0	330	351	16
Calgary	15	3	12	0	231	320	6

L'As des bottés de précision DAVE CUTLER des ESKIMOS d'Edmonton a amélioré la marque des compteurs de la Ligue Canadienne et au Football Professionnel en fin de semaine. CUTLER a réussi trois bottés et deux convertis contre les STAMPEDERS portant son total de points pour la saison a 176 points. Ce nouveau total éclipse le dernier record de 169 que CUTLER avait établi il y a deux ans; et par la même occasion égale la marque établie par PAUL HORNUNG des PACKERS de Green Bay en 1960.

FOOTBALL (junior)

Les WILDCATS d'Edmonton ont remporté une victoire de 35-17 sur les MUSTANGS de St-Vital au Manitoba en demi-finale des championnats junior de l'Ouest. Les WILDCATS affronteront les TROJANS de Vancouver samedi prochain à Edmonton, en finale. FOOTBALL AMERICAIN

Les BRONCHOS de Denver ont encaissé leur première défaite de la saison en s'inclinant 24-14 contre les RAIDERS d'Oakland. Les RAIDERS rejoignent les BRONCHOS au premier rang de la division Ouest de la Conférence Américaine. De leur côté les COWBOYS de Dallas ont blanchi les LIONS de Détroit 37-0 et les COWBOYS demeurent la seule équipe en 7 rencontres cette saison.

A San Francisco, les 49 ers ont défait Tampa Bay 20-10. Pour les BUCCANERS de Tampa, il s'agissait d'une 21ième défaite en autant de match depuis leur début dans la Ligue Nationale.

HOCKEY

Croyez-le ou non, les CANADIENS ont subi deux défaites au Forum, au cours du dernier week-end. Après avoir perdu 5-3 contre les KINGS de Los Angeles, samedi, les CANADIENS se sont inclinés 4-0 contre les SABRES en repoussant 34 lancés contre 29 pour MICHEL LAROQUE. René Robert a mené l'attaque des SABRES avec deux buts, SEILING ET McCADAM ont complété le pointage pour les SABRES, et ce triomphe a permis aux SABRES de passer au premier rang de la division Adams, 1 point devant Toronto.

Pour ce qui est des CANADIENS, signalons qu'ils subissaient deux défaites d'affilées au Forum, la première fois depuis les 18 et 19 janvier 1975. Ils n'avaient pas été blanchis depuis le 17 novembre 1976 à Toronto et, au Forum ils ont été tenus en échec le 2 novembre 1974 par Bernard Parent et les Flyers de Philadelphie. Bien qu'ils aient encaissé deux défaites, les CANADIENS demeurent au premier rang de la division Norris, 4 points devant Los Angeles. Les KINGS ont toutefois un match de plus à jouer.

A New-York, trois anciens des RANGERS ont contribué largement à la victoire des Kings de Los Angeles contre les New-Yorkais. Les KINGS l'ont emporté 5-3 grâce à des buts de PETE STEMKOWSKI, GENE CARR, FRANK MURPHY, BERT WILSON ainsi que DAVE SHULTZ. Les trois premiers étant des anciens RANGERS. PAT HICKIE a été le meilleur des RANGERS avec deux buts et une passe. CAROL VADNAIS a complété le contraire. A Chicago, JEAN-SAVARD anciennement des REMPARTS de Québec a récolté trois passes, aussi il a mené les BLACK HAWKS à une victoire de 6-1 sur les BARONS de Cleveland. DARCY ROTA, a aussi bien fait avec deuc buts, les autres sont allés à PIERRE PLANTE, TED BULLEY, YVAN BODIREF et CLIFF KORROLL. DAVE GARDNER a réussi l'unique filet des BARONS.

GYMNASTIQUE

Le Canadien PHILIPPE DE LA SALLE a pris le 4ième rang enfinale des concours aux barres fixes et parallele. Cette rencontre pour la coupe du monde de gymnastique avait lieu à Ovédio en Espagne.

(suite à la page 27)

Un choix national

SECTION 13

Chapitre 7
Les langues officielles et les provinces

Les principes suivants, énoncés au chapitre 4, concernent les politiques et les programmes dont l'application peut faire l'objet de décisions et de mesures par les provinces.

Le français et l'anglais constituent un élément essentiel du patrimoine canadien. En conséquence a) les politiques gouvernementales, fédérales et provinciales, doivent garantir les conditions du maintien et de l'épanouissement de ce patrimoine linguistique;

b) là où il existe des minorités francophones ou anglophones, les instances publiques fédérales et provinciales doivent les inciter et les aider à préserver leur langue.

Sauf circonstances particulières qui justifieraient qu'on diffère l'application de ce droit, les Canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix, et les services appropriés leur seront offerts chaque fois que le nombre d'élèves sera suffisant.

Il est souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens connaissent les deux langues officielles du Canada; ils en retireront un enrichissement personnel qui profitera aussi à la société tout entière. Ces Canadiens de l'une et l'autre langue officielle pourront ainsi plus aisément communiquer entre eux, mieux apprécier leurs modes de vie respectifs et faire office de lien naturel entre les deux communautés linguistiques.

Si l'on examine la façon dont s'est faite, jusqu'ici, l'application de la politique des langues officielles, il saute aux yeux que le gouvernement fédéral ne peut, à lui seul, en assurer le succès. Pour porter tous ses fruits dans l'ensemble du Canada, cette politique a besoin du concours actif des gouvernements provinciaux. On ne prétend nullement, par là, dicter leur conduite à ces gouvernements. On se contente de faire état de conclusions évidentes auxquelles a donné lieu, à ce jour, la mise en oeuvre de la politique.

Dans l'un des secteurs les plus importants par exemple, celui de l'éducation, les provinces ont, aux termes de la constitution canadienne, compétence exclusive. Dans d'autres domaines d'aussi grande importance pour la vie des gens et leur langue, tels que les tribunaux, les services sociaux et médicaux, et la culture, les provinces ont autant de pouvoirs et d'influence que le gouvernement fédéral et, dans certains cas même, elles en ont davantage. Ainsi, les provinces ont le pouvoir de choisir la langue de l'administration publique aux paliers provincial et municipal et, à l'exception du Québec, la langue des parlements provinciaux et des comptes rendus de leurs délibérations. Même en ce qui touche la formation des Canadiens qui se destinent à la fonction publique fédérale, les provinces ont un rôle de tout premier plan à jouer.

De nombreuses personnes, dont le Commissaire aux langues officielles, ont recommandé de favoriser l'apprentissage des langues par les Canadiens, les jeunes en particulier, plutôt que de maintenir une importante organisation fédérale chargée de dispenser cet enseignement aux fonctionnaires. Depuis 1965, le gouvernement fédéral a affecté des sommes importantes à la création de centres de formation linguistique afin que les Canadiens unilingues postulant un poste bilingue dans la fonction publique puissent apprendre l'autre langue officielle.

Ces recommandations ne seront vraiment appliquées qu'avec l'engagement des provinces car, à lui seul, le gouvernement fédéral ne peut rendre totalement justice aux exigences éducatives et culturelles et aux autres droits des deux groupes de langue officielle du Canada. Certes, au cours des années, le gouvernement fédéral a pris un certain nombre de mesures pour inciter les provinces à agir en ces domaines. Mais un engagement ferme de chacun des gouvernements provinciaux est absolument indispensable si l'on veut fournir aux groupes minoritaires des moyens de préserver et renforcer leur identité. Ce chapitre aborde le rôle des provinces à l'égard des langues officielles du Canada et plus particulièrement des minorités francophones et anglophones.

Le gouvernement fédéral est engagé au service d'un Canada uni dans l'acceptation de la dualité linguistique et de la diversité culturelle. Si les gouvernements provinciaux partagent cet engagement, ils devront, estime le gouvernement fédéral, être prêts à reconnaître, comme condition de la survie de notre pays, le principe de deux langues officielles, le français et l'anglais, jouissant l'une et l'autre d'un statut égal au Canada. En employant le mot "officiel" dans ce contexte, le gouvernement fédéral songe davantage aux principes en cause et à la réalité dont il rend compte qu'à des questions de pure sémantique.

Sans l'acceptation de ce principe, il n'est pas possible de dire aux Canadiens d'expression française que le Canada est leur pays de l'Atlantique au Pacifique et de la frontière américaine à l'Arctique. Dans son application, il y aura des différences d'une province à l'autre mais, dans les provinces à majorité anglophone, les droits fondamentaux des francophones doivent être respectés. Et de la même façon, au Québec où la majorité est francophone, les droits fondamentaux des anglophones doivent être respectés. Si ce principe d'égalité n'est pas accepté en théorie et en pratique dans l'ensemble du Canada, l'harmonie entre nos deux peuples sera impossible. Il y aura plutôt deux séparatismes qui se traduiront éventuellement dans des structures politiques.

Pour le gouvernement fédéral, la reconnaissance de ce principe par les provinces du Canada entraîne, concrètement, des conséquences différentes pour chacune d'elles. Mais il faut établir clairement, au point de départ, que cette reconnaissance ne suppose nullement que chaque Canadien devienne bilingue. Au contraire, en vertu de ce principe, presque tous les Canadiens sont libres d'employer le français ou l'anglais pour s'exprimer. Le principe a pour objet la reconnaissance de cette réalité primordiale par le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux.

Fondamentalement, l'acceptation de ce principe ne modifierait donc pas le fait que, dans les provinces du Canada, à l'exception du Québec, la langue d'usage sera l'anglais. Le gouvernement fédéral croit fermement que le français devrait être de façon général la langue de travail du Québec, comme l'est l'anglais en Ontario, par exemple.

Il y aura, bien sûr, des exceptions à cette règle, notamment dans le cas des administrations centrales des organismes fédéraux, sociétés de la Couronne comprises, de même que dans les services fédéraux de la région de la capitale nationale et les bureaux du gouvernement fédéral de certaines régions du pays où la demande est suffisante.

Pour traduire dans les faits ce principe de base, le gouvernement fédéral est d'avis qu'il est indispensable que toutes les provinces adoptent le deuxième principe énoncé au début de ce chapitre. Ce principe est le suivant:

Sauf circonstances particulières qui justifieraient qu'on diffère l'application de ce droit, les Canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix, et les services appropriés leur seront offerts chaque fois que le nombre d'élèves sera suffisant.

Le gouvernement fédéral fournit déjà, à cette fin, une assistance aux provinces. Il est disposé à examiner avec chaque province la forme que pourra prendre son aide pour atteindre l'objectif visé, notamment dans le cas de situations marginales où il faut décider si la population concernée est suffisamment nombreuse pour justifier des mesures spéciales. Il pourra arriver que des accords en ce sens, conclus avec le gouvernement fédéral, donnent lieu, à la lumière de l'expérience, à de nouvelles dispositions constitutionnelles permettant au gouvernement fédéral d'exercer un pouvoir direct dans ce domaine, si on le juge souhaitable.

Tel qu'il est énoncé, le principe tient compte du problème particulier que représente, dans le contexte actuel, l'instruction des enfants des minorités francophones ou anglophones du pays. Le gouvernement fédéral sait très clairement que, hors du Québec, il n'existe de réelle liberté de choix de la langue d'enseignement qu'à certains endroits du pays. Cette situation de fait à laquelle viennent s'ajouter d'autres facteurs, a fait naître chez les Canadiens d'expression française un profond sentiment d'insécurité concernant l'avenir de la langue française au Québec et dans l'ensemble du Canada. Même si les avis sont partagés quant à la gravité du péril auquel sont exposées la langue et la culture des Canadiens francophones, ce sentiment n'en est pas moins largement répandu.

Le gouvernement fédéral appuie sans réserve le principe suivant: les Canadiens d'expression anglaise doivent, au Canada, partout où c'est possible, pouvoir envoyer leurs enfants aussi bien dans une école de langue anglaise que dans une école de langue française. De même, les Canadiens d'expression française doivent au Canada, partout, où c'est possible, pouvoir envoyer leurs enfants aussi bien dans une école de langue française que dans une école de langue anglaise.

Le gouvernement fédéral trouve inacceptable qu'au Canada, parce qu'on leur refuse les services scolaires appropriés ou parce que la loi le leur interdit, des parents soient privés du droit d'envoyer leurs enfants à l'école publique (ou séparée) de leur choix ou, au moins, à une école du groupe de langue officielle auquel ils appartiennent. A ce propos, le gouvernement fédéral fait remarquer que les mesures envisagées par la province du Québec pour obliger les parents de culture française à envoyer leurs enfants aux seules écoles françaises conduiraient à la situation paradoxale où les parents francophones auraient un choix plus limité que les parents anglophones.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement fédéral estime incompatible avec l'unité du Canada que des citoyens canadiens ne puissent, en se déplaçant d'une province à l'autre, envoyer leurs enfants dans les écoles où l'enseignement est donné dans leur propre langue. Le gouvernement estime qu'on devrait fournir, là où ils n'existent pas, des services scolaires appropriés aux Québécois francophones qui vont s'installer dans une autre province; les familles anglophones des autres provinces s'installant au Québec devraient également bénéficier de services scolaires appropriés. Le gouvernement admet que certaines situations concrètes puissent rendre difficile l'application de ce principe; mais celui-ci reste acquis.

Le gouvernement comprend fort bien que le Québec sente le besoin d'orienter ses immigrants vers le secteur scolaire de langue française. Pour que cette province demeure à prédominance francophone, et le gouvernement fédéral pense qu'il doit en être ainsi, il serait normal que les nouveaux venus qui s'y établissent soient incités à se joindre à la communauté francophone et à fréquenter le système scolaire de langue française. Néanmoins, l'idée qu'on les contraigne par la loi à envoyer leurs enfants à l'école française, répugne au gouvernement fédéral. De même, il serait préférable que les immigrants puissent bénéficier d'un choix analogue dans les provinces anglophones.

Pendant que ces questions délicates sont à l'étude et que les Canadiens cherchent, en toute honnêteté, à créer ou améliorer les institutions éducatives et autres qui garantiront aux communautés francophone et anglophone du pays des droits égaux et une même dignité, le gouvernement fédéral accepte que des circonstances particulières puissent contraindre à différer l'application de cet important principe.

On doit reconnaître, à ce propos, que les droits scolaires de la minorité anglophone du Québec ont été et continuent d'être mieux respectés et servis que les droits des minorités francophones d'importance comparable, établies dans les autres provinces canadiennes.

On mentionnera, cependant, en toute justice, que certaines provinces ont, ces dernières années, fait de louables efforts en ce domaine. Le Nou-

(suite à la page 24)

Compte tenu de l'importance que revêt actuellement la question linguistique dans le contexte de la politique canadienne, voici le texte intégral du Livre Blanc sur les Langues, présenté aux Communes le 21 juin 1977 par le secrétaire d'Etat, John Roberts.

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

Un choix national

SECTION 14

(suite de la page 23)

veau-Brunswick, en adoptant une loi sur les langues officielles qui entrera en vigueur cette année, a consacré l'égalité des deux langues officielles au Parlement et dans les tribunaux, dans la fonction publique provinciale et dans son système d'éducation. En outre, la province a conçu une gamme de programmes destinés à offrir aux minorités la possibilité de s'instruire dans l'une des deux langues officielles et à promouvoir l'acquisition de ces deux langues dans la fonction publique et les écoles. L'Ontario et le Manitoba, qui n'ont pas jugé nécessaire de reconnaître par une loi l'égalité des deux langues officielles, ont cependant donné à leurs minorités de langue française de meilleures possibilités de s'instruire dans leur langue.

Le troisième principe énoncé au début de ce chapitre concerne la connaissance de l'autre langue officielle:

Il est souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens connaissent les deux langues officielles du Canada; ils en retireront un enrichissement personnel qui profitera aussi à la société tout entière. Ces Canadiens de l'une et l'autre langue officielle pourront ainsi plus aisément communiquer entre eux, mieux apprécier leurs modes de vie respectifs et faire office de lien naturel entre les deux communautés linguistiques.

L'acceptation de ce principe implique, aux yeux du gouvernement fédéral, que les provinces considèrent de leur devoir d'offrir des cours de langue seconde aux niveaux pré-collégial et universitaire pour qu'à la fin de sa scolarité, chaque étudiant canadien ait eu la chance d'acquérir une connaissance au moins élémentaire de la seconde langue officielle.

Le gouvernement fédéral a conçu de nombreux programmes pour venir en aide aux provinces et leur permettre d'atteindre l'objectif visé par ce principe. Ces programmes ont été décrits en détail au chapitre 6. Le gouvernement est disposé à étudier avec les provinces les moyens qui permettraient de faire des progrès plus rapides dans ce domaine.

De l'avis du gouvernement, les organismes culturels du pays, tant publics que privés, et en tout premier lieu la Société Radio-Canada, pourraient jouer un rôle plus important en offrant aux jeunes Canadiens de tout le pays de plus grandes possibilités d'apprendre l'autre langue officielle. Ce faisant, ces organismes, outre l'enseignement de la langue, devraient faire connaître les diverses réalités des deux communautés linguistiques du pays à l'une et à l'autre. Le gouvernement verra, avec ces organismes, quels moyens prendre pour y arriver.

Enfin, le gouvernement fédéral estime de son devoir de faire valoir, au nom de la population francophone du Québec et des immigrants de cette province, la nécessité de disposer des moyens d'acquérir, s'ils le désirent, une connaissance d'usage de la langue anglaise. Bien des Canadiens francophones du Québec n'emploient jamais l'anglais, et ils continueront vraisemblablement à constituer une fraction importante de la population à ne jamais utiliser cette langue. Par ailleurs, il est notoire que le nombre de Canadiens francophones qui parlent anglais est déjà relativement élevé. Il serait toutefois irréaliste de prétendre que l'anglais n'est, en Amérique du Nord, qu'une langue parmi bien d'autres. Une génération entière élevée dans une telle illusion ne pourrait manquer, à la longue, de se sentir trahie.

Par-delà l'acceptation et la mise en oeuvre de ces deux principes généraux, le gouvernement fédéral croit que les gouvernements provinciaux voudront examiner avec soin le rôle qu'ils peuvent jouer pour faciliter l'application du principe suivant, précédemment énoncé:

Le français et l'anglais constituent un élément essentiel du patrimoine canadien. En conséquence a) les politiques gouvernementales, fédérales et provinciales, doivent garantir les conditions du maintien et de l'épanouissement de ce patrimoine linguistique; b) là où il existe des minorités francophones ou anglophones, les instances publiques fédérales et provinciales doivent les inciter et les aider à préserver leur langue.

Selon le gouvernement fédéral, il incombe à chaque gouvernement provincial d'arrêter les autres mesures intéressant plus immédiatement les groupes minoritaires de leur province, et qui seraient susceptibles d'assurer la promotion de leur langue et de leur culture. La situation de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick est fort différente de celle des autres provinces anglophones. En effet, 97, 8 0/0 des francophones sont concentrés au Québec et dans ces deux provinces. De même, le cas du Québec est unique en ce qu'un important groupe minoritaire de langue officielle a, traditionnellement, détenu une position de force, en particulier dans l'activité économique de la province.

Il ne semble pas convenable ni souhaitable toutefois, qu'en plus de ces principes, on propose des règles strictes. Avant tout, doit primer le respect et la civilité à l'égard de la langue officielle minoritaire et des groupes minoritaires de langue officielle de chaque province. On devrait plutôt prendre des mesures, adaptées aux conditions particulières de chaque province, permettant à ces groupes de prendre part le plus possible à la vie de la province et du Canada, dans leur propre langue officielle.

Au cours des discussions qu'il a eues avec les provinces, de 1968 à 1971 au sujet de la constitution, le gouvernement fédéral a redit avec insistance l'urgence d'adopter et d'incorporer à notre constitution des dispositions prévoyant des droits linguistiques fondamentaux et qui seraient reconnus et appliqués dans toutes les provinces. A la conférence de Victoria en 1971, certaines de ces dispositions avaient été acceptées par sept des dix provinces et cette acceptation les liait de façon irrévocable. Toutes s'entendirent sur une clause stipulant que, lorsqu'une province déclarerait que les dispositions s'appliquent à son cas, celles-ci seraient "intangibles", autrement dit, les droits ainsi concédés ne pourraient être retirés ni réduits qu'à l'issue de la procédure acceptée pour la modification de notre constitution entière. Les droits reconnus à Victoria étaient notamment les suivants:

- le droit des gens à utiliser l'anglais et le français dans les débats d'un parlement provincial;
- l'impression et la publication des statuts de chaque province dans les deux langues;
- le droit des gens à témoigner devant tout tribunal dans l'une ou l'autre langue, soit directement, quand les circonstances le permettent, soit par l'entremise d'un interprète;
- le droit des gens à recevoir des mandats de comparution et des documents des tribunaux libellés dans les deux langues;
- le droit des gens à employer la langue officielle de leur choix dans les communications avec l'administration centrale de chaque ministère ou le bureau principal de chaque organisme du gouvernement.

L'objectif était alors, modestement, de garantir des droits fondamentaux dont l'exercice serait favorisé dans les provinces parties à l'accord pour commencer et, finalement, dans tout le Canada. On souhaitait aussi qu'avec le temps, d'autres droits seraient consentis par les provinces en faveur de leurs minorités. Une disposition de la Charte de Victoria définissait clairement les pouvoirs des parlements provinciaux et du parlement du Canada, dans les limites de leurs compétences législatives respectives, en vue d'étendre l'usage de l'anglais et du français.

Le gouvernement fédéral estime que les droits fondamentaux proposés dans la Charte de Victoria étaient un bon début et qu'ils demeurent toujours une base sur laquelle bâtir pour l'avenir. Les provinces offriront justice et sécurité à leurs habitants et leurs descendants, dans la mesure où elles accepteront de donner une base constitutionnelle sûre aux droits linguistiques essentiels des minorités de langue officielle de leur territoire. Elles affermiront en outre la fédération canadienne, selon l'esprit qui a présidé à sa fondation, et se porteront garantes, à l'avenir, de la juste reconnaissance des droits de nos deux communautés linguistiques.

Le gouvernement souhaite avoir réussi à exposer, dans le présent document, l'importance vitale des deux langues officielles pour le Canada. Dans tout pays, la langue est un instrument essentiel à la vie en société, car elle est un des moyens par lesquels une société se forme et s'organise. Elle structure les lois, l'administration, l'éducation , les relations d'affaires, les transports, les loisirs, les spectacles , les fêtes et tous les autres aspects de la vie en société où il y a communication entre personnes. Elle constitue en outre un des véhicules les plus importants de la culture, des traditions des sentiments et de la pensée.

La langue est une structure et un environnement, tout comme l'air ambiant. Quand il est sain, nous n'y portons pas attention mais, s'il vient à manquer, nous en souffrons tous.

Postface

A une époque de diminution de l'espace vital et de polarisation extrême des opinions, le Canada demeure un des pays les plus exaltants du monde, au double point de vue matériel et des valeurs qu'on y défend.

Matériellement, la tâche à accomplir est aussi énorme que le pays est vaste, des régions nous sont encore mal connues, sauf peut-être de certains autochtones. Avant de la réclamer nôtre, il nous faut le domestiquer. Nous en aurions une bien piètre idée si nous le limitions à ce que nous en connaissons. Ce serait étroitesse d'esprit et infidélité à notre devoir que de le transmettre amputé à nos enfants. Le Canada jouit d'une excellente réputation à l'étranger grâce notamment, à la richesse de ses ressources et à sa capacité de satisfaire les besoins matériels essentiels de sa population. Nous en découvrons à peine les potentialités. Les efforts individuels entrepris pour les développer, si louables soient-ils, sont, à eux seuls, voués à l'échec; le climat, l'immensité du territoire et la complexité de notre société élèvent des obstacles gigantesques. C'est plutôt par la voie de la concertation et de la ténacité que nous parviendrons à approfondir notre connaissance du Canada pour en tirer le meilleur parti.

Quant aux valeurs à sauvegarder, la tâche n'est pas moins colossale ni moins exigeante. Le monde moderne est soumis à des forces centrifuges qui, si nous les laissons agir, sèmeront la mésentente et la confusion. Les Canadiens doivent avoir une conception de la vie qui corresponde à la dimension même de leur pays . Il leur faut aller au-delà des avantages matériels qu'ils en retirent et chercher sans répit des accomodements rendant possible la cohabitation dans la paix, la sécurité et le respect mutuel. Une société d'hommes libres se reconnaît à ces signes.

Notre histoire collective nous a légué une des sociétés les plus tolérantes qui soit dans tous les domaines. Cette société admet la dissidence et accueille les différences au point de courir le risque de laisser disparaître les conditions mêmes d'expression de ces divergences. Mais les Canadiens se font un point d'honneur de cultive les originalités. Bon nombre d'entre eux ont pu craindre cependant pour leur identité personnelle et collective au sein d'un Canada uni.

Il faut dire à ce sujet que nous partageons avec tous les peuples de la terre le sentiment d'insécurité qui accompagne la sauvegarde de sa personnalité. Tout évolue si vite que le changement est une des seules constantes de l'existence humaine. En outre, l'aventure collective vécue jusqu'ici nous a très bien préparés à affronter cette réalité. Nous ne sommes pas les derniers venus dans ce domaine.

En effet, les Canadiens ont toujours refusé de percevoir le pays et ses habitants comme des entités homogènes. Le Canada, en en ont conclu hâtivement certains, n'aurait pas de véritable originalité, les Canadiens ne partageraient aucune valeur commune et ils n'auraient même pas le sentiment d'être concitoyens. Ces opinions, qui ont eu cours ces dernières années, nous ont presque fait oublier le trait distinctif de notre peuple.

Notre aventure collective traduit un refus de l'uniformité et de l'homogénéité. L'affirmation et le maintien des différences personnelles, sociales, locales, régionales, culturelles ou linguistiques ont été le souci constant des Canadiens tout au long de leur histoire. Cette préoccupation fait leur singularité. L'unité nationale—plus réelle et profonde qu'il n'y paraît au premier abord—découle de notre détermination à respecter la personnalité de chacun. D'où l'exceptionnelle liberté dont nous jouissons chez nous.

Les deux langues officielles et les nombreuses cultures du Canada sont l'expres-

(suite à la page 25)

Un choix national

SECTION 15

(suite de la page 24)

sion des valeurs que nous chérissons, tout comme l'immensité du pays est à l'image de notre force et de notre diversité.

L'environnement physique a influencé notre façon de vivre, de penser et de réagir. Le pays nous a modelés en même temps que nous l'avons apprivoisé et valorisé.

Les tâches ardues qui se sont présentées nous ont toujours été occasion de dépassement. En effet, si le Canada s'étend aujourd'hui d'une extrémité à l'autre du continent et jusqu'à l'Arctique c'est que des visionnaires tenaces ont voulu en exploiter le potentiel au-delà des limites des quatre petites colonies d'origine. Pays aujourd'hui très développé, il doit son essor aux hommes d'action qui l'ont mis en valeur. Pays généreux, sa fécondité est le fruit du labeur d'un peuple de cultivateurs et de pêcheurs industrieux et enthousiastes.

Mais, avant tout, le Canada est terre de liberté, parce que ses enfants ont appris à accepter leurs différences et à les apprécier. La liberté et l'unité nationale reposent sur la dualité linguistique et la diversité culturelle de notre pays et elles en sont aussi les plus sûrs garants.

Nos langues officielles valent plus encore. Deux de nos plus purs joyaux, ne recèlent-elles pas des possibilités insoupçonnées? Entrons dans l'avenir, convaincus que nos deux langues officielles ne sont pas des sources de conflits ni des boulets à traîner, mais des moyens privilégiés de libre expression et d'authentique épanouissement individuel et collectif. Ne laissons donc pas la richesse se tourner en ferment de division.

Notre vocation essentielle n'est-elle pas la recherche incessante de l'unité?

FIN D'UN CHOIX NATIONAL

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

demande une personne pour le poste de

DIRECTEUR

RESPONSABILITES:

- Cette personne devra assumer toute responsabilité que l'organisation lui confiera ainsi que voir à son bon fonctionnement. Ceci comprend la gérance du bureau et la mise sur pied des programmes qui répondront aux besoins de notre clientèle.

QUALIFICATIONS:

- Bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite.
- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine.
- Expérience en relations publiques.
- Capacité de travailler en équipe.
- Capacité d'établir ses propres structures.
- Capacité d'organisation.
- Doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE:

- A négocier selon les qualifications
- Entrée en fonction: le 1er décembre 1977

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que tous les détails pertinents avant le 18 novembre 1977, à:

M. Gilles Gagnon
Conseil Jeunesse Provincial
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

ASSISTANT GERANT

La Caisse Populaire St-Sacrement accepte les candidatures au poste d'assistant-gérant à son bureau de Vancouver, C.B.

EXIGENCES:

- Expérience connexe
- bilingue
- possibilité d'accéder à la gérance dans un avenir rapproché
- salaire selon expérience et compétence

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec référence et exigences salariales à:

Me Vincent Pigeon
a/s Caisse Populaire St-Sacrement
700, 16ème avenue ouest
Vancouver, C.B.
V5Z 1S7

VOUS AVEZ LA PAROLE

UN PEU D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Adoptée avec l'appui de tous les partis politiques, entrée en vigueur en septembre 1969, la Loi sur les langues officielles proclame que le français et l'anglais ont un statut, des droits et des privilèges égaux dans toutes les institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada. [Elle ne s'applique pas toutefois aux institutions provinciales ou municipales, ni, sauf indirectement dans de rares cas, au secteur privé.]

PORTÉE DE LA LOI

Sous certaines réserves d'ordre pratique, la Loi vous permet d'employer, oralement ou par écrit, le français ou l'anglais pour communiquer avec n'importe quel organisme fédéral; vous pouvez compter, en retour, sur une réponse formulée dans la langue officielle de votre choix. En outre, tout organisme fédéral doit tenir à la disposition de son public des documents et des publications rédigés dans les deux langues.

S'il est vrai qu'il offre à certains fonctionnaires fédéraux des perspectives nouvelles, ce « bilinguisme des institutions », garanti par la Loi sur les langues officielles, n'en oblige pas pour autant les particuliers à être bilingues. C'est au seul gouvernement qu'il incombe de servir le public dans les deux langues.

UN AMI TOUJOURS DISPONIBLE

Pour appuyer vos droits, le Parlement a mis à votre disposition un allié, un « protecteur des langues ». C'est le Commissaire aux langues officielles. Mandaté pour sept ans par le Parlement, à qui il présente un rapport annuel en toute indépendance du gouvernement, il lui incombe de donner suite à vos plaintes. S'il estime qu'un organisme fédéral a négligé vos droits linguistiques, il usera du pouvoir qui lui est imparti de formuler toutes recommandations utiles.



Une équipe de travail des études spéciales.

A ce rôle de protecteur des langues, le Commissaire ajoute celui de « vérificateur aux comptes en matière linguistique ». Il s'agit d'une sorte de « médecine préventive » pratiquée par son Service des études spéciales au profit des organismes fédéraux, qui sont ainsi mieux en mesure de prévoir les besoins de leurs administrés et de leurs fonctionnaires.

LES DROITS DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

Ces droits, le Commissaire a le pouvoir de les protéger de deux façons : d'une part, en soutenant le principe de l'égalité du français et de l'anglais comme langues de travail dans les organismes fédéraux; d'autre part, en veillant, une fois épuisées les procédures d'appel en vigueur, à ce qu'il soit dûment tenu compte de la Loi sur les langues officielles dans le recrutement et l'avancement de personnes appelées à servir le public. Ainsi, le Commissaire peut aider à assurer, au point de vue linguistique, l'équité dans tous les concours.

ET LES DROITS DES AUTRES LANGUES?

La Loi sur les langues officielles ne garantit aucun statut officiel aux langues autres que le français et l'anglais. On y trouve toutefois une clause de sauvegarde dont l'objet est d'empêcher le recours à la Loi d'une manière susceptible de porter atteinte aux droits que peuvent posséder ces langues. Dans ces limites, le Commissaire doit respecter la dignité de toutes les langues parlées au Canada.

COMMENT FAIRE VALOIR VOS DROITS

Écrivez ou téléphonez au Commissaire. Si votre plainte est fondée, il vous prêtera son appui. Sinon, il vous fournira des explications pertinentes. Bien souvent, si le problème n'est pas de son ressort, il pourra vous indiquer à quelle porte frapper.



Le personnel du Service des plaintes.

Pour signaler un problème, libre à vous de garder l'anonymat. Mais si vous donnez votre nom et votre adresse, vous recevrez une réponse personnelle. De plus, la Loi vous garantit le caractère confidentiel des enquêtes menées par le Commissaire.

VOICI SON ADRESSE:

Commissaire aux langues officielles
Ottawa
(Ontario)
K1A 0T8

Si vous préférez téléphoner, composez le numéro (613) 996-6368. Dites seulement que vous avez un problème ou une plainte. Nous assumerons les frais de l'appel.

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux publics du Canada, 201-269 Main Street, Winnipeg, Manitoba R3C 1B2, et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. Les documents de soumission peuvent être obtenus, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux du Ministère des Travaux publics énumérés ci-après.

PROJET NO 037963
SWAN RIVER, MANITOBA
R.C.M.P. DETACHMENT BUILDING
(CONSTRUCTION OF A 8,320 SQUARE FOOT ONE STOREY CONCRETE, MASONRY AND STEEL BUILDING)

Date limite: 11h30 a.m(C.S.T.) le 24 novembre 1977

Dépôt: $100.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: 201-269 Main Street, Winnipeg, Manitoba; Pièce 1000- 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801, Edifice des Ressources Naturelles, 205-9e Avenue, S.E., Calgary, Alberta; 902 Spadina Crescent East, Saskatoon, Saskatchewan; 701 Financial Building, Regina, Saskatchewan. Et peuvent être consultés au Winnipeg Builders Exchange, aux bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Calgary (Alberta); Regina, Saskatoon (Saskatchewan) et aux bureaux du Ministère des Travaux publics du Canada situés à 1110 W. Georgia St., Vancouver, B.C. et à Arthur Meighen Building, 25 St. Clair Avenue E., Toronto, Ontario.

Bureau dépositaire des soumissions: les sous-traitants des travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Winnipeg Builders Exchange situé à: 290 Burnell Street, Winnipeg, Manitoba, au plus tard à 10h00 a.m(C.S.T.) le mardi 22 novembre 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

Si vous désirez plus de détails, contactez:

R. Libbrecht, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Winnipeg
Tél: (204) 985-4920

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

T.W. Duprey
Chef du Service financier et administratif
Manitoba District

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE REFERENCE SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Le Centre de documentation et de référence de la Direction des langues officielles met à votre disposition une gamme variée de documents relatifs aux programmes des langues officielles.

Vous pouvez vous procurez tout document qui figure sur la liste ci-dessous en remplissant et en nous retournant le bulletin de commande.

BULLETIN DE COMMANDE DU CENTRE DE DOCUMENTATION

S.V.P. COCHER LA CASE APPROPRIEE

- ☐ "Le fédéralisme et l'avenir" par le très honorable L.B. Pearson. Déclaration de principe et exposé de la politique du Gouvernement du Canada, 1968.
- ☐ Loi sur les langues officielles, 1969.
- ☐ "Bilinguisme dans la Fonction publique du Canada". Texte d'une déclaration prononcée par le président du Conseil du Trésor, l'honorable C.M. Drury, décembre 1972.
- ☐ La Résolution sur les langues officielles adoptée par le Parlement, juin 1973.
- ☐ "Les langues officielles dans la Fonction publique du Canada". Un rapport par l'honorable Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, novembre 1974.
- ☐ "Un choix national". Abrégé de l'examen de la politique sur les langues officielles par le Gouvernement fédéral composé d'extraits tirés textuellement du document original. Gouvernement du Canada, juin 1977.
- ☐ "Trente-six façons de mettre le bilinguisme à votre service". Brochure du Secrétariat d'Etat, 1976.
- ☐ Trousse sur les programmes de la direction des groupes minoritaires de langue officielle du Secrétariat d'Etat.
- ☐ "Programmes des langues officielles". Brochure du Secrétariat d'Etat.
- ☐ "Vous avez la parole". Dépliant du Commissaire aux langues officielles
- ☐ "Trousse de l'explorateur" sur les langues officielles. Commissaire aux langues officielles.
- ☐ Trousse "Oh! Canada" (trousse d'une aventure bilingue à l'intention des élèves âgés de 7 à 14 ans). Commissaire aux langues officielles.
- ☐ 2 affiches à l'intention des élèves de l'école élémentaire. Commissaire aux langues officielles.
- ☐ Affiche (2'x 3') "Perspective". Commissaire aux langues officielles.

Rapports annuels du Commissaire aux langues officielles:

- ☐ Premier rapport annuel 1970-1971
- ☐ Deuxième rapport annuel 1971-1972
- ☐ Troisième rapport annuel 1972-1973
- ☐ Quatrième rapport annuel 1973-1974
- ☐ Cinquième rapport annuel 1975
- ☐ Sixième rapport annuel 1976

CES PUBLICATIONS SONT OFFERTES GRATUITEMENT

NOM .... DATE ....

RUE ....

VILLE .... PROVINCE ....

PAYS .... CODE POSTAL ....

CONSEIL DU TRESOR
CENTRE DE DOCUMENTATION
ET DE REFERENCE

DIRECTION DES LANGUES OFFICIELLES
OTTAWA (CANADA)
K1A 0R5

IDEES ET OPINIONS

Nous publions exceptionnellement une lettre adressée en août dernier au journaliste Léonce Gaudreault, du quotidien Le Soleil, par Madame Caroline Monney, de Saint-Boniface.

La critique de Madame Monney porte sur un des articles rédigés par Monsieur Gaudreault au sujet de la francophonie manitobaine, article paru dans ces pages dans la semaine du 25 juillet 1977.

Le 28 août, 1977,
St-Boniface, Manitoba

Cher Monsieur Gaudreault:

Votre article, "La crise des écoles", qui a paru dans "Le Soleil" de Québec et plusieurs autres hebdomadaires francophones a suscité chez nous des réactions très vives. Les nombreux préjugés que l'on y trouve, nous ont fait réfléchir. Cet exposé d'une situation épineuse au Manitoba est, pour dire le moins, incomplet si non biaisé... euphémisme?...)

Nous avons la preuve, encore une fois, qu'un québécois nullement impliqué dans cette triste affaire, ne peut en avoir qu'un aperçu très nébuleux, fragmenté. Ne l'ayant pas vécu ce problème, comment peut-il en saisir toutes les nuances?

Nonobstant ces circonstances atténuantes, ne croyez-vous pas qu'à titre de bon journaliste, vous auriez du faire enquête auprès de tous les secteurs canadiens-français? Cette enquête aurait vite fait ressortir "les deux côtés de la médaille". A cause de la naïveté inhérente à tout nouvel arrivé, on peut facilement leurrer, enjoler, manipuler le québécois afin qu'il se range avec ceux qui ne savent respecter un aperçu autre que le leur.

Notre population canadienne-française est à se détruire. Il y existe une coupure profonde qui entrave tout dialogue. C'est donc l'impasse. Même nos organismes régissent de façon arbitraire.

Néanmoins, nous partageons tous le même but, c'est-à-dire la survivance du français. Il y a donc un faible reflet d'espoir. Nous souhaitons de tout coeur réussir à l'échange d'idées pour les scruter de part et d'autre, avec le plus grand respect.

Mon mari et moi désirons de tout coeur, léguer à nos enfants, la richesse de notre culture et de notre langue. Quant à leur éducation, nous désirons le système scolaire qui favorisera ce qui suit: En marge de l'éducation purement "livresque", nous avons à coeur l'épanouissement de la personnalité très distincte de chacun. A cette fin, nous tenons à leur ouvrir des horizons très vastes, convaincus que ce n'est pas le ghetto qui engendre le respect et la compréhension d'autrui. Si nous voulons que nos enfants atteignent leur plein potentiel intellectuel, nous voulons aussi qu'ils soient munis d'initiative de pensée, car ce n'est pas trois petits moutons de Panurge que nous tentons de mouler! Veuillez noter que c'est bien à l'école de mon père, Monsieur Laurent Desjardins, où j'ai appris la valeur de la réflexion très personnelle, la valeur de poser des gestes fidèles à cette pensée. Enfin, tout ceci résume nos aspirations pour notre petite famille.

Conséquemment, après avoir pesé le pour et le contre de la situation scolaire actuelle, notre ligne de conduite fut tracée par cette fidélité à nos principes. Nous n'avons aucun regret, même si notre façon de voir et d'agir n'est certes pas épousée par tous. Notre droit mérite le respect, le même respect que nous accordons aux autres.

Parmi les nombreuses erreurs qui se sont glissées dans votre article, cher Monsieur, l'erreur qui touche aux antécédents de mon mari et moi est tout de même magistrale! De quelle chaire autorisée, osez-vous établir nos origines? Nous en avons marre de vos fantaisies! Je conçois que vous avez avancé tous ces faits intéressants avec la meilleure volonté du monde, mais de grâce, vérifiez à l'avenir!

Nous sommes fiers d'être canadiens-français.

La lignée de nos deux familles en confirme le fait, ce qui vous permettra de rectifier sans aucun délai cette erreur que vous avez propagée dans les journaux. C'est pour nous point d'honneur. Nous osons croire qu'il en sera ainsi pour vous.

En terminant, sachez que nous écrirons à notre tour au secrétariat d'Etat, afin de clarifier les malentendus et rectifier vos erreurs.

Sincèrement,
Mme Caroline J.Monney

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

SPORTEZ-VOUS BIEN

(suite de la page 22)

GOLF

LEONARD THOMPSON a remporté le tournoi PENSA COLA le dernier de la saison sur le circuit de la P.G.A. Thompson a inscrit un dernier parcours 68 soit 3 coups sous la normale, pour l'emporter par deux coups sur la recrue CURTIS STRANGE' Thompson a inscrit un 268 pour les 72 trous soit 16 coups sous la normale, deuxième victoire en 7 saisons sur le circuit.

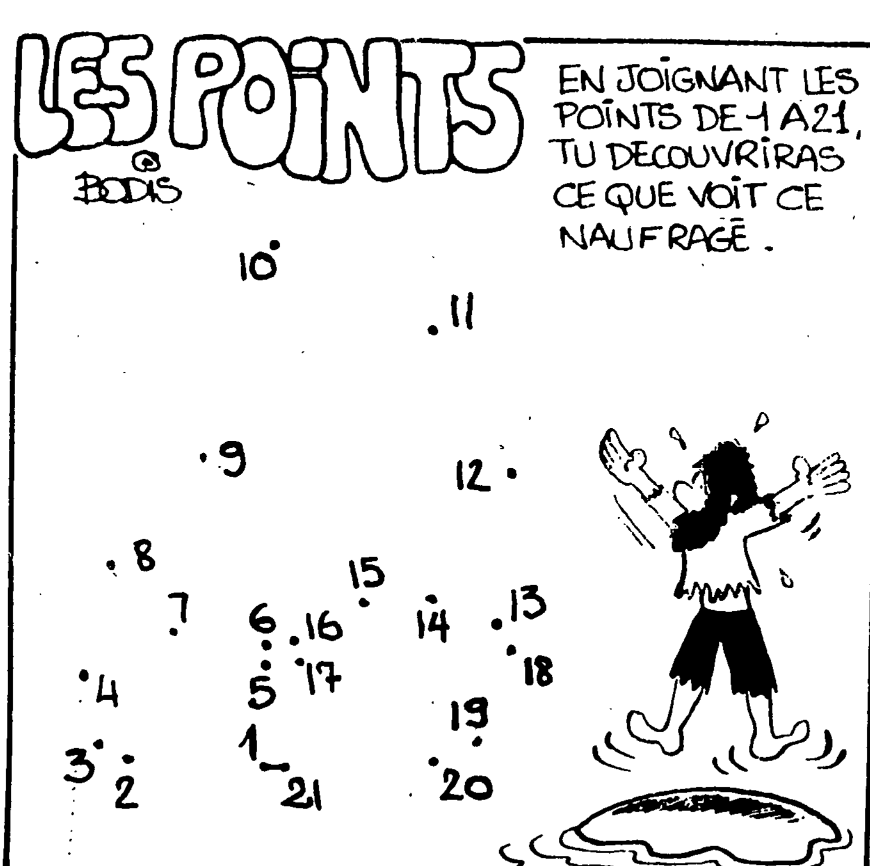
TENNIS

Deux tournois ont été présentés en Europe Centrale en fin de semaine. Le champion du WIMBLEDON BJORN BORG de la Suède a défait le Britannique John Loyd 6-4 6-2 et 6-3 au simple masculin en salle des championnats Suisse à Basel. Et, au Grand Prix de Vienne, l'américain BRIAN GOTTFRIED a battu le Polonais WOJTEK FIBAK 6-1 et 6-1. FIBAK était le tenant du titre à ce championnat.

BASEBALL

Les REDS de Cincinnati ont échangé les lanceurs WOODY FRYMAN, BILL CAUDILL et une somme d'argent aux CUBS de Chicago. En retour, les REDS recevront les services du lanceur BILL BONHAM. BONHAM, droitier de 29 ans a inscrit une fiche de 10 victoires contre 13 défaites la saison dernière. FRYMAN a évolué avec les Equipes de Montréal, Philadelphie, Pittburgh et Detroit avant de se joindre aux Reds a inscrit 5 victoires contre 5 défaites avec les REDS. CAUDILL évoluait la saison dernière avec Trois-Rivières de la Ligue de l'Est.





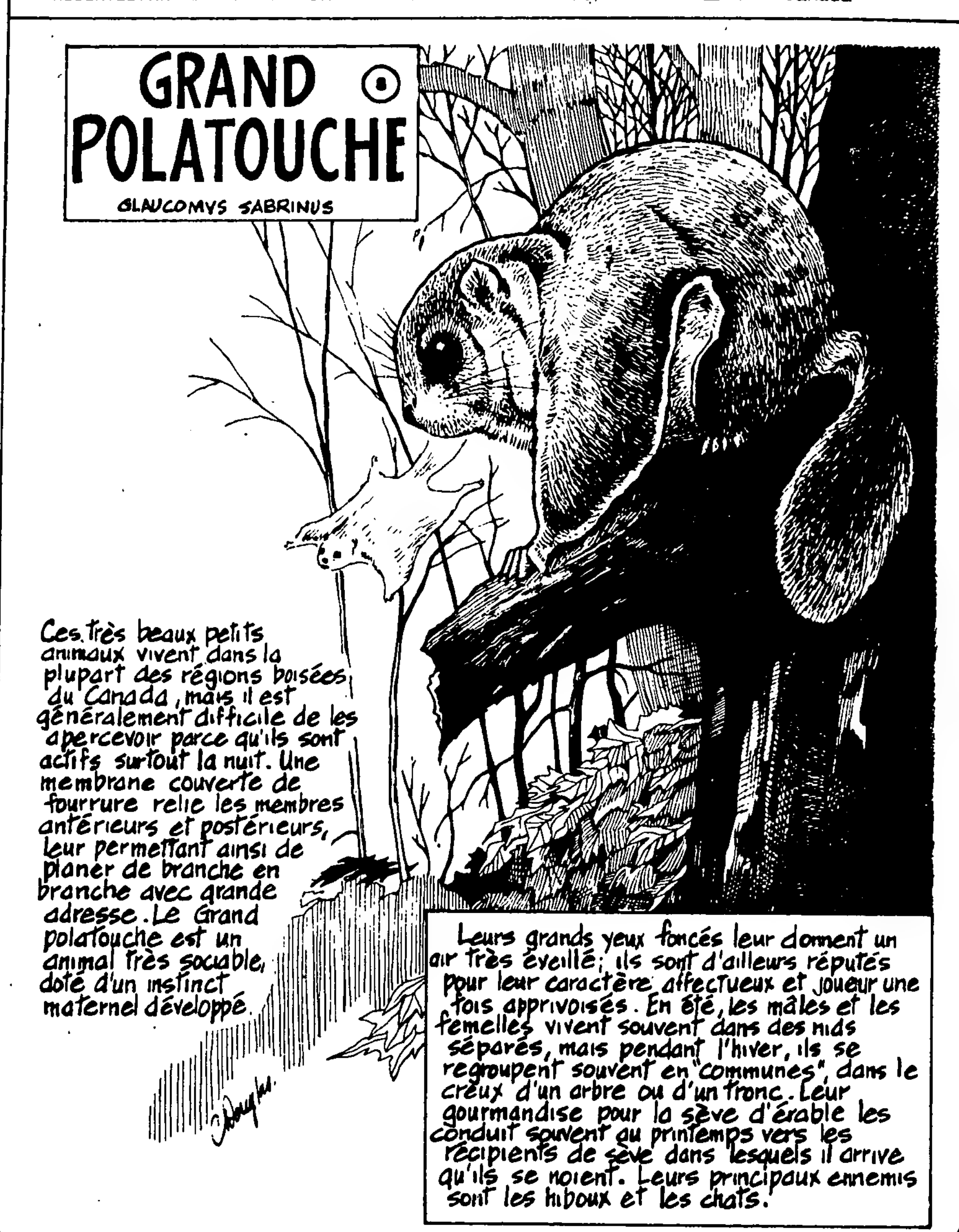


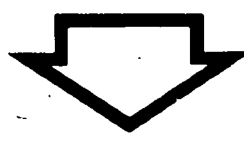
Aidez-le à rejoindre sa tente.

CARNETS D'HISTOIRE NATURELLE

PRESÉNTÉS PAR: LE MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES NATURELLES, OTTAWA


Musées nationaux Canada



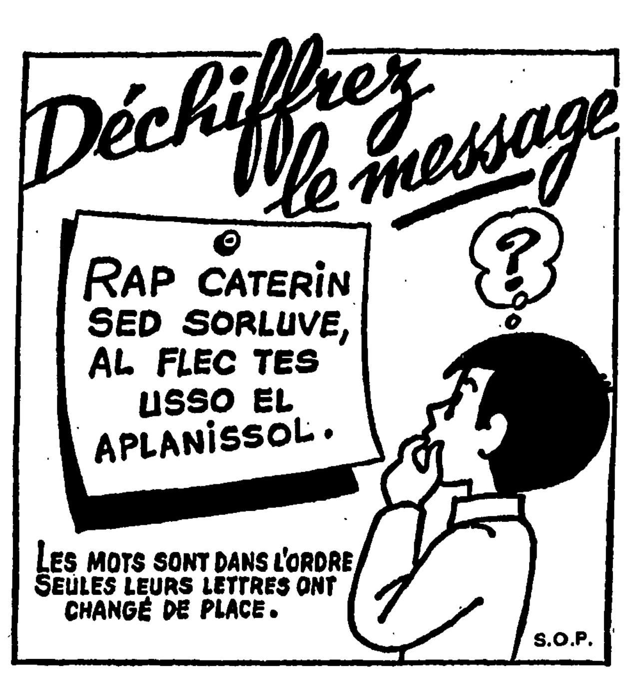


DECHIFFREZ LE MESSAGE
Par crainte des voleurs, la clef est sous le paillasson.

Les deux nez



Les yeux clos, croisez vos deux doigts (l'annulaire et le majeur), et avec le bout de ces doigts, touchez le bout du nez en glissant légèrement vers le haut et le bas du nez. Vous aurez l'impression de toucher deux bouts de nez!

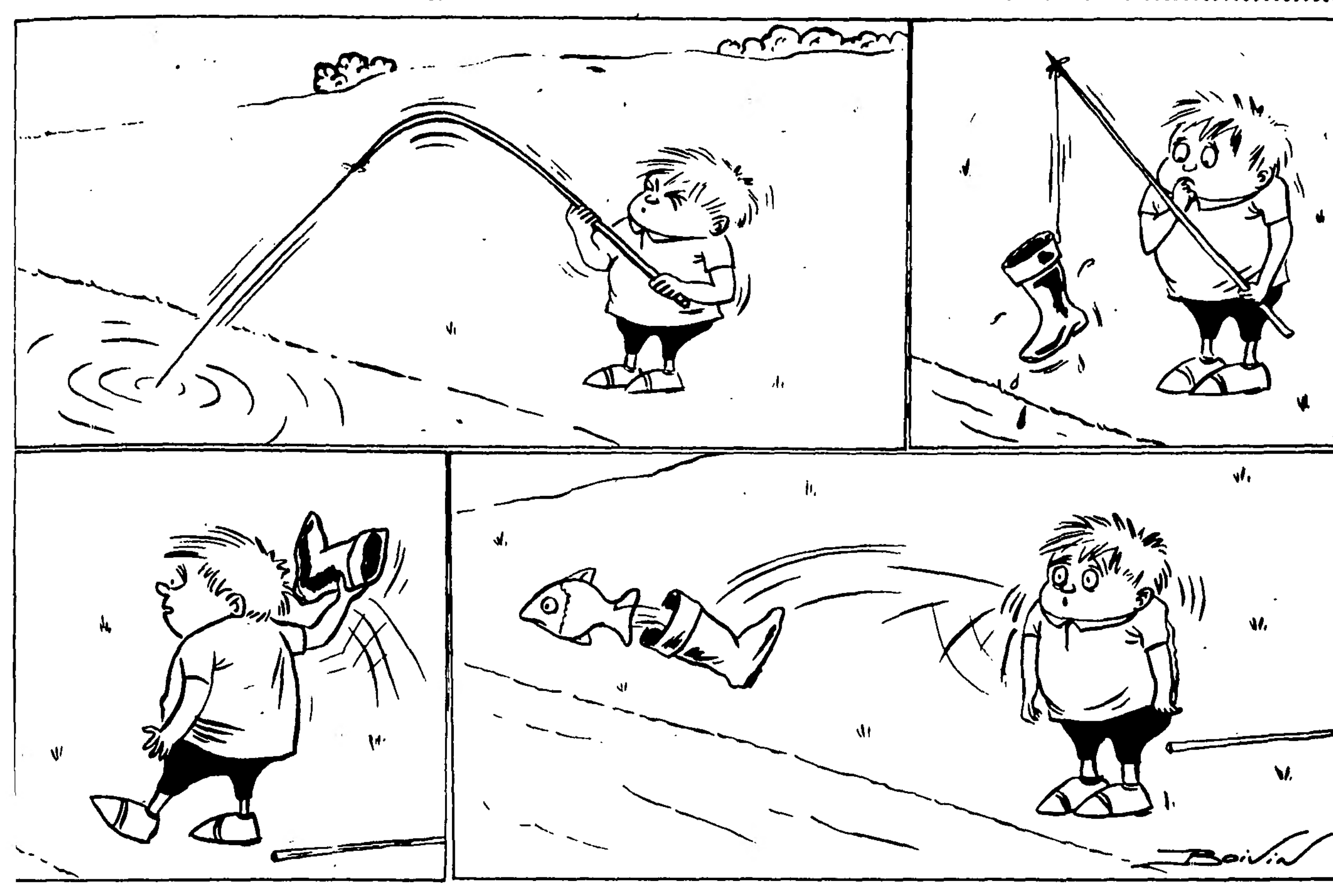


Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

ROFFE



MOTS CACHES

9 lettres cachées

B	A	F	F	O	U	I	L	L	A	G	E	S	A	V
L	A	A	N	S	E	R	R	E	M	E	N	T	E	E
L	E	N	T	E	R	M	I	N	A	E	T	N	E	R
T	R	G	Q	R	P	E	V	O	N	L	T	N	R	M
O	I	E	A	U	P	R	E	N	D	N	I	E	O	I
G	R	R	U	L	I	S	S	E	E	S	U	R	T	S
N	E	M	T	T	I	S	I	M	Q	N	T	F	O	S
I	N	A	B	R	I	T	E	E	I	O	I	S	N	E
L	N	N	R	I	U	L	E	M	E	U	L	S	D	A
R	O	I	I	E	G	V	I	E	S	S	E	E	E	U
E	D	S	S	N	I	D	S	S	N	O	C	H	A	G
B	E	E	A	R	D	E	M	M	E	N	T	I	R	M
E	T	R	A	N	G	L	E	R	A	R	O	N	D	E
T	T	R	A	C	A	S	S	I	E	R	R	I	E	N
E	E	E	E	T	O	U	R	D	I	S	S	A	N	T

Anse
amande
ardemment
aronde
augment

Baffouillage
banquise
berlingot
brisa
bête

Cède

Dette
diminuer
donner

Etranglement
étrangler
étourdissant

Fange

Garçons
germaniser

Inabrité

Légalité
lente
lisse

Même
mentir
mers

Nerfs
nids
nous

Oser

Prend

Rire
rente
rien*
rives
rotonde
ruse

Serre
serrement

Termina
tracassier

Utile
utiliser

Vase
vent
vermisseau
vies

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 26 OCTOBRE: Pépite

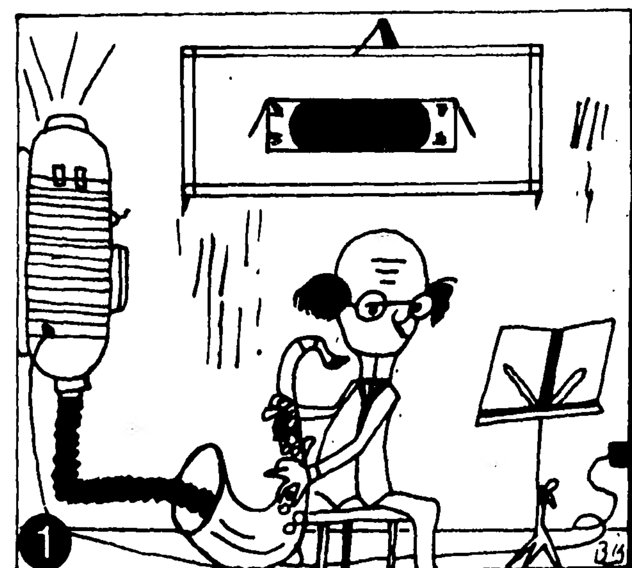
GAGNANTE: Mlle Micheline Brousseau
St-Vincent, Alberta
T0A 3B0

PRIX DE CETTE SEMAINE: "Vaincre ses peurs" par Lucien Auger. Livre de psychologie appliquée décrivant les formes et les mécanismes des peurs qui nous hantent.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

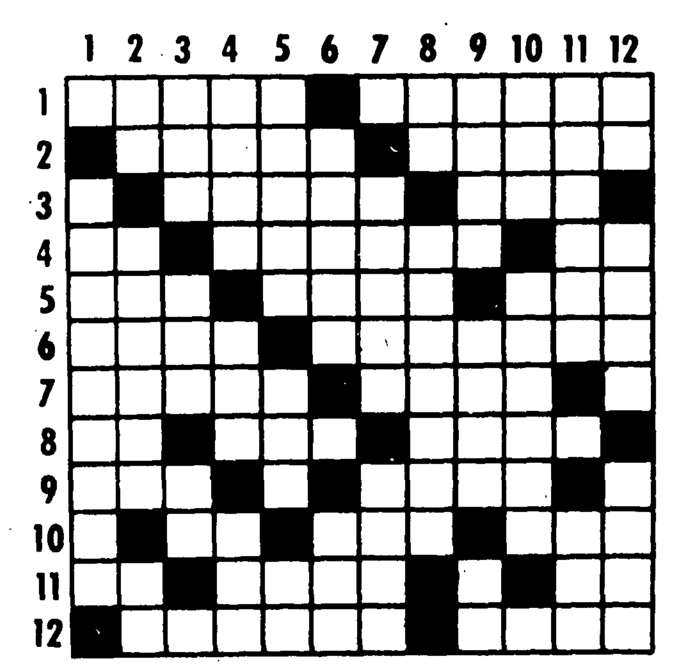
LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M5

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



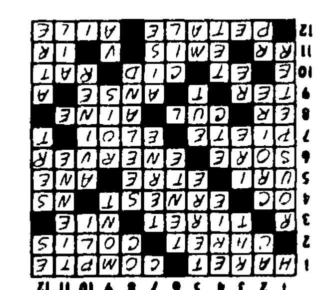
HORIZONTALEMENT

1– Chat qui vit et chasse dans les bois. – Calcul, nombre.
2– Sorte de dévidoir. – Paquet.
3– Petit trait. – Dit qu'une chose n'est pas.
4– Dialecte. – Prén. masc. – Notre - Seigneur.
5– Canton suisse. – Exister. – Sorte d'étau.
6– Non des groupes, des corps reproducteurs, chez les fougères. – Irriter.
7– Amour pour ses parents. – Orfèvre et trésorier de Clotaire II.
8– Terminaison de verbe. – Fond de certaines choses. – – Le plus âgé.
9– Trois fois. – Très petit golfe.
10– Conj. – Tragédie. – Petit rongeur.
11– Route rurale. – Mis en circulation. – Inf.
12– Chacune des pièces de la corolle. – Propre aux oiseaux.

VERTICALEMENT

1– Protester.
2– Prép. lat. – Tenir pour vrai. – Révérend père.
3– Homme très avare. – Colère. – Préfixe.
4– Ville des Etats- Unis. – Et le reste. – Petit fleuve de France.
5– Domaine rural. – Obtint. – A moi.
6– Gros pavillon. – Poil des paupières.
7– Sans lustre. – Facilité.
8– Exprimant l'affirmation. – Ile danoise dans la mer Baltique.
9– Grande élévation naturelle au-dessus du sol environnant.. – Souverains. – S'emploie pour menacer.
10– Double fait à du linge. – Imbiber de vin.
11– Poss. – Oignon d'odeur forte.
12– En matière de. – Est au service de. – Foyer de la cheminée.

SOLUTION



ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

SAMEDI, 5 novembre

Lionel BEGIN, Girouxville
Pierre BELZILE, Slave Lake
Philip DECHAINE, Ste-Lina
Sr Cécile DUPUIS, FJ., Edmonton
Henri FORCIER, Donnelly
Mme Gladys LIBOIRON, Bonnyville
Arthur MOISAN, Edmonton
Mme Cécile SYLVESTRE, Tangente

DIMANCHE, 6 novembre

R.F. Yvon BOULIANNE, o.m.i, Fahler
Mme Monique LAJOIE, La Corey
Michel LEHODEY, Edmonton
Ovila MORISSETTE, Edmonton
Léo NOLETTE, Edmonton
Louis PEREPELECTA, St-Albert
Felix ROBINSON, St-Paul

LUNDI, 7 novembre

Paul GAGNON, Medicine Hat
Michel GAUDOT, Hay River
Laurent GAUTHIER, Donnelly
Louis JUBINVILLE, St-Paul
Mme Berthe MORIN, Edmonton
Roland POMERLEAU, St-Paul

MARDI, 8 novembre

Sr Flore DARCIS, s.c.e., Zenon Parc
Lucien LACOMBE, Bonnyville
Léonard MERKOSKY, Edmonton
Laurier TURCOTTE, Bonnyville

MERCREDI, 9 novembre

Daniel DESROSIERS, Peace River
Mlle Simone DOUCETTE, Edmonton
Mme Germaine FORTIN, St-Isidore
Georges HEBERT, St-Vincent

JEUDI, 10 novembre

Mlle Jocelyne CLOUTIER, Yellowknife
Mlle Marthe DALLAIRE, Ste-Foy
Roger LETOURNEAU, Edmonton
Marc OUELLET, Tangente
André SABOURIN, Morinville

VENDREDI, 11 novembre

Sr Catherine ALBERT, c.s.c, Edmonton
Marcellin GOBEIL, Beaumont
Aimé LAVERDIERE, Girouxville
Roger ST-ANDRE, Girouxville

INFORMATION/RECRUTEMENT REGIONAL

- MORINVILLE - LEGAL - Albert Blanchette 961-2243
- ST-PAUL - BONNYVILLE - LAC LA BICHE Antoine Mahé 635-2313
- RIVIERE-LA-PAIX Raymond Thibault 624-8196

RESPONSABLE PROVINCIAL : EUGENE TROTTIER
10008 - 109e rue Edmonton, T5J 1M5 429-7611

Le recrutement comprend la cotisation à l'ACFA, avec ou sans la participation au service de Sécurité familiale, et l'abonnement au Franco-Albertain.



M. Raymond Thibault

AU REVOIR

Reverrons-nous tes printemps souriants
Et tes prés verts, ô royaume de la paix?
Les temps joyeux reviendront-ils jamais?
L'espoir, l'amour, la foi du bon vieux temps?

Revivrons-nous tes soirs ensoleillés?
Sentirons-nous l'arôme de ton foin?
Combien de temps encore, pays lointain,
Nous tiendras-tu captifs de tes beautés?

Reverrons-nous le doré des moissons
Et les sapins au bord de ta rivière?
Je le souhaite, et fais cette prière:
Si Dieu le veut, oui! nous les reverrons.

Printemps, été, automne souverains;
Que tes hivers soient tout aussi sereins!

Jean Pariseau

DECISION

DECISION — Ottawa, le 18 octobre 1977

A la suite de l'audience publique tenue à Ottawa (Ontario) à partir du 13 septembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 77-648
PEACE RIVER (ALBERTA) - 770509800
Société Radio-Canada

Demande présentée dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision à Peace River (Ontario) au canal 9 avec une puissance apparente rayonnée de 1270 watts pour retransmettre les émissions du réseau de langue française de la Société Radio-Canada (à partir de CBXFT Edmonton (Alberta)).

Décision: **APPROUVE**

Le Conseil accorde une licence expirant le 31 mars 1980 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence. Cette période permettra au Conseil d'étudier le renouvellement de cette licence en même temps que celui d'autres licences de télévision de la région.

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible au bureau du Ministère des Travaux publics énuméré ci-après.

**PROJET CONTRACT CLEANING
SIR ALEXANDER MACKENZIE BUILDING
EDMONTON, ALBERTA**

Date limite: 11h30 a.m (MST) le 16 novembre 1977

Dépôt: $50.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau suivant: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

Si vous désirez plus de détails, contactez:
M. J. Shedden, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél: 425-6356

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest.**


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des travaux publics, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible aux bureaux du Ministère des Travaux publics énumérés ci-après.

**PROJET: CONTRACT CLEANING
POST OFFICE SWAN HILLS,
ALBERTA**

Date limite: 11h30 a.m(MST) le 22 novembre 1977

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et au Postmaster, Post Office Swan Hills, Alberta.

**PROJET: CONTRACT CLEANING
POST OFFICE WILDWOOD,
ALBERTA**

Date limite: 11h30 a.m(MST) le 22 novembre 1977

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants; Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, et au Postmaster, Post Office Wildwood, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest**


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission sur versement du dépôt exigible, aux bureaux du Ministère des Travaux publics énumérés, ci-après.

**PROJET NO 85451
SANITARY SEWER CONTRACT PACKAGE 4310
MAXIMUM SECURITY INSTITUTION
EDMONTON, ALBERTA**

Date limite: 11h30 a.m (MST) le 18 novembre 1977

Dépôt: $50.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205-9e Ave. S.E., Calgary, Alberta, et peuvent être consultés aux Bureaux de l'Association de Construction situés à: Edmonton, Calgary, Red Deer, Alberta.

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. J.P. Livingston, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-5622

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest.**

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation de l'entreprise seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés ci-après.

**PROJET: CONTRACT CLEANING
POST OFFICE SWAN HILLS,
ALBERTA**

Date limite: 11h30 a.m(MST) le 22 novembre 1977

Dépôt: Nul

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux suivants: Pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et au Postmaster, Post Office Swan Hills, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**J.E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest**

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant la désignation de l'entreprise, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, au bureau du Ministère des Travaux publics, énuméré ci-après.

**PROJET MOVING OF D.P.W.
FROM ONE THORNTON COURT &
MACDONALD PLACE TO THE BATONI-
BOWLEN BUILDING 9929- 109 STREET
EDMONTON, ALBERTA**

Date limite: 11h30 a.m.(MST) le 15 novembre 1977

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau suivant: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, et peuvent être consultés aux Bureaux de l'Association de Construction situés à Edmonton, Alberta.

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. J. Shedden, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél: 425-6356

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**J.E Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest**

DECISION

Ottawa, le 18 octobre 1977

C.R.T. DECISION

A la suite de l'audience publique tenue à Ottawa (Ontario) à partir du 13 septembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

**Décision CRTC 77-647
PEACE RIVER (ALBERTA) - 770972800
Société Radio-Canada**

Demande présentée dans le cadre du plan accéléré de rayonnement en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio MF de langue française à Peace River (Alberta) à la fréquence 92.5 MHz avec une puissance apparente rayonnée de 732 watts pour retransmettre les émissions du réseau radiophonique MA de langue française de la Société Radio-Canada (à partir de CHFA Edmonton, Alberta).

Décision: **APPROUVE**

Le Conseil accorde une licence expirant le 31 mars 1980 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence. Cette période permettra au Conseil d'étudier le renouvellement de cette licence en même temps que celui de CHFA Edmonton (Alberta).

**Lise Ouimet
Secrétaire général**





FETES
CARTE D'AVIS DE CADEAU POUR CHAQUE ABONNEMENT

FORMULE D'ABONNEMENT-CADEAU DE NOËL

LE FRANCO-ALBERTAIN

Ce Noël, offrez Le FRANCO-ALBERTAIN, le reflet de la francophonie. Vous apprécierez la commodité et l'économie de ce cadeau......Le cadeau idéal pour tous !

Votre nom...
Adresse...................................Province.........
Ville..............................Code Postal □□□□□□
J'inclus $.................... Abonnez-moi □ ou renouvelez □ mon propre abonnement
$7.50 (abonnement pour 1 an)
$13.00 (abonnement pour 2 ans)

Veuillez envoyer un abonnement d'un an (deux ans) au Franco-albertain à:
Nom de l'ami.......................................Province.........
Adresse...............................Code Postal □□□□□□
Ville...

Veuillez envoyer un abonnement d'un an (deux ans) au Franco-albertain à:
Nom de l'ami.......................................Province.........
Adresse...............................Code Postal □□□□□□
Ville...

Veuillez envoyer un abonnement d'un an (deux ans) au Franco-albertain à:
Nom de l'ami.......................................Province.........
Adresse...............................Code Postal □□□□□□
Ville...